

Le différend du rail dans une impasse

Les syndicats rejettent une offre conditionnelle

Les quinze puissants syndicats qui menacent de déclencher une grève qui paralyserait les services ferroviaires à travers le pays ont rejeté l'offre de règlement à retardement des compagnies de chemin de fer.

Les négociations entamées entre les dirigeants des syndicats et des réseaux ferroviaires ont été rompues devant le refus syndical de révoquer l'ordre donné aux 130.000 cheministes sédentaires de quitter le travail le 1er décembre prochain. Rien n'a encore été décidé quant à la reprise des pourparlers.

Le pape Jean crée d'autres précédents

Cité du Vatican — Le pape Jean XXIII a créé d'autres précédents hier. Il a d'abord passé outre au droit canon en nommant Mgr Amleto Cicognani cardinal alors que son frère, le cardinal Gaetano Cicognani, est encore vivant.

Le pape Léon XIII a, en 1891, élevé au cardinalat Vincenzo Vannutelli alors que son frère, Serafino, était déjà membre du Sacré Collège. En 1925, le pape Pie XI avait nommé Enrico Gasparri cardinal alors que son frère, le cardinal Pietro Gasparri, est encore vivant.

EN INDE

M. Diefenbaker est accueilli chaleureusement

NOUVELLE-DELHI — Les premiers ministres Diefenbaker et Nehru ont échangé de chaudes poignées de main, hier, quand le chef du gouvernement canadien est arrivé par avion pour une visite de cinq jours dans ce pays.

"En tant que nous fins sont concernées, il n'y a pas d'Est et d'Ouest", a dit M. Diefenbaker à sa descente d'avion.

A M. Nehru, avec qui il doit avoir des entretiens aujourd'hui, il a dit: "Dans notre pays, votre réputation et votre célébrité sont aussi grandes que dans le votre à cause de vos contributions à la paix."

Le chef du gouvernement indien, dans son discours de bienvenue, a dit que le premier ministre canadien "a fait la moitié du tour du monde pour nous venir du Canada qui peut paraître bien loin de nous."

"Vous constaterez ici que le monde n'est pas tellement différent. Quand des amis se rencontrent, le monde est le même."

Quelque 500 personnes attendaient à l'aéroport quand M. Diefenbaker est descendu d'avion, quittant l'appareil plus d'une minute après l'atterrissage parce que le premier ministre Nehru est arrivé en retard pour l'accueillir.

Vêtu d'un complet léger, le premier ministre canadien a causé avec M. Nehru "alors qu'ils se dirigeaient vers une plate-forme où les attendaient une garde d'honneur formée des trois services armés."

Après les discours, les deux hommes d'Etat se sont dirigés vers la ville en auto. Des nombreux Indiens bordaient les rues et ont applaudi le passage de l'auto, en route vers la résidence du président Rajendra Prasad, où le premier ministre canadien et sa femme logeront.

Durant l'envolée entre Peshawar, au Pakistan, jusqu'à la Nouvelle-Delhi, l'aviation de M. Diefenbaker a survolé à faible altitude la ville d'Amritsar pour permettre aux visiteurs canadiens d'admirer le temple d'or érigé au centre d'un petit lac, au cœur même de la ville. Ils ont également survolé le grand barrage hydro-électrique Bakra Nangal, érigé sur la rivière Soan.

Situation unique

"La date du 1er décembre fixée pour le déclenchement de la grève tient toujours", a déclaré M. Frank H. Hall, porte-parole syndical, à l'issue d'un entretien d'une demi-heure avec les représentants du rail.

"Les négociations sont rompues", a-t-il ajouté.

Les sociétés ferroviaires ont offert de signer une entente accordant des hausses de salaire se chiffrant environ par 14 cts l'heure, mais à la condition que la majorité des tarifs soit respectée d'ici le 1er décembre.

Cette situation est sans précédent. Les syndicats sont prêts à accepter une majoration de salaire de 14 cts l'heure. Les compagnies ferroviaires consentent à l'accorder, et iraient même jusqu'à l'étendre aux autres employés du rail, à la seule condition d'obtenir la hausse des tarifs-marchandises nécessaire pour couvrir les dépenses additionnelles.

Par ailleurs, la grève et l'élévation des tarifs surviendront le même jour: lundi, le 1er décembre.

On ne s'attend pas que les choses aillent si loin. On prévoit que le cabinet prendra une décision hâtive à propos de l'appel des provinces contre l'augmentation des tarifs.

Les compagnies de chemins de fer, les compagnies ferroviaires nationales, le Pacifique Canadien et quatre autres compagnies de moindre envergure ainsi qu'une compagnie de messageries ont proposé que les deux parties signent un nouveau contrat remplissant les recommandations du rapport de la commission fédérale d'arbitrage qui s'est penchée sur la question au début de cette année.

Elles prévoient toutefois l'adoption d'un code de conduite qui leur accorde ne s'appliquerait qu'à partir du premier décembre, et seulement si les augmentations approuvées lundi par la Commission des transports n'étaient ni suspendues, ni refusées, ni remises, ni réduites, dans l'intervalle.

En rejetant cette proposition, les syndicats ont fait valoir que leurs revendications concernant les salaires n'avaient rien à voir avec les tarifs-marchandises et qu'elles n'ont à être "conditionnées" en ce qui concerne les tarifs-marchandises. "Nous ne pouvons faire ça", a poursuivi M. Hall.

"Les chemins de fer voulaient nous faire signer un accord qui ne serait pas entré en vigueur tant qu'ils n'auraient pas eu la majorité des voix sur la hausse des tarifs-marchandises. Nous ne pouvons faire ça", a poursuivi M. Hall.

"Nous ne pouvons pas"

La Grande visite rapporte \$120.000.

La Grande visite étudiante a rapporté la somme de \$120.000, lundi soir, apprend-on du quartier général du P. R. D. C. C'est une augmentation de 40 pour cent sur l'an dernier mais c'est \$120.000, sous l'objectif fixé à \$130.000. Il reste cependant quelques résultats à enregistrer.

La situation n'est certes pas la même. Lors de la visite de M. Diefenbaker, les chefs de tribus l'ont accueilli avec des grilles fleuries et des cris de joie.

Naufrage dans le lac Michigan: 40 morts?

CHARLEVOIX, Mich. — Un cargo des Grands lacs, portant un équipage de 35 à 40 hommes, se serait rompu en deux et aurait coulé à pic au cours d'une violente tempête qui balayait le lac Michigan, hier soir. Il n'y aurait pas de survivants.

C'est le poste de la garde côtière, à Port Huron, qui a rapporté le naufrage du cargo "Carl D. Bradley", appartenant à la Bradley Transportation Company, de Rogers City, Mich.

Les autres postes de la garde côtière sur les rives du lac Michigan, y compris celui de Charlevoix, ne peuvent confirmer ce rapport du poste de Port Huron.

Hier soir, des vents de 50 à 60 milles à l'heure soufflaient sur le lac, soulevant d'énormes vagues. Le poste de Port Huron a dit que le cargo avait coulé vers six heures, hier soir, en face de l'île Cuill, à mi-chemin entre l'Etat du Michigan et celui du Wisconsin.

Fusée Bomarc: une base de lancement dans le Québec

OTTAWA — Le ministère de la défense a de bonnes nouvelles pour les contribuables canadiens: la fusée Bomarc coûtera beaucoup moins cher qu'on ne l'avait estimé au début. Le ministre de la défense, M. Pearson, a annoncé le 23 septembre que deux bases de lancement de Bomarc qui seront construites au Canada, coûteront un total de \$164.000.000. La semaine dernière, M. Pearson a visité la base aérienne Elgin, en Floride, pour examiner de plus près le Bomarc américain et, incidemment, est devenu le premier ministre de l'Elgin et l'un des rares Canadiens à voler à une vitesse supersonique. M. Pearson, 70 ans, a effectué une envolée, avec un pilote américain, dans un chasseur réactif F-102.

QUEBEC ET OTTAWA

Il a constaté que le modèle simplifié du Bomarc et de ses bases de lancement aura pour résultat de faire réaliser des économies considérables sur la somme originale de \$164.000.000 quand les missiles pourront être lancés au Canada, vers la fin de 1961. Le Bomarc utilisé actuellement par l'Aviation américaine, est la première version. L'ARC obtiendra la seconde modèle plus avancée, qui aura une portée de 400 milles ou plus. On sait que M. Pearson est un enthousiaste du Bomarc. L'une des raisons pour lesquelles il a porté une aussi grande importance à l'intercepteur supersonique Arrow, dont le sort est toujours en suspens, est qu'il a constaté que tous les aménagements du Bomarc et des composés du missile peuvent être construits au Canada. On n'a pas encore décidé cependant du coût du programme canado-américain sur le Bomarc. Les deux bases canadiennes du Bomarc seront érigées le long d'une ligne qui ira vaguement de Sault-Sainte-Marie, Ontario, jusqu'à Québec. L'une des bases sera en Ontario, l'autre dans le Québec. Chaque base aura 56 rampes de lancement, de même que des unités de contrôle de radar, des bâtiments pour le personnel, des ateliers d'entretien, etc.

EN ATTENDANT MOSCOU

Le Bomarc peut être lancé en deux minutes. Il grimpe verticalement à une hauteur prédéterminée puis se redresse pour aller chercher sa cible. Aucune décision ne sera prise sur la construction de plus de deux bases de Bomarc jusqu'à ce qu'il devienne apparent que la Russie pourrait être prête, en 1961, à lancer une attaque de puissants bombardiers contre l'Amérique du Nord. M. Pearson s'est dit d'avis à l'heure actuelle qu'une attaque de bombardiers est improbable parce que la Russie est consciente qu'elle serait décimée par une contre-attaque. Il reste cependant le problème de répliquer aux missiles balistiques intercontinentaux. La Russie pourrait lancer une attaque surprise avec des missiles à longue portée. Le Bomarc est une arme défensive contre le bombardier seulement. M. Pearson s'inquiète moins que certains officiers de l'ARC du problème de la reconnaissance.

UN PROBLEME

Certains membres de l'ARC soutiennent que l'Arrow est nécessaire pour des fins de reconnaissance — c'est-à-dire pour déterminer l'importance et la provenance de toute attaque que la part des bombardiers. Mais le ministre de la défense croit que cette mission peut être confiée en toute sécurité aux radars aériens. Un grave problème, dans le système de défense intercontinentaux, réside dans le fait que le Bomarc pourrait toucher un avion ami aussi bien qu'un avion hostile. Ce qui veut dire que le Bomarc ne pourrait être lancé en toute sécurité au milieu d'un engagement aérien, entre les bombardiers et les intercepteurs pilotés des hommes.

des essais nucléaires et sur les dispositifs de surveillance à cet égard.

Il a donné à comprendre que l'URSS persisterait dans ses revendications là où les questions à l'étude obéiraient à des impératifs politiques, que ce fut à Genève ou ailleurs, en ce qui concerne notamment l'emploi de l'exosphère à la mise au point de projectiles.

Les délégations occidentales ont fait bon accueil à la déclaration des Etats-Unis, y a vu "le signe que l'Union soviétique est disposée à collaborer" dans une certaine mesure à la surveillance de l'espace. M. Charles S.A. Ritchie, le chef de la délégation canadienne, a laissé entendre que le geste de conciliation de l'Union soviétique était "encourageant".

Sir Pierson Dixon, de Grande-Bretagne, a commenté laconiquement le changement d'attitude: "C'est un retour souhaitable de l'espace à la terre ferme", a-t-il déclaré.

GENEVE — M. Semyon Tsarapkin, a opposé hier un "non" catégorique au projet de compromis présenté par l'Occident pour mettre fin à l'impasse dans laquelle se trouve la conférence des trois grands sur l'abandon des essais nucléaires.

L'appel des 8 provinces sera entendu dès lundi

OTTAWA — Le premier ministre intérimaire, M. Howard Green, a annoncé, hier soir, que le cabinet fédéral entendra dès lundi prochain l'appel que huit provinces canadiennes ont présenté contre la dernière augmentation de tarifs-marchandises accordée par la Commission des Transports aux chemins de fer.

Les conseillers juridiques des huit provinces seront présents à cette réunion, de même que les procureurs des chemins de fer.

La réunion aura lieu à dix heures, lundi matin, dans l'immeuble principal du Parlement.

Toutes les provinces en effet, à l'exception du Québec et de l'Ontario, ont fait parvenir au cabinet une requête l'invitant à révoquer la majoration de 17 pour cent des tarifs-marchandises à laquelle la Commission des transports a donné son consentement lundi.

Un moyen déplorable

Les provinces contestantes déplorent que les chemins de fer aillent chercher dans une élévation générale des tarifs-marchandises les revenus additionnels dont ils ont besoin pour amortir la hausse des frais de salaires.

Il serait préférable, déclarent-elles, de trouver une source de revenus "autre que l'imposition d'une majoration proportionnelle généralisée des tarifs-marchandises" dont la structure, font-elles observer, donne déjà des signes inquiétants de déséquilibre.

M. Diefenbaker

M. Green a déclaré hier que le premier ministre, M. Diefenbaker, était informé de l'évolution de la situation et qu'il ne serait pas appelé à interrompre son voyage autour du monde pour assister aux audiences.

Condamnant la majoration des tarifs comme "prématurée et injustifiable", les provinces ont réitéré que la Commission des transports n'était pas habilitée à l'accorder parce que les sociétés ferroviaires ne s'étaient pas encore formellement engagées à hausser les salaires de leurs employés.

Elles ont de plus fait valoir que la hausse tarifaire atteindrait, dans une proportion de plus de 73 pour cent, des catégories de tarifs ne rapportant aux compagnies que 32,03 pour cent de leurs revenus.

Le jury: le gaz a causé l'explosion d'Ottawa

OTTAWA — Un jury du coroner est arrivé à la conclusion hier soir qu'un "mélange de gaz et d'air hautement explosif" a été la cause de l'explosion qui a secoué le centre d'Ottawa le 25 octobre dernier, causant des brûlures mortelles à un homme et des millions de dollars de dégâts.

Le jury, qui enquêtait sur la mort de William Anderson, et a causé de l'explosion, a dit dans son verdict que "le gaz est entré dans l'édifice par le truchement d'un conduit de service sans capuchon", qui traitait au sous-sol à travers le mur de l'édifice de l'Addressograph-Multigraph, où l'homme de 65 ans était concierge.

Un certain nombre de recommandations de sécurité ont été émises au sujet du jury qui a délibéré pendant quatre jours sept heures après avoir reçu l'avis de la mort de l'homme.

1. "Le gouvernement provincial nomme une Commission avec autorité d'inspecter tous les réseaux de distribution de gaz dans la province, dans le but d'assurer que l'installation et l'entretien soient appropriés et de toute sécurité."

2. "Que les dossiers et les devis de toutes les installations de distribution de gaz soient conservés aux bureaux locaux du gouvernement."

3. "Qu'on ne permette aucune installation de service de distribution de gaz sans permis de l'autorité compétente."

"Nous recommandons de plus, a dit le jury, qu'un code soit établi pour assurer la sécurité de fonctionnement de tous les services de gaz."

A propos du tuyau d'amenée, sans capuchon, le jury en est venu à la conclusion que l'arrêt du flot du gaz à travers ce tuyau s'était produit à cause "de la vase, de résidus et de moisissure" qui se sont infiltrés dans une section brisée. "Cet arrêt dans le conduit d'amenée s'est produit il y a plusieurs années."

"L'arrêt, causé par des corps étrangers dans le tuyau d'amenée, s'est affaibli à la suite de l'introduction du gaz naturel "plus sec" en janvier 1958, permettant que le gaz recommence de circuler au cours de la nuit du 24 octobre et dans la matinée du 25 octobre 1958."

M. Anderson, a dit le jury a succombé à des brûlures au second et au troisième degré, compliquées par une pneumonie et un choc résultant d'une explosion qui s'est produite dans le sous-sol de l'édifice où il était en service. À 8 h. 19 a.m. heure normale de l'est, selon l'enregistrement du séismographe à l'observatoire du Dominion, le 25 octobre 1958."

LETTRE D'OTTAWA

Du meilleur et du pire au congrès des libéraux

Par Clément BROWN
correspondant parlementaire du Devoir

OTTAWA — Une évidente sincérité, une remarquable franchise et une volonté ferme de reconstruire le pouvoir marquent le congrès du conseil consultatif de la Fédération libérale nationale du Canada. Les quelque 250 délégués à la réunion d'Ottawa ont abordé privément et publiquement importants problèmes et ont tenté d'y trouver des solutions. d'importants problèmes et ont tenté d'y trouver des solutions.

Evidemment, dans ces sortes de congrès, ce qui se passe dans les comités et dans les caucuses ne filtre que malheureusement au dehors. Les résolutions dont nous connaissons la teneur aujourd'hui nous instruiront davantage que les discours publics les plus enflammés. Nous savons d'autre part, aux termes mêmes de M. Pearson, que le caucus de lundi soir a été "franc et rude" et qu'on y a passé au crible la politique officielle du parti telle que préconisée par ses députés. Aux séances publiques, si heureuse que soit l'innovation, les congressistes ont tenus à une certaine pudeur d'expression. Et comme, au surplus, on a procédé par questions et réponses, plutôt que par des discussions en règle, force nous est d'attendre les rapports des comités pour savoir au juste vers quel orient le parti libéral.

S'il ne faut pas oublier que nous sommes en présence de ce que M. Pearson a appelé le "Parlement du Parti Libéral", autorité suprême en dehors du congrès national, il reste à savoir ce que penseront les électeurs libéraux de ce qu'aura décidé le congrès.

On s'est attaché, chez plusieurs, à aborder le plus objectivement possible, les différentes questions soulevées par les congressistes. Le chef du parti, M. Lester B. Pearson, donne l'exemple en évitant l'électoralisme et en recherchant une pensée et une politique originales. Ses interventions, par exemple, à propos de Quémoy et de Matane, des prix de soutien, de la libéralisation du commerce et de la non-prise en compte d'une zone atlantique de marché libre sont à retenir, car elles sont caractéristiques d'un esprit critique dont la pondération est la note dominante.

Naturellement, dans une réunion politique où la presse est présente, on doit s'attendre à ce que les malades internes du parti soient volés. Les séances publiques, à plusieurs moments, se sont transformées soit en "Pop Talks" en vue de réchauffer l'ardeur des partisans, soit en diatribes virulentes contre le gouvernement. L'emphase a même été trop abondamment placée sur ces deux plans. Sans doute, les caucuses et les comités peuvent-ils traiter plus froidement de la politique canadienne que des assemblées semi-électorales dont on espère que la publicité sera impressionnante. Mais il nous semble que l'on devrait se détacher au maximum de ce genre de préoccupations pour scruter les problèmes à leur mérite.

Une autre tendance des réunions publiques, c'est que les participants ont l'air de demander des éclaircissements et des directives aux élus du peuple et du parti plutôt que d'essayer d'imposer leur volonté et de traduire, dans leurs interventions, les préoccupations fondamentales de l'électorat canadien.

Malgré tout, les deux premières journées du congrès libéral ont été profitables. Elles se sont davantage si, une fois de retour dans leurs foyers, les participants s'efforcent de repenser leur libéralisme dans une optique absolue et non par simple opposition au conservatisme, se à la social-démocratie. Il est bien beau de vanter les indubiables réalisations du passé et d'étriller ses adversaires; il est encore mieux de se demander sans pharisaïsme pourquoi on a été battu et ce que le peuple canadien attend du parti libéral.

L'ombre d'une troisième force politique a visiblement préoccupé les congressistes. M. Pearson a eu le mot juste en déclarant que l'émergence d'un troisième parti, capable de remplacer le libéralisme en face du conservatisme, ne se produira que si le parti libéral fait à la tâche d'offrir au peuple cette "option" qu'il espère.

Or, le parti libéral en est-il conscient?

La discussion d'hier, par exemple, a démontré qu'à trop vouloir être contre, on risque de s'enfermer dans des contradictions pénibles ou de s'enfermer dans des dissertations trop générales pour "mordre" auprès de l'électorat.

La critique des déficits financiers du gouvernement actuel nous montre que les libéraux ont été impuissants, jusqu'à présent du moins, à faire original et à faire neuf. Il en est de même du problème des relations fédérales-provinciales où l'on paraît devoir suivre les sentiers déjà tracés au risque de s'acheminer vers le même désastre. Sur le problème du chômage également, les Canadiens attendent des recommandations précises qui ne sont pas encore venues. Quant à l'inflation, lorsque M. Pearson en a traité, "est venu bien près de prêcher, même à notre époque de récession, l'emprunt populaire "forcé" au le hausse des taxes, c'est-à-dire la rareté de l'argent. Seule sa dextérité politique lui a évité un faux pas, mais il faudrait qu'il ait le courage de viser la question.

La vision du parti sur l'aide fédérale aux universités n'a pas varié d'un iota depuis les jours de M. Saint-Laurent. Bien plus, on a permis à ce propos un débat dont le ton était inadmissible sur une aussi grave question. Evidemment, chaque parti traîne avec lui sa queue de godelueurs ignorants, mais pourquoi les mettre en vedette et surtout les applaudir à tout rompre?

AU LENDEMAIN DU COUP D'ETAT

Soudan: l'armée veut renforcer le caractère démocratique de la jeune république africaine

KHARTOUM — Au lendemain du coup d'Etat qui a renversé le régime pro-occidental du premier ministre Abdallah Khairi, le général Ibrahim Abboud a promulgué une série de décrets aux termes desquels il assume, de concert avec un conseil de 12 ministres et un conseil militaire suprême de 13 membres, les pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires du Soudan, ancien condominium anglo-égyptien qui a connu sa complète indépendance il y a deux ans à peine.

Mais le nouveau chef du gouvernement soudanais a tenu à souligner, au cours de sa première conférence de presse, que les forces armées n'entendent pas "conserver indéfiniment le pouvoir" et qu'elles s'emploieront au contraire à renforcer le caractère démocratique de la république.

Interrogé au sujet d'un envoi d'armes britanniques et d'une offre soviétique d'assistance matérielle, le général Abboud a répondu que le nouveau régime acceptera tout ce qui lui paraîtra conforme aux intérêts du pays, et rejettera au contraire toute assistance susceptible de gêner ou de compromettre l'indépendance de la souveraineté du Soudan.

Le chef du gouvernement a de plus annoncé que les journaux de Khartoum, interdits à la suite du coup d'Etat, pourront reprendre la publication dès aujourd'hui. Ils ne des ont le droit de reprendre la publication dès aujourd'hui. Ils ne des ont le droit de reprendre la publication dès aujourd'hui.

Le nouveau cabinet complet, sept ministres et cinq civils, parmi les derniers, on ne trouve pas de chefs politiques éminents. Abboud a émis un décret lui accordant "les pleins pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires".

Dans une émission antérieure, la radio avait rapporté l'arrestation d'un marchand qui s'était servi d'un véhicule pour transporter des armes.

Tout est calme à travers le pays. Le général Ibrahim Abboud a accusé le gouvernement de son prédécesseur de corruption et d'instabilité politique. Il a toutefois remis en liberté, hier, les ministres du cabinet qui étaient en résidence surveillée depuis 24 heures.

"Le gouvernement conservateur est une faillite complète" — M. Pearson

OTTAWA — Le gouvernement conservateur est une faillite complète à tous points de vue, a déclaré hier soir le chef du parti libéral, M. Lester B. Pearson. Le régime Diefenbaker, dit-il, s'est enfoncé dans un univers de contradiction dont il est impuissant à sortir. Le peuple canadien attend encore de lui une politique réaliste et constructive capable de rendre à notre pays sa prospérité et son prestige d'antan.

Le chef du parti libéral canadien a été particulièrement dur pour ses adversaires conservateurs. Il a été longuement acclamé par les délégués participant au congrès du conseil consultatif de la Fédération libérale nationale qui a débuté lundi matin et se terminera demain après-midi.

Après avoir défini le libéralisme et exposé ses objectifs: liberté, sécurité, unité, le leader libéral a abordé tour à tour les problèmes qui se posent aujourd'hui à la Confédération canadienne. A aucun de

ces problèmes, dit-il, le gouvernement Diefenbaker n'a encore apporté de solution après un an et demi de pouvoir.

A propos du chômage, par exemple, les conservateurs ont enlevé le pouvoir aux libéraux en les rendant responsables de la récession et en affirmant que les Tories avaient la recette magique capable d'y mettre fin. Or, le chômage ne cesse de s'aggraver et le gouvernement Diefenbaker n'a rien à offrir pour y parer. En 1958, il a parlé d'un programme de \$1,900,000 constitué de projets déjà mis en plan par les libéraux. Son programme actuel de prêt à cinq pour cent le coût de la main d'œuvre des travaux d'hiver municipaux n'est qu'une goutte dans l'océan. Il est urgent que M. Diefenbaker se décide à convoquer, sur le chômage, une conférence de tous les gouvernements du pays.

A propos de commerce, les conservateurs, dit M. Pearson, parlent d'expansion, mais imposent des restrictions. Il a refusé d'étudier la proposition de libre-échange que lui faisait le Royaume-Uni, il a imposé de nouveaux tarifs sur les lainages britanniques. Ils ont soulevé l'animosité des Etats-Unis. Il est vrai qu'ils ont réduit notre balance défavorable dans ce pays mais c'est par la réduction des importations et non par une augmentation substantielle des exportations canadiennes. Et pour réduire nos importations, il a fallu une récession extrêmement dure dont ils sont incapables de relever le Canada.

Quant à leur politique fiscale, elle est également contradictoire et nulle. Avant les élections, ils critiquaient les budgets déficitaires et leur administration va nous valoir un déficit de \$1 milliard. Ils ont critiqué la politique de "rareté de l'argent" mais aujourd'hui ils adoptent cette politique.

Par leur emprunt de convertissement, les conservateurs ont haussé le loyer de l'argent, au point que les municipalités ne peuvent plus emprunter à un taux raisonnable, ils ont ajouté aux \$50 millions par année, ils ont accordé des primes à qui n'en avait pas besoin pour vendre les obligations de convertissement.

Ce convertissement a été coûteux et mal administré et son résultat sera l'instabilité financière du pays.

En politique étrangère, même faillite lamentable. C'est la confusion la plus complète tout comme en ce qui regarde la défense nationale.

Les ministres se contredisent au sujet de la reconnaissance de la Chine rouge, quand M. Fleming dit "non" et M. Smith dit "oui" et M. Diefenbaker lui-même fait voir son opposition à une telle mesure.

Notre défense nationale et l'élaboration d'une politique à cet égard est laissée aux généraux à leur retraite.

Dans le domaine agricole, les conservateurs avaient prêché "la parité, non la charité" mais leur politique nous vaut des productions excédentaires.

La politique des conservateurs peut se résumer comme suit:

"Cascades de phrases ronflantes; incertitude, confusion et contradiction".

Le Canada, à l'heure actuelle, a besoin d'une politique nationale consistante, fermement et soigneusement appliquée, avec un maximum de bon sens et un minimum d'excitation. Or il ne la possède pas. Mais il doit l'obtenir et seul le parti libéral est en mesure de la lui redonner.

Vibrant hommage à M. St-Laurent

OTTAWA — Les chefs de file du parti libéral ont rendu, hier, un vibrant hommage à leur ancien chef, M. Louis St-Laurent, à l'occasion du banquet qui marquait la deuxième journée du congrès du conseil consultatif de la Fédération libérale nationale.

Son successeur à la direction du parti, M. Lester B. Pearson, s'est fait le porte-parole de tous les libéraux du pays pour féliciter M. St-Laurent de la décoration qui lui fut récemment accordée pour sa contribution au rapprochement entre chrétiens et juifs du Canada.

Voici un des passages des discours de M. Pearson à l'adresse de M. St-Laurent:

"Au nom du parti libéral, je vous félicite, M. St-Laurent, d'avoir reçu récemment à Montréal une décoration si bien méritée. Vous serez toujours pour nous le symbole vivant de l'unité nationale, car c'est à cette cause si importante que vous avez consacré votre vie. Le parti libéral ne pourra jamais oublier l'enseignement que vous nous avez donné dans ce domaine."

"En abandonnant la direction de notre parti en janvier dernier, ici même à Ottawa, vous avez également déclaré que le parti libéral ne devait jamais cesser d'être le parti de la réforme et de la liberté. Cet enseignement, nous devons aussi le mettre en pratique, car il est le fondement même de notre doctrine."

L'ouvrier a droit de faire entendre sa voix

OTTAWA — L'ouvrier canadien ne doit pas uniquement être assuré du droit de négocier collectivement. Il a droit à beaucoup plus que cela. Il a droit de faire entendre sa voix dans la direction de l'entreprise dont il fait partie. Il a droit à une part des profits qu'il contribue à créer.

Voilà ce que déclarait, hier, M. John Wintermeyer, leader du parti libéral ontarien, au congrès du conseil consultatif de la Fédération libérale nationale.

M. Wintermeyer a ajouté que le parti libéral a été trop enclin dans le passé à négliger l'aspect humain de l'économie pour s'attacher surtout à son potentiel physique.

Nous nous disons en faveur de la libre entreprise, dit-il, et nous le sommes, mais nous devons nous demander dans quelle mesure elle est libre et démocratique.

La liberté existe, mais pas pour toutes les entreprises. Nous avons été témoins d'une époque de colosses. Gros capital, grosses sociétés, grosses unions, mais ce qui reste à faire c'est de trouver la place de l'individu parmi ces colosses et de lui redonner sa dignité.

Dans une société où l'individu dépend largement de son revenu, la sécurité peut être pour lui de plus d'importance que son revenu même. C'est une responsabilité supplémentaire de l'Etat de régir l'économie de telle sorte que la protection de la santé et du revenu, les pensions, le plein emploi et la protection contre la désintégration économique soient assurés par un système d'assurance.

Dernier cours de M. Vier ce soir

C'est ce soir (mercredi) à 8h.15, dans l'auditorium de l'Université de Montréal qu'aura lieu dernière conférence du professeur Jacques Vier sur le Théâtre français contemporain. Elle sera consacrée aux perspectives d'avenir de ce théâtre, et le conférencier sera heureux d'insister à cette occasion sur les belles réussites dramatiques qu'il a pu admirer pendant son séjour à Montréal.

Le théâtre canadien lui paraît en effet, en plein essor et il veut lui appliquer le vers de Malherbe:

"Et les fruits passeront la promesse des fleurs". Le public est invité. Entrée libre.

Mme O. Duhamel est décédée

Mme Oscar Duhamel est décédée à Rosemont, lundi soir, le 17 novembre. Elle était autrefois de Sorel. Elle laisse dans le deuil onze enfants: Marguerite (Sœur Saint-Pierre, de la Congrégation de Notre-Dame et supérieure à l'Ecole St-Mathieu, à Montmagny), Armandine (Mme Adélaïde Boisvert), Marie-Jeanne (Sœur Saint-Sylvius, C.N.D., du Collège Marguerite-Bourgeoys), Roland (prêtre de Saint-Sulpice et supérieur du Séminaire de Philosophie), Denise, Rachel (Sœur Saint-Roland, C.N.D., au couvent de l'Assomption), Léonard, Roland (Mme Marcel Léger), Diogène, Jean-Pierre (prêtre et vicaire à Saint-Joseph de Sorel), Julien.

Mme O. Duhamel est exposée aux Salons J.-B. Vallée, 2540 est, Beaudouin. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures en l'église Saint-Marc (Rosemont). Un libéra sera chanté à Sorel à l'église Saint-Pierre, le 20 novembre, vers 11 heures.

M. J. Lesage: "Une victoire des étudiants"

La décision du premier ministre Duplessis de recevoir des représentants des étudiants d'université, après s'être entêtés en sens contraire pendant 11 mois, constitue une victoire éclatante des étudiants et des éléments qui s'emploient dans notre province à rétablir la démocratie.

C'est ainsi que l'hon. Jean Lesage, chef du parti libéral provincial, a qualifié la volte-face récente du premier ministre, M. Lesage qui parlait à la télévision, a insisté sur les problèmes de l'éducation à tous les niveaux.

"Il faut édifier le plus tôt possible, a-t-il dit, la grande charte de l'éducation sur des bases justes et démocratiques et assurer à tous l'égalité des chances. Car l'éducation est indispensable à l'accomplissement du destin de la nation canadienne-française".

Il a rappelé que le congrès a adopté de nombreuses résolutions visant à assurer à tous une formation supérieure basée sur la démocratie.

Le parti libéral mettra sur pied un "Office provincial du crédit scolaire et une commission d'aide aux universités et collèges, qui servira d'intermédiaire entre les institutions et le gouvernement provincial."

SITE D'UNE ECOLE

La CECM trouve le prix de la ville trop élevé

La Commission scolaire de Montréal a accepté, hier, d'acheter de la ville de Montréal le terrain qui lui manque pour compléter celui qu'elle possède déjà pour construire l'école St-Ignace Loyola, mais elle trouve le prix demandé trop élevé et veut le discuter avant de conclure le marché.

Plus loin, sir Geoffrey a dit qu'il y a souvent du vrai dans le vieux dicton: "J'ai raison, c'est le reste du monde qui est faux".

Il a ajouté que des études faites par des psychologues américains ont démontré que les enfants sont plus fréquents dans les familles, mais qu'il y a souvent un membre du groupe "qui a été capable de résister à ce mal général".

"Très souvent, a-t-il dit, on a constaté que les gens-là — ceux qui sont sains d'esprit — étaient ceux qui rendaient les autres fous. Si on avait pu les retirer du groupe, tous les parents nerveux seraient rapidement revenus à la santé. Mais on ne pouvait pas les retirer — ils étaient les sains d'esprit".

L'emplacement des terrains, soit trop fort. Mais on croit, à la Commission scolaire, qu'étant donné l'entente intervenue verbalement avec la ville, il devrait s'agir, entre la ville et la Commission d'une transaction globale, indépendante de l'emplacement des terrains dans le quadrilatère. Partant de ce point de vue, la CECM trouve le prix exigé exorbitant.

Nouvelles écoles

A leur réunion régulière d'hier après-midi, les commissaires de la CECM ont décidé de construire une école de 8 classes pour garçons pour les paroisses Ste-Philomène et Ste-Bibiane. Le Service des immeubles de la CECM a aussi fait part, au cours de la réunion, d'une lettre du surintendant de l'instruction publique, M. J.-O. Desautels, approuvant la construction d'une école secondaire de filles dans la paroisse Notre-Dame-du-Perpetuel-Secours.

SELON LE DEPUTE ALEXIS CARON

Les universités ont cédé au chantage de Duplessis

OTTAWA — M. Alexis Caron, député libéral de Hull aux Communes, a accusé hier les universités québécoises de "manquer du courage nécessaire pour résister au chantage qu'exerce sur elles le premier ministre Duplessis".

Le député parlait à ce moment de l'aide fédérale aux universités. Selon lui, le premier ministre du Québec aurait déclaré aux institutions d'enseignement supérieur de sa province: "Si vous acceptez les subsides d'Ottawa, vous serez privées des subsides de la province".

Les universités québécoises, de poursuivre M. Caron, "devraient avoir le courage de dire à M. Duplessis qu'elles acceptent l'aide du gouvernement fédéral et qu'elles se privent des subsides provinciaux. Il aura une belle bataille sur les bras".

Selon M. Caron, le premier ministre du Québec n'aurait pas le courage de se battre contre les universités.

Le député de Hull a accusé M. Duplessis de "dictature et d'inconscience" en "décrétant", de sa propre autorité, que

les subsides fédéraux aux universités sont anticonstitutionnels et que ces subsides lésent les droits des provinces auxquelles appartient la direction de l'enseignement. D'après lui, l'enseignement même n'est pas touché par des subsides aux universités. Ce n'est pas enfreindre la juridiction des provinces, dit-il, que de construire une école ou de subventionner les institutions d'enseignement sans plus que ce n'est violer le magistrat de l'Eglise que de bâtir un temple.

Les universités, dit M. Caron, devraient cesser d'avoir peur de M. Duplessis et elles devraient le défier.

Sherbrooke et la taxe scolaire

SHERBROOKE. — Le maire Armand Nadeau a déclaré qu'à l'instar des membres de son Conseil, il ne voit pas pourquoi la ville de Sherbrooke devrait servir de terrain d'expérience relativement à une hausse de la taxe de vente pour fins scolaires.

Il faisait allusion à une récente déclaration des commissions scolaires catholique et protestante de Sherbrooke annonçant l'intention de demander à la Législature provinciale l'autorisation de hausser de un à deux pour cent la taxe de vente pour fins scolaires.

Le maire Nadeau a ajouté par ailleurs qu'il approuverait peut-être cette mesure si on l'imposait à l'ensemble de la province, car on éviterait ainsi de créer une situation préjudiciable à la région, surtout en ce qui a trait à son expansion industrielle.

Il a également souligné qu'il serait heureux de rencontrer les commissaires en vue d'étudier cette question.

Le bilinguisme à l'U. de Sherbrooke

Sherbrooke (P.C.) — S. Exc. Mgr Georges Cabana, évêque de Sherbrooke, et recteur de l'université de cette ville, a déclaré, lundi, que cette institution accomplissait un travail admirable en formant, dans différents domaines, des spécialistes bilingues.

Parlant devant le club Richelieu, Mgr Cabana a ajouté que des chefs industriels non catholiques lui avaient déclaré que le Québec a besoin d'une université qui puisse former des hommes parlant anglais et français.

L'évêque de Sherbrooke a révélé qu'un chef industriel de langue anglaise avait, à ce jour, obtenu \$105,000 de souscriptions pour l'université dans l'espoir d'obtenir des diplômés bilingues.

Les cours des H.E.C. aux hommes d'affaires seront repris en 1959

Au cours du déjeuner hebdomadaire de la Chambre de Commerce du district de Montréal, hier, M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes études commerciales, a annoncé que le succès remporté l'été dernier avec les cours de perfectionnement en administration à l'intention des hommes d'affaires avait été tellement encourageant qu'une autre série de cours sera organisée l'été prochain sous les auspices de son école.

Les cours auront lieu en mai et juin et seront donnés à St-Jovite dans les Laurentides. L'équipe de professeurs sera la même que lors de la première série de cours et une quarantaine d'hommes d'affaires pourront en bénéficier.

On sait que ces cours ont été organisés grâce à la généreuse collaboration de la Graduate School of Business Administration de l'Université Harvard, dont le doyen, le professeur Stephen H. Fuller était le conférencier invité au déjeuner de la Chambre de Commerce.

M. Minville a déclaré que pour l'Ecole des Hautes études commerciales l'initiative de l'été dernier et son succès représentent la réalisation d'un rêve caressé depuis longtemps.



Me Alban Flamand, avocat et vedette des programmes télévisés, "C'est la vie" et "C'est la loi", sera le conférencier invité au déjeuner-causerie de l'Association des assureurs-vie de Montréal, jeudi le 20 novembre à 12.15 p.m. au Salon Espagnol de l'Hôtel Queen's. Me Flamand intitulera sa causerie, "Monsieur l'agent".

Amicale du 22e

L'assemblée générale annuelle des membres de l'Amicale du 22ème bataillon demeurant à Montréal aura lieu à 8.45 p.m., ce soir, dans la grande salle d'exercice du 4ème bataillon du Royal 22ème régiment (Chateauguay), au no 4600 de l'avenue Lacombe. Pour plus amples renseignements les membres devront s'adresser à M. J. Plourde, 6752, est rue Sherbrooke, Montréal.

Vichy Suprême
Limonade Gazeuse
PURGATIVE

Laxatif idéal, légèrement effervescent, que même les enfants prennent sans déplaisir. Beaucoup imité parce que supérieur.

Agent général pour le Canada:
J. Alfred OUMET, Montréal

De Vichy, France!

MAITRISE

Conservez-vous votre calme quand tous perdent leur contrôle

VOLONTE

Avez-vous la volonté de tenir quand tout s'écroule autour de vous

CONFIANCE

Croyez-vous en vous-même quand tout et tous sont contre vous



Vous apporte une réponse pratique

Assistez à notre SOIREE EXPLICATIVE GRATUITE le MERCREDI 19 NOVEMBRE A 8 H. P.M.

Assurez-vous d'avoir une place pour cette soirée et réservez-la en nous téléphonant. Nous recevons les appels téléphoniques jusqu'à 9 heures p.m. Présentation de film.

Si vous désirez de plus amples informations, faites-nous parvenir le coupon ci-dessous:

NOM _____
ADRESSE _____
Ville _____ Occupation _____ Tél: _____

2285, rue Papineau
Edifice des Arts Graphiques
Montréal, P.Q.

TEL: LA. 6-0849
LA. 6-0840
LA. 6-0631

EATON - SECHEUSES VIKING

Les avantages de la VIKING Automatique PLUS le Service d'entretien, la Garantie et le Très Bas Prix EATON!

Quel que soit le temps qu'il fait, votre linge séchera rapidement et sûrement! Prêt à ranger ou à repasser semi-humide!

SPECIAL JEUDI — Modèle 88CD

199.00

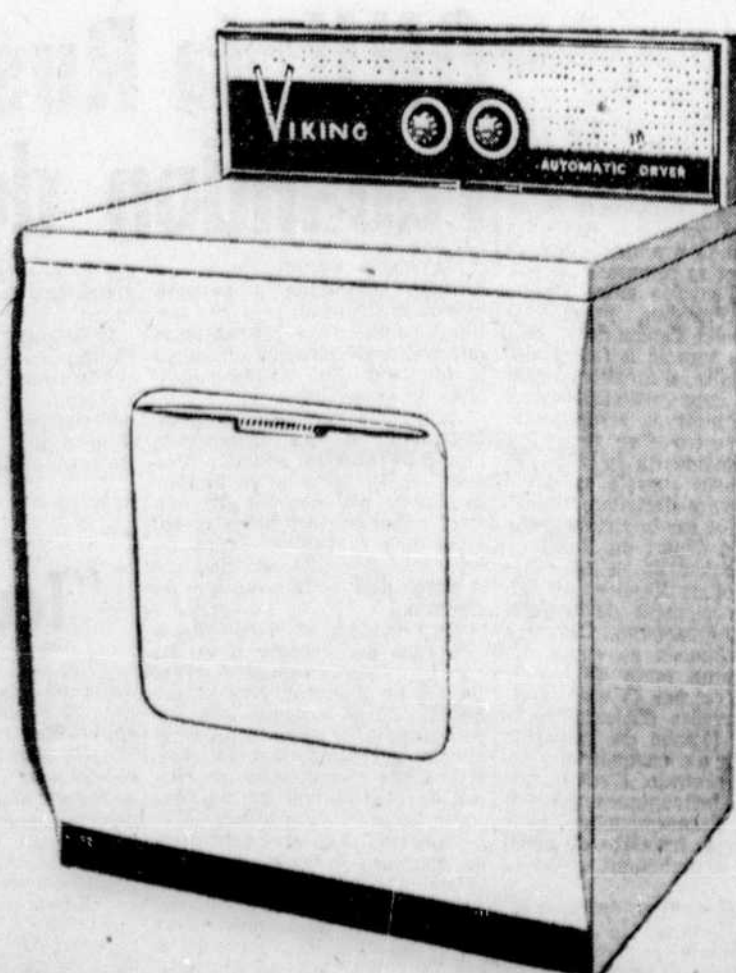
La plupart des maîtresses de maison sont obligées de reconnaître que la VIKING dépasse de beaucoup leurs espérances! Elle leur laisse de grands loisirs qu'elles peuvent consacrer à des tâches plus importantes! La VIKING comporte une minuterie automatique pour le temps de séchage, un sélecteur de température, (haute, moyenne, chaude et froide pour les tissus synthétiques), et un interrupteur automatique qui fonctionne dès que la porte est ouverte.

Souvenez-vous que les frais d'opération de votre sècheuse sont d'environ 10 cents l'heure

5.00 COMPTANT

Payable en 12 mensualités de 12.28 y compris les frais d'administration. La taxe est payable à l'achat

EQUIPEMENT DE BUANDERIE DOMESTIQUE (RAYON 257), AU SEPTIEME, CHEZ EATON.
THE T. EATON CO. OF MONTREAL LIMITEE



Ouverture de la session provinciale aujourd'hui

Régime métropolitain pour Montréal et une aide accrue aux étudiants?

QUEBEC PC — Le gouvernement annoncerait aujourd'hui son intention de doter Montréal d'un régime métropolitain et d'apporter une aide accrue aux étudiants du Québec, alors que débute la troisième session de la 25e Législature provinciale. C'est dans le discours du trône que le gouvernement fera connaître les grandes lignes du programme législatif qu'il entend proposer aux deux Chambres.

Comme par les années passées, il est très probable que le gouvernement demandera aux législateurs d'approuver des sommes additionnelles pour le crédit agricole, l'électrification rurale et l'aide à l'habitation.

Le discours du trône sera lu par le lieutenant-gouverneur de la province, l'hon. Onésime Gagnon.

Ce sera la première session inaugurée par M. Gagnon qui, jusqu'au début de l'année, était ministre des finances dans le gouvernement de l'Union nationale.

Il n'y a actuellement aucune vacance à l'Assemblée législative, où l'Union nationale compte 73 représentants et le parti libéral, 17. Les trois autres sièges sont occupés par des indépendants.

Trois députés ont été appelés à siéger dans le conseil des ministres depuis la dernière session: MM. Daniel Johnson, député de Bagot, titulaire des ressources hydrauliques; Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi, titulaire des terres et forêts; et Gérard Thibault, député de Montréal-Mercier, devenu ministre d'Etat.

Le docteur Arthur Leclerc, qui était ministre d'Etat, a succédé au Dr Albiny Paquette comme ministre de la santé. Ce dernier a été récemment nommé au Conseil législatif.

Le Conseil législatif

On compte deux sièges vacants au Conseil législatif, mais pour la première fois depuis 1936, l'Union nationale y aura la majorité. Des 24 sièges du Conseil, l'Union nationale en

détient 12 et le parti libéral 9; un autre est occupé par un indépendant.

Comme tous les ans, les comités des bills privés et publics verront défiler devant eux, au cours de la session, les représentants de plusieurs municipalités et commissions scolaires de la province qui viendront réclamer certains privilèges ou pouvoirs additionnels.

Le proposeur et le second de l'adresse en réponse au discours du trône à l'Assemblée législative seront deux nouveaux députés: MM. Pierre Bohémer, représentant de la circonscription de Labelle, et Benoit Gaboury, de Mont-Joli, représentant de la circonscription de Matane.

De même au Conseil législatif, deux nouveaux membres, le docteur Paquette et M. John P. Rowatt, président de la Commission des écoles protestantes de Montréal, proposeront et secondront l'adoption de l'adresse.

L'opposition

Bien qu'il ne soit plus chef du parti libéral provincial, M. Georges Lapalme continuera de diriger l'opposition officielle à l'Assemblée législative.

Le nouveau chef du parti, M. Jean Lesage, n'a pas de siège à la Chambre basse. Le député libéral de St-Maurice, M. René Hamel, sera le conseiller de M. Lapalme en Chambre.

Le gouvernement aura à nommer d'ici quelques heures un nouveau vice-président de l'Assemblée législative, poste laissé vacant à la suite de la nomination de M. Daniel Johnson au conseil des ministres.



Brillante réception — Pour marquer le dixième anniversaire du journal bi-mensuel "Informations médicales", une distinguée société, composée de personnalités du monde médical, universitaire et littéraire, a été reçue hier à l'hôtel Ritz Carlton. Sur notre photo, Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université de Montréal, accompagné des quatre hôtes de cette brillante réception. (De gauche à droite) les docteurs Roméo Boucher, fondateur et directeur du journal, Marc Trudel, président du Collège des médecins, Lorraine Trempe, secrétaire du journal, et Wilbrod Bonin, doyen de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. (Cliché Le Devoir)

La fermeture des magasins

L'Exécutif se prononce aujourd'hui sur un projet d'amendement à la loi

Accusations contre les supermarchés

OTTAWA — Une accusation détaillée contre les marchés géants a été présentée hier devant la Commission royale d'enquête sur l'écart des prix. L'accusation précise qu'ils "récoltent des super profits", forcent l'interdiction du consommateur à la promotion et réduisent la part du cultivateur du dollar de l'alimentation.

Dans un mémoire de 15.000 mots, la succursale No 8 des Ouvriers unis des salaisons d'Amérique — CTC — dit que les magasins à chaînes et les marchés géants occupent actuellement une situation "décevante" dans l'industrie alimentaire canadienne. Ils sont de plus en plus en mesure de contrôler le consommateur, le cultivateur et d'importantes sections de l'industrie alimentaire.

"Une juste compréhension de l'écart actuel des prix sur les aliments exige un coup d'oeil de plus près sur la puissance entre les mains des magasins à chaînes".

Paradoxes

Le syndicat dit que les marchés géants tiennent le gros bout du bâton à tel point que les cultivateurs sont souvent "passifs et impuissants" à déterminer les termes de vente des récoltes et du bétail, que paradoxalement, plusieurs ouvriers de l'industrie alimentaire souffrent de mauvaise nutrition; et que l'achat massif concentré de la viande, par les grosses entreprises à chaînes, ajoute au déclin du boucher du coin, est en train de faire passer le pouvoir d'achat des salaisons aux magasins à chaînes.

Le syndicat soumet également dans son mémoire que la publicité sur les vivres a dépassé le "point d'utilité"; que l'emballage et la promotion ont considérablement augmenté l'écart des prix; que les consommateurs sont systématiquement surchargés; et que le marché géant, au lieu d'élargir le choix pour le ménage, l'a limité en fait.

"Autre aspect paradoxal, le consommateur a tellement le choix que bien souvent, il n'a plus le choix du tout. La ménagère, souvent, n'a pas d'autre endroit où aller... car il reste bien peu d'épicerie du coin". D'autres mémoires ont été soumis à la Commission royale de sept membres qui terminent cette semaine ses audiences publiques sur l'écart entre les prix du producteur et du consommateur, pour les aliments.

A l'issue de la séance du Comité exécutif, hier, le président, M. J.-M. Savignac, a dit que le comité étudiera, aujourd'hui même, un amendement au règlement municipal 695 régissant les heures de fermeture des magasins. Si le comité approuve ce projet, ces changements seront soumis au conseil municipal à sa séance régulière du premier décembre.

"Mais d'ici là, comme le règlement 695 interdit l'ouverture des magasins le soir, sauf les vendredis et samedis, il faut que la loi soit respectée".

Les marchands veulent ouvrir le jeudi soir

Il semble que l'administration municipale de Montréal doive se préparer à subir une rude bataille de la part de centaines de marchands qui réclament l'abolition ou la modification du règlement régissant l'heure de fermeture des magasins.

Le nombre des protestataires grandit tous les jours, de même que celui des marchands qui ne se gênent plus pour violer ouvertement ce règlement et ouvrir leurs portes le jeudi soir ouvert. Ils ont fait de très bonnes affaires.

Plusieurs marchands du Plateau Mont-Royal ont apparemment l'intention d'en faire autant, à compter de cette semaine.

Par exemple, plus d'une centaine de marchands du Plateau Mont-Royal se sont réunis cette semaine et ont qualifié le règlement 695 de désuet. Ils se plaignent surtout de la concurrence que leur font les centres d'achat et autres magasins établis en bordure des limites de Montréal.

Alors que ces magasins peuvent ouvrir leurs portes les soirs de semaine, ceux de Montréal sont obligés de fermer leurs établissements et regarder leur clientèle se diriger ailleurs.

La plupart des marchands qui réclament l'abolition ou la modification du règlement 695 soulignent qu'aujourd'hui le public fait ses emplettes le samedi, il y a bien des années, ses habitudes d'achat ont beaucoup évolué, surtout depuis la guerre.

Il semble qu'on puisse s'attendre à ce que nombre de marchands ouvrent leurs portes, jeudi soir prochain, en dépit de l'ordre que le président de l'Exécutif a donné à la police de faire respecter le règlement. M. Savignac a même menacé les marchands qui vio-

La bonne voie!

L'épargne mène à la prospérité, développe le sens de l'économie, stimule l'énergie et brise le complexe d'infériorité.

L'ENTRAIDE
IMMOBILIERE
LAURENTIENNE

1344 est, Sherbrooke
LA. 1-3698

facilite la pratique
de l'épargne méthodique



SIGNATURE D'UNE NOUVELLE ENTENTE COLLECTIVE: Photographiés ci-haut lors de la signature d'une entente collective d'une durée de trois ans à Montréal hier sont, de gauche à droite assis, M. Roland Goedike, représentant international de l'Union internationale des ouvriers unis des brasseries (FAT-COI-CTC); M. J.-Armand Desrosiers, président de la Brasserie Dow Limitée, et M. Georges Roussin, secrétaire-trésorier de la compagnie. Debout, même ordre, M. René Lachance, représentant de l'union dans la ville de Québec, et M. Donat Reid, président du local No. 301 de l'union. La nouvelle entente affecte environ 750 employés de la Brasserie Dow à ses usines de Montréal et de Québec.

INFORMATIONS SYNDICALES

Grève à la East Malarlic

Malarlic, Qué. — Les mineurs à la East Malarlic Gold Mine, près de cette municipalité du nord-ouest québécois, ont déclaré la grève hier pour appuyer leurs revendications de salaires plus élevés et d'heures de travail moins longues.

Les 405 mineurs veulent obtenir une augmentation de 15 cents l'heure et la semaine de 40 heures. Ils reçoivent à l'heure actuelle un salaire de base de \$1.14 l'heure pour la semaine de 44 heures.

Les mineurs, membres du syndicat des métallurgistes unis d'Amérique, — CTC — veulent également que les augmentations soient rétroactives à l'heure janvier.

A une réunion dimanche soir,

Contrat à la Brasserie Dow

Les négociations entre la Brasserie Dow et le local No 301 de l'Union internationale des ouvriers unis des brasseries (FAT-COI-CTC) se sont terminées hier à Montréal par la signature d'une entente collective pour une durée de trois ans.

Cette entente collective qui affecte environ 750 employés dans les établissements Dow de Montréal et de la ville de Québec, porte le taux de base des gages à \$2.09 l'heure. Ce taux de base des gages continue à être égal à celui de l'industrie de la bière en Ontario.

L'entente prévoit aussi une augmentation de 10c et 12c l'heure devant être en vigueur respectivement le 1er octobre 1959 et le 1er octobre 1960.

M. Roland Goedike, représentant international de l'Union, et M. J.-Armand Desrosiers, président de la Brasserie Dow, ont fait conjointement la déclaration suivante: "Les négociations qui ont duré un mois se sont déroulées dans une atmosphère d'amitié et de respect, ainsi que de compréhension de nos problèmes mutuels, et nous sommes heureux de termes de l'entente qui sont satisfaisants pour les deux parties en cause".

La nouvelle entente collective remplace le contrat de trois ans qui s'est terminé le 30 septembre 1958. Par ce dernier, on établissait la parité entre les gages en Ontario et les gages de la Brasserie Dow dans le Québec. Ce principe a été maintenu dans l'entente collective actuelle.

Certaines clauses établissant des avantages additionnels ont été incorporées à la nouvelle entente, en particulier: une semaine supplémentaire de vacances à tous les employés fai-

sant partie de l'Union, qui ont trois ans de service et plus. Cette clause entrera en vigueur le 1er janvier 1960.

L'hon. Rivard et
les grèves

QUEBEC — Le recours à la grève en vue de la conclusion d'un contrat de travail n'a été utilisé que dans moins de 10 pour cent des cas, l'an dernier, dans la province de Québec, a déclaré hier soir le ministre provincial des transports, M. Antoine Rivard.

Passant en revue la politique ouvrière de l'Union nationale devant un groupe de partisans de ce parti, le ministre a révélé que 75 pour cent des contrats de travail en vigueur dans la province en 1957 étaient le fruit de négociations, que 18 pour cent avaient été conclus après conciliation et que six pour cent avaient été adoptés après arbitrage.

Rappelant que le présent gouvernement avait, dès 1937, adopté, la loi sur le salaire minimum: "il faut encore se souvenir, à-t-il poursuivi, que la classe ouvrière doit au gouvernement de l'Union nationale la liberté d'association. C'est par une loi adoptée en 1937 que la reconnaissance... de la liberté d'association syndicale fut consacrée..."

LA GREVE A CHRS

Une réponse à
M. Turcot

"Un seul des onze employés syndiqués du poste CHRS de St-Jean se présente au travail et il est faux de prétendre que

L'INSTRUCTION GRATUITE

Jean Marchand:
"Déclarations
révoltantes!"

M. Jean Marchand, secrétaire général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, a qualifié d'attitude rétrograde et révoltante les déclarations faites la semaine dernière par l'hon. Johnny Bourque, M. Maurice Allard et Mgr Ira Bourassa, Sherbrooke, à l'effet qu'on ne devrait pas instaurer l'instruction gratuite dans la province de Québec.

"Au moment de son histoire a dit M. Marchand, où la province de Québec doit repenser tout son système éducationnel et donner à tous nos jeunes le libre accès à l'instruction, il est déplorable que des personnalités constituées en autorité politique ou autre émettent des jugements aussi rétrogrades. Ceux-ci ne peuvent s'expliquer que par l'absence totale d'une conscience sociale et une ignorance profonde des besoins de notre groupe ethnique".

12 des 18 employés ne participent pas à la grève actuelle", a déclaré hier soir un porte-parole du syndicat de CHRS, affilié à la CTCOC. Il répondait à une affirmation faite la veille par M. Bernard Turcot, gérant du poste. La confusion viendrait de ce que ce dernier compte comme employés les speakers à temps partiel qui préparent des émissions pour leur propre compte, après avoir loué le temps au poste. Ces speakers donnent surtout des émissions en langues étrangères.

Parmi les 11 employés considérés comme syndiqués, un seul n'a pas signé sa carte d'adhésion au syndicat, et il ne se présente même pas au travail. C'est donc la quasi-totalité des employés du poste qui refusent de travailler jusqu'à ce que la direction consente à reprendre son emploi deux de leurs compagnons.

Grève à Saint-Hyacinthe

Près de 150 travailleurs de la fonderie Canadian Steel, de St-Hyacinthe, ont quitté leur travail, il y a quelques jours, avant que le différend portant sur les salaires ne soit soumis à un tribunal d'arbitrage. La compagnie a fait une déclaration aux journaux soutenant que la grève était illégale et indiquant qu'elle n'entendait pas reprendre les négociations avant le retour au travail de tous les membres du syndicat.

M. Gérard Picard, président de la Fédération de la métallurgie (CTCOC), a fait à ce sujet la déclaration suivante: "Le Comité de négociation du syndicat et ses aviseurs de la Fédération nationale de la métallurgie et de la CTCOC ont rencontré, lundi, la direction de la compagnie pour expliquer qu'il n'admettait pas son opinion légale que le droit de grève et le droit de piquetage relèvent du code criminel canadien et non pas de la loi des relations ouvrières de la province de Québec, que la validité de cette loi était méconnaissance des tribunaux, que la Cour suprême du Canada en déclarant invalide la loi du Cadenas avait exposé entre autres choses qu'une province n'avait aucune juridiction pour créer des crimes et que la compagnie devra reprendre les négociations dès que ce sera possible en vue d'arriver à une solution équitable du différent actuel".

L'assemblée du syndicat à l'unanimité à la suite d'un vote au scrutin secret a adopté une résolution accordant un appui total à son comité de négociations et à ses aviseurs et une copie du texte a été transmise à la compagnie.

L'arrêt de travail provient de modifications aux conditions de travail et de malaises qui durent depuis assez longtemps déjà.

Bref de prohibition demandé contre un ordre de déportation d'un jeune couple haïtien

MONTREAL — Une requête pour obtenir un bref de prohibition contre la déportation d'un jeune couple haïtien a été présentée hier en Cour supérieure de la province de Québec. Le tribunal entendra cette requête le 24 novembre.

Cette requête adressée au ministre de la citoyenneté et de l'immigration a été inscrite par Me A.H.J. Zaitlin, avocat de Montréal, au nom de Jean Oreste Volcy, 28 ans, et sa femme, Andrée, 22 ans, chanteuse de cabaret.

Le couple a un bébé de trois mois né au Canada et qui n'est par conséquent pas sujet à la déportation.

Le ministère de l'immigration avait ordonné la déportation des époux Volcy il y a plusieurs mois. Une injonction fut demandée à l'encontre de cet ordre, mais la cause ne fut jamais entendue parce que le ministère retira l'ordre de déportation en attendant la fin d'une enquête plus poussée dans cette affaire.

Il y a une semaine, un deuxième ordre de déportation a été émis et signé par le ministre de l'immigration. Le couple a appelé parce que leur enfant deviendrait orphelin ou se verrait privé de sa citoyenneté canadienne par la déportation de ses parents. La requête demande qu'un bref de prohibition soit émis parce que l'ordre de déportation démontre "un abus illégal de pouvoir, contraire à l'ordre public, aux bonnes mœurs, et à la charité chrétienne".

La ville condamnée à payer \$575.
pour une dent brisée

Le juge Ignace-J. Deslauriers, de la Cour supérieure, a accordé \$575, de dommages aux parents d'une fillette de 7 ans qui s'était brisée une dent en tombant sur un trottoir en mauvais état, en 1955.

M. et Mme Lapkowski avaient pris, contre la ville de Montréal, une poursuite de \$2.700 en soutenant que leur fille était définitivement défigurée par l'accident dû à la négligence de la ville.

Le juge Deslauriers en vint à la conclusion que l'enfant n'était pas défigurée et que ses chances de mariage éventuel n'étaient pas amoindries pour avoir perdu la moitié d'une incisive supérieure. "D'autant plus que la réparation faite a été bien réussie".

Mais, comme la ville de Montréal avait négligé l'entretien d'un trottoir temporaire le long de la rue Lemieux où s'est produite la chute de la fillette, il a tint responsable de l'accident et la condamna à payer les dommages déjà mentionnés.

Poursuite de \$16,000. contre
la ville et deux médecins

Le juge C.-E. Ferland, de la Cour supérieure, a commencé, hier, l'audition d'une cause en dommages de \$16,000, intentée à la ville de Montréal, au Dr L.-G. Huard et au chirurgien chef de l'hôpital Ste-Justine, le Dr J.-H. Rivard.

M. Léon Cardin intente cette action à la suite d'une paralysie partielle dont souffre son fils depuis qu'une aiguille hypodermique s'est brisée dans son bras au cours d'une injection de vaccin Salk. L'enfant souffre de paralysie d'un bras et de la main.

Par deux fois on tenta de l'extraire mais sans pouvoir la localiser.

Un vol de \$17,000. commis dans
une Caisse populaire

Notre-Dame-de-la-dorée, Qué. — Des cambrioleurs ont fait main basse sur une somme de \$17,000 en billets de banque et valeurs négociables à la caisse populaire de ce petit centre du

Un incendie détruit un magasin

Un violent incendie a dévasté, hier après-midi, un magasin de radios et d'appareils de télévision situé au numéro 820 est, rue Rachel. Le feu, qui s'était déclaré dans la cave de l'établissement, se propagea rapidement et l'on a craint pendant un certain temps que le

sinistre ne se propage aux magasins et habitations environnants. Il fallut environ deux heures aux pompiers des postes 14 et 16 pour maîtriser complètement cet incendie dont les dommages ne sont pas encore évalués.

Photographie de distinction

studio D. Léonard

Photographe établi depuis 1901

UNE ATTENTION SPECIALE AUX MEMBRES DU
CLERGE ET DES COMMUNAUTES RELIGIEUSES
63, RUE MONT-ROYAL EST — VI. 4-2911

France: la campagne électorale est beaucoup moins animée qu'à la veille du grand référendum

PARIS. — A huit jours de la consultation, la campagne électorale tarde singulièrement à s'animer. De nombreux panneaux d'affichage demeurent vides. Les réunions sont peu nombreuses et dans l'ensemble, peu fréquentées. A Paris et dans les grandes villes, rares sont celles où le nombre des auditeurs dépasse la centaine.

Quelques personnalités, généralement nouvelles venues dans les luttes politiques, rencontrent des succès de prestige dus le plus souvent à une notoriété acquise sur d'autres champs de bataille — y compris celui des lettres. Toutefois la portée politique de ces mouvements, ou la curiosité, voire l'amitié, entre pour une bonne part, demeure douteuse. La ou une formation domine nettement et dispose d'une organisation en profondeur ses militants parviennent parfois à organiser localement des rassemblements de quelque importance.

Mais pour les candidats isolés une réunion demeure souvent une aventure qui peut être plus dommageable qu'utile. Aussi beaucoup d'entre eux préfèrent-ils s'en tenir à des visites aux notabilités locales et aux électeurs influents, dans une sorte de campagne de "porte à porte" insistante et discrète.

Peu spectaculaire, la campagne n'est pas davantage passionnée. Les questions posées aux aspirants députés, la contradiction qui leur est apportée, ont trait en général aux affaires locales. Les questions politiques ne sont guère abordées que par le biais de l'antiparlementarisme, thème facile auquel s'abandonnent volontiers les candidats nouveaux et même certains députés sortants.

Les familles de la compétition électorale assurent unanimement que cette apparente indifférence — qui paraît n'épargner aucune région ni aucun parti — contraste nettement avec l'intérêt manifesté par l'opinion pendant la campagne qui a précédé les élections du 2 janvier 1956. Comment s'explique-t-elle et que laisse-t-elle pressager?

On entend dire que la multiplicité des candidatures rivales, l'imprécision d'étiquettes voisines recouvrant des orientations politiques parfois très différentes, le nombre des partis et organisations en présence, sèment la confusion et désorientent l'électeur. Pourtant en 1956 dix-huit formations avaient été reconnues comme "groupements" et partis "nationaux" parce qu'elles présentaient des listes

dans trente départements au moins, et dix autres avaient sollicité en vain ce "label". Cette année, en dépit d'une gamme quasi illimitée d'étiquettes, il n'y a plus que douze formations reconnues à l'échelle nationale.

Surtout le système électoral confère au scrutin une clarté au moins apparente qui lui fait singulièrement défaut. Chacun comprend aisément qu'entre les candidats qui briguent un unique siège à l'échelon de quelques cantons celui qui a le plus de voix l'emporte.

Prendant un désir, peut-être louable, pour la réalité, certains voudraient ne voir en présence que deux camps: pour les uns, les partisans du "oui", et les tenants du "non". Selon d'autres les "marxistes" d'une part, leurs adversaires d'autre part. Ou encore les "anciens" et les "hommes nouveaux", les "nationaux", ou les "républicains", ou même les deux réunis, contre les "extrêmes".

La diversité des définitions démontre assez la vanité de cette volonté simplificatrice. Le choix des électeurs, dit-on, n'est pas aisé: l'est-il jamais?

Force est donc de chercher dans les circonstances politiques et presque dans l'état moral de l'opinion l'explication de la grève des électeurs. Une phase d'absolutisme, aussi temporelle qu'elle que la France vient de traverser et connaît encore, modifie inévitablement le rapport des forces politiques. Le général de Gaulle a pris en charge tous nos problèmes, celui de l'Etat comme celui d'Algérie; il a même monnayé qu'il hésiterait pas à gouverner contre le gré d'une partie de ses supporters les plus bruyants. A ses ministres, à l'opinion, il offre "une dernière expérience loyale de régime parlementaire", selon sa formule, le rôle du Parlement étant d'ailleurs réduit et strictement délimité. Dans ce contexte, les élections apparaissent comme une sorte de formalité qui n'est pas de nature à modifier la situation ainsi créée, ni même à infléchir sérieusement la marche des événements.

Aujourd'hui encore tout repose sur un homme. Demain on verra "le pouvoir arriver", le soin de légiférer et celui de gouverner étant partagés ou contrôlés par les élus que va se donner la nation. Celle-ci ne pourrait remplir leur tâche sans une large adhésion populaire. Plus que le détail de la composition de la future Assemblée, le premier enjeu des élections est l'étendue de la participation au scrutin. Sans quoi, né dans l'indifférence et l'abstention, le nouveau Parlement ne tarderait guère à connaître la désaffection qu'a connue son devancier et qui fut fatale à la IV^e République.

Pierre VIANSSON-PONTE (Le Monde)



Aux quatre coins du monde

Paris: le gouvernement français cherche une solution de rechange au projet de libre-échange

PARIS. — Le général de Gaulle et son cabinet ont examiné hier des solutions de rechange au projet britannique d'une zone de libre-échange qui grouperait 17 nations européennes. Les autorités françaises ont en même temps révélé que le premier ministre Macmillan a envoyé une nouvelle lettre au président du conseil français, soulignant la nécessité de trouver une solution au problème. La Grande-Bretagne veut trouver une solution avant le 1^{er} janvier, alors que le marché commun de six nations commença à fonctionner. Le plan britannique, cherchant à éviter des tarifs préférentiels entre les membres de ce groupe, propose de relier le marché commun aux 11 autres membres de l'Organisation européenne de coopération économique. On a appris de sources françaises que la France proposera un soulagement partiel des restrictions à l'importation entre les six nations du marché commun et les 11 autres membres de l'OECE.

Taïpeh: le silence fréquent des canons permet la réouverture des écoles à Quemoy

TAIPEH. — Les batteries côtières de la Chine communiste sont redevenues silencieuses hier et les nationalistes des îles Quemoy ont commencé à faire des plans en vue de la réouverture des écoles secondaires. Une école du centre de l'île a déjà repris ses classes en dépit des bombardements qu'effectuent les communistes tous les deux jours. Les autorités ont déclaré que dans les écoles primaires, l'année scolaire va débuter jeudi prochain. Les écoles avaient fermé leurs portes le 23 août quand les communistes ont commencé à canonner les îles Quemoy. Depuis que les communistes ne tirent leurs obus que tous les deux jours et sans trop de fracas, on a construit de nouveaux abris près des écoles pour que les enfants s'y réfugient durant les bombardements. Hier, l'artillerie communiste a été un peu plus active. Ses batteries côtières ont tiré 1,024 obus sur les îles Quemoy et des îlots environnants. Le bombardement a été le plus intense depuis le 7 novembre.

Cuba: la rébellion s'étend à plusieurs régions du pays

LA HAVANE. — Une bande de rebelles voyageant en automobile a ouvert le feu sur un poste de police dans une banlieue de La Havane, tuant au moins quatre policiers. Six autres policiers ont été blessés, dont deux sont dans un état critique. Certains rapports veulent qu'un cinquième agent ait été tué alors que les assaillants prenaient la fuite. Les rebelles ont surpris les policiers au moment où l'équipe de nuit prenait la relève en face du poste. Une chasse à l'homme a aussitôt été entreprise. C'est la première fusillade rebelle dans la capitale depuis plus d'une semaine. Cependant, l'armée a annoncé que 45 rebelles ont été tués dans des escarmouches lundi, dans la province d'Orient, forteresse de la révolte de Fidel Castro contre le président Fulgence Batista. L'armée a aussi confirmé que les rebelles ont attaqué une garnison rurale à Imias, 35 milles à l'est de Guantanamo, sur la côte sud. Une vingtaine d'hommes et de femmes ont été blessés dans cette attaque, disent les autorités, qui se refusent à confirmer la prétention des rebelles voulant que 150 soldats aient été capturés et 40 blessés.

Bonn: le gouvernement de la République fédérale rejette les propositions russes sur la réunification allemande

BONN. — Le gouvernement de la République fédérale allemande a fait tenir au gouvernement soviétique une note exposant qu'un traité de paix allemand ne devra être envisagé et discuté que par le gouvernement souverain de toute l'Allemagne. Ce document, qui constitue une réponse aux précédentes notes de Moscou, rappelle que les grandes puissances (y compris la Russie) se sont mises d'accord sur la création d'une commission qui serait chargée d'étudier la question de la réunification. Mais, si tous les intéressés sont favorables à la création d'une commission, les avis sont partagés quant au rôle de cet organisme. Rappelons les positions: les occidentaux, avec l'appui de Bonn, insistent pour examiner en premier lieu le problème de la réunification au cours d'une conférence réunissant les grandes puissances et les représentants de la République fédérale. Mais Moscou, pour sa part, déclare qu'il appartient aux gouvernements de l'Allemagne occidentale et de l'Allemagne communiste de s'entendre sur la réunification. Bonn s'y refuse, mais souligne que les Allemands de l'Ouest accepteraient des élections libres dans les deux pays.

Washington: les républiques d'Amérique latine insistent sur la coopération économique

WASHINGTON. — Les présidents de trois républiques d'Amérique latine ont déclaré hier que l'hémisphère, faute d'une amélioration rapide et sensible de l'économie de la région, est menacé de graves dangers. MM. Manuel Prado (Pérou), Juscelino Kubitschek (Brésil) et Camilo Ponce Enríquez (Equateur) ont adressé un message à la Conférence inter-américaine sur la coopération économique qui s'est ouverte lundi à Washington sous la présidence de M. Alfonso Lopez, ancien président de la Colombie. Dans ce message, MM. Prado, Kubitschek et Enríquez soulignent que le niveau de vie des populations de l'Amérique du Sud est appelé à baisser et que toute cette région deviendra une cible facile pour le communisme si les républiques américaines n'avisent pas sans délai aux problèmes d'ordre économique. Il leur paraît impérieux d'accroître davantage la coopération économique entre les divers pays.

Espagne: la police procède à des arrestations; vaines protestations des intellectuels

BARCELONE. — Quatorze socialistes catalans, dont cinq éminents avocats, ont été arrêtés pour travail clandestin contre le régime Franco. Un certain nombre d'arrestations ont été signalées depuis une semaine en diverses parties de l'Espagne, particulièrement à Madrid et dans la région basque. La personnalité la plus en vue parmi les détenus de Barcelone est Juan Reventos Y Carner, jeune professeur de droit de l'Université de Barcelone et petit-fils d'un ministre du gouvernement républicain qui a été renversé par Franco. De sources autorisées, on a appris que le président du Barreau de Barcelone a protesté contre les arrestations auprès du gouverneur provincial mais que cette protestation a été repoussée.

Paris: les détenus politiques d'Algérie ont cessé leur grève de la faim

PARIS. — Ahmed Ben Bella, Mohammed Boudiaf, Mohammed Khider, Hocine Ait Ahmed et Mostepha Lacheraf ont cessé la grève de la faim qu'ils avaient commencée le 29 octobre au quartier des détenus politiques de la prison de la Santé. Les dirigeants nationalistes algériens ont modifié leur attitude à la suite de la décision prise par l'administration responsable de faire bénéficier de nouveau Salah Louanchi et quatorze autres anciens responsables du F.L.N. en métropole d'un traitement proche du régime politique, tel que celui qu'ils avaient connu après leur arrestation. On sait que c'était là l'objectif visé par Ahmed Ben Bella et ses quatre compagnons. D'autre part, Bifrah Rabah, autre membre du "gouvernement algérien", s'est vu accorder la semaine dernière un régime plus libéral pour celui de droit commun auquel il avait été soumis jusqu'alors. Sitôt après qu'il eut cessé la grève de la faim, Ahmed Ben Bella s'est entretenu avec ses avocats, Me Pierre Stibbe et Me Hachemi Cherif, arrivé du Maroc à Paris le jour même.

Argentine: la grève a pris fin dans l'industrie des pétroles

BUENOS AIRES. — Le ministre de l'intérieur Alfredo Vitolo annonce que la grève des ouvriers de l'industrie pétrolière dans la province de Mendoza a pris fin hier matin. Les ouvriers avaient quitté le travail le 31 octobre et la grève menaçait de se propager à tout le pays. C'est ce qui a incité le président Arturo Frondizi à décréter l'état de siège le 11 novembre. La fin de cette grève a légèrement atténué la situation tendue qui régnait à travers l'Argentine, mais M. Frondizi doit encore affronter la menace de 62 grands syndicats d'ordonner une grève nationale si le gouvernement ne parvient pas à enrayer la montée du coût de la vie. Les chefs syndicaux avaient d'abord ordonné une grève de protestation de 48 heures pour jeudi, mais samedi dernier ils ont décidé de la retarder de deux semaines au moins. Les nationalistes argentins s'opposent au plan du gouvernement qui veut résoudre la crise économique en invitant des étrangers à entreprendre le développement de l'industrie pétrolière languissante du pays. Ce sont ces contrats avec des étrangers qui avaient déclenché la grève dans la province de Mendoza, grève que le président a qualifiée d'insurrection fomentée par les communistes.

Cape Canaveral: lancement apparemment fructueux d'une fusée Atlas

CAPE CANAVERAL. — Un projectile balistique intercontinental (Atlas) a été lancé dans l'espace, lundi soir, mais les dirigeants de l'aviation américaine ont gardé le silence, hier, sur le sort de la gigantesque fusée. Si le projectile de 100 tonnes a atteint sa cible, les Etats-Unis auront accompli un autre pas dans leurs efforts pour perfectionner une fusée porteuse capable de lancer une arme nucléaire sur tout objectif sur terre. Toutefois, on a gardé un silence complet, dans les milieux officiels après le lancement de l'Atlas, à 11 heures lundi soir. Les trois moteurs de l'Atlas ont accumulé plus de 350,000 livres de pression avant que la fusée ne quitte sa rampe de lancement. Puis, elle a filé dans la nuit. Les flammes jaillissant de ses bouches d'échappement ont presque aveuglé les journalistes qui ont assisté au lancement d'une plateforme installée à trois milles de distance. L'Atlas s'est élevé en droite ligne pendant quelques minutes, puis il a effectué une légère courbe en direction du sud-est. Quatre minutes plus tard, le projectile ressemblait à une grosse étoile suspendue dans le firmament. Trente secondes s'écoulèrent et l'on perdit de vue la fusée, dont le combustible était apparemment épuisé.

Alaska: dernière phase de la campagne électorale; victoire démocrate prévue

JUNEAU, Alaska. — La première campagne électorale de l'Etat de l'Alaska, qui dure depuis bientôt quatre mois, entre dans sa phase finale cette semaine. Une nouvelle série d'événements rend difficile toute prédiction sur le résultat du scrutin qui aura lieu le 25 novembre. Deux événements majeurs peuvent influencer le résultat. Le premier a été le balayage démocrate aux élections du 4 novembre. L'autre a été une nouvelle annonce par le secrétaire de l'intérieur, M. Fred Seaton, qui fait campagne pour les candidats républicains. Il a dit que les propositions de règlement de pêche pour 1959, en Alaska comporteraient une interdiction sur les pièges à saumon. Il y a deux sièges en jeu pour le Sénat américain, un siège à la Chambre des représentants et le contrôle du gouvernement de l'Etat par le premier gouverneur élu de l'Alaska. Un des candidats au Sénat, le démocrate E. L. Bartlett, est considéré comme le grand favori. Son élection est généralement considérée. L'intérêt électoral se porte donc dans la course, pour l'autre siège sénatorial, entre deux anciens gouverneurs de l'Alaska, le démocrate Ernest Gruening et le républicain Mike Stepovich.

Dépêches hors sac

RABAT. — Le roi Mohammed V a réclamé le retrait des troupes étrangères du Maroc. Il a dit que l'évacuation de certaines forces étrangères déjà commencée ne "serait pas jugée satisfaisante". Parlant à l'occasion du 3^e anniversaire de son accession au trône, le roi a déclaré que le retrait des forces étrangères est le principal objectif de la politique marocaine. Il a aussi réclamé le retour des territoires marocains, mais sans les nommer. On sait que des troupes françaises, espagnoles et américaines sont maintenant stationnées au Maroc.

BANGKOK. — La police annonce l'arrestation de trois hommes qui ont tenté de renverser le gouvernement révolutionnaire au pouvoir depuis le coup d'Etat sans effusion de sang du 29 octobre dernier en Thaïlande. Les prisonniers sont d'anciens membres de l'Assemblée nationale. L'un d'eux serait le neveu de l'ex-premier ministre P. Pibul Songgram.

COPENHAGUE. — Le comte Eigil Knuth, autorisé en matière d'exploration arctique, affirme que l'activité militaire des Etats-Unis au Groenland met en péril la vie, la propriété et la culture des Esquimaux. Le comte porte cette accusation dans une série d'articles publiés par un journal indépendant de Copenhague.

PARIS. — Les hebdomadaires "L'Express" et "France-Observateur" et le quotidien communiste "L'Humanité" ont été condamnés ces jours derniers à de fortes amendes, ayant été reconnus coupables de diffamation à l'égard de M. André Morice, ancien ministre de la défense nationale. L'amende est fixée à 800,000 francs (environ 11,900) dans le cas de "L'Express", à 400,000 francs pour "France-Observateur" et à 100,000 francs pour "L'Humanité".

RIO DE JANEIRO. — Le ministre des affaires extérieures du Canada a eu hier un long entretien avec son homologue brésilien, M. Francisco Negro de Lima. M. Sidney Smith, qui doit passer cinq jours au Brésil, a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il est venu au Brésil pour se familiariser avec les problèmes de ce pays et pour accroître, sur tous les plans, les échanges canado-brésiliens.

SAIGON. — Son Excellence Mgr André Jacq, évêque du Vietnam-Nord, a été expulsé du pays, a annoncé hier l'agence de presse du Vietnam.

Le prochain président des E.-U. sera-t-il catholique?

WASHINGTON. — Les récentes élections législatives et l'ouverture prochaine de la campagne en vue des élections présidentielles de 1960 ont ramené une vieille question qui, dès maintenant est débattue dans la presse et dans les milieux politiques: un catholique peut-il être président des Etats-Unis?

On parle beaucoup de ce problème dans les journaux à l'heure actuelle, à cause des succès importants remportés aux élections du 4 novembre par des candidats catholiques au Congrès.

Les résultats des élections ont été interprétés par certains éditorialistes comme un déclin marqué de la bigoterie dans ce pays où la séparation de l'Eglise et de l'Etat constitue pratiquement une fétiche politique depuis la proclamation de la République américaine.

Le problème est d'autant plus à l'ordre du jour que le sénateur Joseph Kennedy (Massachusetts), l'un des aspirants favoris à la candidature présidentielle démocrate de 1960, est un catholique.

Fils de Joseph P. Kennedy, jadis ambassadeur des Etats-Unis en Grande-Bretagne, le jeune sénateur, (il a 40 ans) a presque remporté la victoire à la mise en nomination pour la vice-présidence en 1956.

Plusieurs observateurs ont été impressionnés par la victoire remportée au Sénat par le démocrate Eugene McCarthy, un catholique, sur un sénateur non-catholique et très populaire, le sénateur Edward J. Thyne, dans le Minnesota, Etat fortement protestant.

Des catholiques ont également remporté la victoire dans des Etats aussi divers que le Maine, le Michigan et le Connecticut.

De plus le poste de gouverneur a été atteint dans trois Etats très importants, l'Ohio, la Pennsylvanie et la Californie, par des catholiques.

Le seul critère que les analystes possèdent pour tenter de mesurer les répercussions de la religion sur les élections présidentielles est le cas de M. Al Smith, ex-gouverneur de l'Etat de New-York qui fut candidat démocrate à la Maison Blanche en 1928. Le seul catholique qui ait jamais été choisi par un grand parti comme candidat à la présidence, M. Smith a été battu par M. Herbert Hoover par une marge de 6,000,000 de voix.

Le Nigeria...

(Suite de la page 4)

maîtres anglais, et tel débat sur l'indépendance au Parlement fédéral ne fut qu'une longue litanie d'homages à l'action colonisatrice de la Grande-Bretagne. On entendit même un orateur proclamer: "Le jour où nous serons libres, non seulement nous apprécierons d'être égaux britanniques, mais nous le réclamerons et nous en serons fiers".

Au reste un emplacement de choix a d'ores et déjà été offert par le Parlement fédéral pour l'édification des services du futur haut commissaire anglais à Lagos. Après une conférence en laquelle chacun s'accorde à voir un succès pour M. Lennox Boyd, et qui aura rendu aux Nigériens le service de leur cultiver une conscience nationale, on aura plus que jamais raison de dire, comme dans le cas du Ghana naguère, que l'Angleterre perd la plus importante qu'il lui restait depuis le départ de l'Inde — que pour gagner un dominion.

(Tous droits réservés pour "Le Devoir" et "Le Monde".)

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

Horace Labrecque et Fils Ltd.
Courtiers d'Assurances
Nous invitons les communautés religieuses à se procurer de nos services particuliers.
1411, rue Crescent
Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE BREVETS D'INVENTION
en tous pays
MARION, MARION, ROBE & BASTIEN
1510, rue DUMOND
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

DACTYLOGRAPHES
"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, etc.
Canada Dactylographe Inc.
Tél. BE 3491 R.T. Armand
14, rue St-Jacques, Montréal

MEDECINS

Dr Maxime Brisebois
Electrothérapeute - Rayons X
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires.
Bureau tous les jours de 10 h. à 12 h. et de 2 h. à 4 h. excepté samedi de 10 h. à midi de 2 à 4 h.
A.A. 3-5352 816 Sherbrooke est

Dr C. Melillo

gradué d'Europe
Maladies genito-urinaires, peau, sang, glandes. Déviances sexuelles, nervosité, impotence, complexe d'infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme, rhumatisme, spasmes, circulation, rhumatisme, obésité.
134 onest Sherbrooke - WL 8-8356

Encourageons nos annonceurs

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL

AVIS DE DECES

DUHAMEL. — A Montréal, le 17 novembre 1958, à l'âge de 82 ans, est décédée Rose-Exilda Bourassa, épouse de feu Oscar Duhamel, autrefois de feu Oscar Duhamel, 6002, 3^e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi, le 20. Le convoi funéraire partira des salons J.S. Vallée Ltée, No 2548 rue Beaubien est, à 8h45, pour se rendre à l'église Saint-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Sorel où un Libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Pierre VIANSSON-PONTE (Le Monde)

Abonnez-vous au Quartier Latin

C. P. 6128 — MTL

(Journal officiel des étudiants de l'Université de Montréal et détenteur du trophée "Le Droit" pour excellence générale en 1957-58)

Prix: \$3.00 par an (25 numéros)

NOM
ADRESSE
SIGNATURE

(Découpez et postez dès aujourd'hui)

LE DEVOIR

est le phare...

QUI GUIDE LES CANADIENS-FRANCAIS
DEPUIS PRES D'UN DEMI-SIECLE

Afin d'être bien éclairé
sur les questions d'actualité

ABONNEZ-VOUS SANS TARDER

Le Devoir, C.P. 6033 — Montréal 3, P.Q.

Vous trouverez ci-inclus \$..... en paiement

d'un abonnement de mois au DEVOIR

à compter du

NOM

ADRESSE

TARIFS: Montréal: 1 an 20.00—6 mois 10.00

Canada: 1 an 16.00—6 mois 8.00

LA VIE...

Votre vie peut devenir la chose la plus difficile à supporter si vous vous sentez entouré de difficultés, de contrariétés, de soucis, d'insécurité. (SENTIMENT D'INFÉRIORITÉ).

Votre vie peut devenir insupportable si vous vivez autour de vous des gens qui semblent moins doués que vous, progresser et vous dépasser. (AMBITION REFROUÉE).

Mais votre vie deviendra chaque jour un plaisir renouvelé si vous la faites reposer sur la solidité d'un caractère bien trempé. (CONFIANCE EN SOI).

Et votre vie deviendra un grand mouvement de désirs comblés quand vous donnerez chacun de vos actes la puissance d'une victoire. (ENTHOUSIASME, OPTIMISME).

La réussite de votre vie dépend uniquement de ces éléments: confiance en soi, volonté, enthousiasme, optimisme. Si vous ne les possédez pas, l'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE vous les fera acquérir.

Lisez la brochure "SUCCES"

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE — Dépt. 3

4232, rue de La Roche — Montréal

J'aimerais recevoir la brochure "SUCCES" s. v. p.

Ci-joint timbres de 25c pour frais d'envoi.

NOM

AGE

ADRESSE

LA VIE PRATIQUE

Aubaines en nutrition

Peu de ménagères résistent à une aubaine. Et il faut avouer que, dans nos épiceries modernes, il ne manque pas de ces offres spéciales, mais qui sont souvent difficiles à reconnaître quand l'aubaine est réelle, tant du point de vue du coût que de sa valeur alimentaire. Le consommateur peut comparer les quantités, les prix, les marques de commerce et la qualité, mais comment apprécier la valeur nutritive d'un aliment? Certains aliments qui semblent des aubaines, apportent en réalité peu de valeur alimentaire autre que celle de leurs calories. D'autres, par contre, riches en éléments nutritifs essentiels à une bonne santé, sont de véritables aubaines en nutrition; tels sont le lait, le fromage, les fruits, les légumes, les viandes, les poissons, les œufs, les céréales et les pains de grain entier.

Et il y a ceux que l'on considère souvent comme des "aliments de boni" parce qu'on leur a ajoutés des éléments nutritifs essentiels, qui en augmentent la valeur alimentaire. Au Canada, les plus courants sont la farine blanche enrichie de vitamines du complexe B et de fer, le pain enrichi, fait de farine enrichie et d'un sup-

plément de poudre de lait écrémé, le lait évaporé irradié, contenant un surplus de vitamine D, le sel iodé, la margarine enrichie, c'est-à-dire enrichie de vitamine A et souvent, de vitamine D, et enfin, le jus de pommes vitaminé, qui contient un supplément de vitamine C.

Bien des gens se demandent pourquoi enrichir ou fortifier ces aliments, au lieu d'encourager les Canadiens à se procurer ce supplément d'éléments nutritifs d'autres sources. Voici la réponse. Des enquêtes sur la nutrition ont démontré que le régime alimentaire de bien des Canadiens contient moins d'éléments nutritifs essentiels qu'il n'en est requis pour une excellente santé. Malgré des campagnes intensives d'éducation sur la nutrition, il y a des gens qui n'absorbent pas assez de vitamines et de sels minéraux essentiels. C'est pourquoi, en matière d'assurance-santé, notre gouvernement a encouragé plusieurs programmes d'enrichissement ou de renforcement, et l'on a choisi comme agents de diffusion, des aliments populaires et qu'il est facile de se procurer. En général, on ajoute à un de ces aliments, un élément nutritif qu'il contient déjà. C'est la Division des Aliments et des Drogues du Ministère de la Santé Nationale et du Bien-Être Social qui spécifie les quantités minima et maximales d'éléments d'enrichissement.

L'Amicale Basile-Moreau chez les Bénédictines

Au nombre des organisations qui marquent le 25^e anniversaire du collège Basile-Moreau, l'amicale avait inscrit une visite au monastère des Bénédictines, à Saint-Eustache-sur-le-lac, qui compte trois anciennes du collège, dont la sœur-prieure, diplômée de la première promotion de bacheliers.

C'est ainsi qu'une cinquantaine de religieuses et d'anciennes élèves assistaient ces jours-ci à Vêpres dans la nouvelle chapelle de l'abbaye, où les lignes de style Dom Bello et la psalmodie de pure tradition grégorienne s'harmonisaient pour laisser entrevoir dans toute sa simplicité, la grandeur de l'ordre de saint Benoît.

L'hospitalité bénédictine réservait à ses hôtes, à l'issue de la cérémonie, un repas très savoureux, autour duquel on évoqua les souvenirs.

La visite au parloir ne fut nullement gênée par la double grille, et là encore, on se rappela le bon temps de collège. C'est avec une simplicité charmante que les moniales répondirent à toutes les questions d'une ignorance bien pardonnable.

La Femme au Foyer et dans le MONDE



Au cours de sa dernière réunion, samedi dernier à l'hôtel Reine Elisabeth, le Cercle des femmes journalistes a présidé au lancement du deuxième roman: "Et le 7^e jour", du jeune auteur de Québec, Claire France. Nous reconnaissons, ci-dessus, de gauche à droite: Mlle Liliane Labelle, Mme M. Fohy St-Hilaire, de Québec, Mme C. Lachaine-Brosseau, Mlle Germaine Bundock, d'Ottawa, M. Guy Boulizon, Mme Fernande Saint-Martin, présidente, Mme M. Verdon, Mlle Claire France et Mme L. Hurteau.

Un grand prix à Béatrice Clément

Lancement de son nouveau livre: "Propète du Trés-Haut" à la Fédération Nationale S.J.-Baptiste

L'inauguration officielle de l'exposition du livre pour la jeunesse, dans les salons de la Fédération nationale S.J.-Baptiste, avait lieu dimanche soir dernier, sous le distingué patronage de Son Excellence Mgr Laurent Morin, évêque auxiliaire de Montréal.

A cette occasion, fut lancé le nouveau livre "Propète du Trés-Haut" pour lequel Mlle Béatrice Clément vient de recevoir le prix ACELF offert par le gouvernement de la province de Québec au Concours Littérature Jeunesse '58.

Soirée de cinéma

Pain, Amour et Fantaisie, au Ciné-Club

A L'Accord, le Ciné-Club présentera son deuxième film: Pain, Amour et Fantaisie de L. Comencini, vendredi, le 21 novembre à 8 h. 30 du soir, à 7373 rue Lajeunesse, animatrice: Madame Jean Penverne.

Information: RAYmond 7-7174.

Jeudi, le 20 novembre de 2 heures à 3 heures, Mlle Clément recevra les visiteurs de l'exposition et autographiera son nouveau ouvrage.

Les parents et éducateurs sont particulièrement invités. Les salons situés au 853 de la rue Sherbrooke est, sont ouverts de 2 heures à 9 heures du soir. Entrée libre.

Comment et pourquoi les jeunes Noires des Antilles aiment à venir au Canada

Le goût du travail et de l'étude les aident rapidement à se faire une situation intéressante dans leur pays d'adoption

Quelque 200 jeunes filles de couleur venant de la Fédération des Antilles et de la Guyane anglaise se sont établies au Canada durant la présente année. Ceci porte à 700 le nombre d'immigrantes à nous venir de ce côté depuis que le Canada a accepté en 1955 les demandes de la Jamaïque et des Barbades relativement à l'admission au pays d'un nombre limité de citoyens de ces régions, à condition que les jeunes filles consentent à travailler comme domestiques pendant un an.

Mlle Violet P. King, agent de liaison au ministère de la citoyenneté, a déclaré récemment que les nouvelles arrivées s'intégreraient facilement au sein de la communauté canadienne. Mlle King, qui est originaire de Calgary, devint en 1955 la première femme de couleur admise à la pratique du droit au Canada.

Dans une publication bi-mensuelle du Conseil canadien du Bien-être, "Canadian Welfare", elle expliquait que cette facilité d'adaptation provient du contact étroit qui existe dès le début entre les jeunes filles et les familles canadiennes.

Depuis que le programme a été mis en application, on compte de 35 à 40 qui sont demeurées dans la région d'Ottawa. Les autres vivent maintenant pour la plupart à Toronto et à Montréal où il existe plusieurs colonies de Noirs et où les facilités d'emploi et les chances de mariage sont plus nombreuses.

Les conditions d'admission sont toutefois sévères. Chaque candidate doit être célibataire et être âgée de 21 à 35 ans. Elles doivent défrayer elle-même le coût de leur voyage, se soumettre à un examen médical et répondre aux exigences du ministère de l'Immigration.

La priorité est accordée à celles dont l'instruction est la plus élevée et qui possèdent quelque expérience dans la tenue d'une maison. Par la suite, le ministère fédéral du travail se charge de leur trouver du travail, généralement à Ottawa, Montréal ou Toronto.

Une fois cette première année terminée, plusieurs sont embauchées comme aide à la cuisine de certains hôpitaux ou encore comme comptables, sténographes, infirmières, aides-gardiennes, commis de magasin ou employées d'usine. Un certain nombre ont même fait venir leur fiancé pour pouvoir se marier.

Dans les débuts, elles éprouvent quelques difficultés avec les coutumes canadiennes, le climat et la nourriture. Mais elles se familiarisent bientôt avec le football, le hockey et les danses canadiennes. Plusieurs suivent également des cours du soir afin de parfaire leur instruction. Certaines s'enrolent également dans le corps féminin de l'armée de réserve et apprennent à conduire des camions et autres techniques utiles.

A Ottawa, cependant, certains employeurs se sont montrés réticents aux nouvelles Canadiennes à cause de leurs origines raciales. Néanmoins, Mlle King a contribué largement à l'organisation de leurs loisirs puisqu'elles possèdent un centre bien à elles, dans l'édifice du YWCA, où elles peuvent recevoir leurs amis et danser le Calypso. En dépit des difficultés, la plupart entendent demeurer au Canada. Elles anticipent peut-être le loisir d'un séjour dans leur famille mais avant tout, cet autre plaisir de pouvoir un jour exhiber fièrement leur certificat de citoyenneté canadienne.

ECHOS DE LA MODE

Variété et excentricité des modes et des diverses silhouettes

L'élégance de 1958, toute gracieuse dans sa robe de style Empire, songe-t-elle un instant à cette ligne compte un siècle et demi d'existence?

Dans un article du numéro d'octobre de l'Ovale C-I-I, une journaliste bien connue, Olive Dickason, explique les circonstances qui ont entouré vers la fin du 18^e siècle, la création par Josephine de cette ligne enroulée de douceur et de féminité. Veuve et ambitieuse, Josephine avait les yeux fixés sur un soldat dont l'étoile montait, Napoléon Bonaparte. Mais elle le savait gêné par sa petite taille; aussi adopta-t-elle le soulier à talon plat. Pour ne pas paraître moquée, elle, cependant, elle remonta sa ligne de taille jusque sous la poitrine. C'est ainsi que fut lancée une des plus fameuses trouvailles de l'histoire de la mode.

Mais, de souligner l'article, la silhouette Empire n'est qu'une des nombreuses lignes portant le sceau de la saison. La hauteur de la taille subit maintes fluctuations, l'ourlet oscille du genou à la cheville et les tissus, d'une variété inouïe vont des volles diaphanes aux molaires bours.

Selon les théoriciens, souligne l'auteur, le caractère d'une époque se reflète dans la mode. Dans quelques-uns des modèles les plus récents, la taille est mince et la jupe houleuse, ce qui signifierait paix, prospérité et discipline humaine. Un signe de temps troublés résiderait par ailleurs dans ces chemises savamment coupées pour indiquer les mouvements du corps sans en rien révéler. Mais la ligne Directoire (toujours d'après nos théoriciens) serait rassurante: elle signifie que, après tout, nous sommes normaux et que nous traversons une phase de rajustement compréhensible après une guerre mondiale.

Les complications ne s'arrêtent pas là. L'apparition d'extrêmes désordres, plus proches de la rudesse que de la jeunesse, pour le signe que le monde a droit à une crise surajoutée. Ainsi qu'y a-t-il de plus extravagant que certaines de ces robes bulbeuses que l'on nous présente pour le soir? Le tissu tombe ample et libre depuis le dessus de la gorge jusqu'aux genoux, où il est resserré à la façon de la jupe harem, pour enfin se prolonger à l'arrière en une traîne droite et carrée. Picasso lui-même ne songerait pas à bouleverser à ce point la silhouette féminine.

C'est une saison de choix pour les concepteurs de mode, poursuit Mme Dickson, parce qu'elle semble dirigée à la fois dans tous les sens. Voyez les manteaux, surmontés d'énormes cols qui, fermés, masquent à peu près la tête. En contraste, il y a des robes réduites à leur plus simple expression, comportant tout juste le tissu nécessaire pour sauvegarder la modestie... à condition de ne pas trop remuer. Quant aux chapeaux, ils sont tantôt bulbeux, véritables dômes, tantôt de petits riens drapés, posés soigneusement sur le sommet de la tête.

La veste ajustée de certains costumes s'arrête à la taille; en d'autres cas, elle est droite et si longue qu'elle s'apparente à un manteau trois-quarts.

Mais la principale innovation de la saison réside sans contredit dans les tissus. Les étoffes à longs poils connaissent une faveur générale. Il y a des salins imprimés sur la chaîne, des velours coupés, des soies frappées en reliefs, des tweeds

et des tricotés imprimés. On trouve enfin des tissus si doux et si souples qu'ils semblent inutilisables, mais sont en réalité maniables parce qu'ils sont en fibres synthétiques, comme le "Terylene".

Vraiment, l'éprouvette des chimistes a contribué à introduire le luxe des cours impériales dans la vie quotidienne d'une époque moderne.

Fantaisie dans les testaments

Courses, luites et plaideurs devant les tribunaux parmi les mères de famille en lice

La maternité et la fantaisie d'un millionnaire permettront de gratifier une maîtresse de maison de Toronto d'une somme de \$1.250 à l'occasion de Noël. Pour la deuxième fois, en effet, le "Derby de la Cigogne" sera remis à celle des mères torontoises qui aura donné naissance au plus grand nombre d'enfants depuis les 10 dernières années.

Ainsi la voulu celui qui fut à trois reprises maire de la Ville-Reine, M. Tom Foster, qui légua à ses héritiers une somme de \$1.168.555.

Le millionnaire, qui avait débüté dans la vie comme employé dans une boucherie, mourut en 1945 et laissa un montant de \$10.000 devant servir à la remise de quatre de ces trophées. Le premier concours débuta à la date de sa mort, tandis que le présent avait été entrepris en décembre 1948 et les deux autres en 1951 et en 1955. Les conditions du testament stipulent que la gagnante devra prouver avoir demeuré à Toronto durant tout ce temps et produire de plus des certificats de naissance et de mariage.

Le premier prix fut attribué à Mme Muriel Scott, une ménagère de 38 ans dont le mari, un employé en construction, était sans emploi. Elle avait donné naissance à neuf enfants au cours des 10 années écoulées, et en tout, à 21 enfants en 22 années de mariage. Trente des personnes qui s'étaient inscrites au concours avaient plus de 150 enfants entre elles. Le deuxième et le troisième prix respectivement de \$800 et de \$400 furent attribués à des femmes qui n'avaient eu qu'un seul enfant.

Jusqu'ici, aucune candidate n'est encore enregistrée. L'exécuteur testamentaire, M. Arthur L. Fleming, a déclaré que la date de participation avait été fixée au 11 décembre, alors que seront publiées des annonces à cet effet dans les journaux.

M. Foster, qui était surnommé "Honest Tom", mourut à l'âge de 94 ans. Il avait fait sa fortune dans des transactions immobilières. Il laissa une partie de son héritage aux petites carpières, aux femmes de ménage, aux chauffeurs et aux éboueurs, ainsi qu'aux sociétés s'occupant des oiseaux sauvages et de la protection des animaux.

Le "Stork Derby" actuel n'est pas la première initiative du genre à Toronto. On rappelle qu'en 1938, quatre mères de famille de cette ville reçurent chacune la somme de \$100.000, après avoir ardemment défendu leurs droits devant les tribunaux pendant deux ans. Chacune d'elles avait donné naissance à neuf enfants durant la période désignée, soit depuis le décès de l'avocat Charles Vance Millar, survenu en 1926, au 31 octobre 1936.



Le lieutenant-colonel J. Pesant, C.D., officier commandant du 4^e bataillon, Royal 22^e Régiment (Châteauguay) annonce la tenue d'un dîner régimentaire dansant, sous la présidence d'honneur du major général, J. E. Rockingham, C.B., C.B.E., D.S.O., E.D., vendredi le 28 novembre. Cet événement mondain se déroulera au Mess des officiers, 4600, avenue Lacombe et les dames auxiliaires du régiment participent activement à l'organisation. Sur la photo: Mmes Pierre Langlois, Jean-Jacques Gagnier et Marcel Arès, discutant des derniers détails avec l'officier commandant, Pesant.



DOULEURS
Maux de Tête, de Dents, Névralgies, Rhumes, la Grippe, Douleurs Rhumatismales, Refroidissements soulagés promptement avec les CAPTABS ANTALGINE.

En vente partout 35¢ et 95¢

ANTALGINE

Bijoux précieux de succession. Baques à diamants. Réductions jusqu'à 50%.

Mappin's LTD
Visite sur rendez-vous seulement
ROBERT BOURGOIN — UNIVERSITY 6-7431

Carnet Social

Société Nationale de Ballet

Parmi les invités d'honneur venus de l'extérieur et qui assistaient à la réception donnée par Son Honneur le maire aux membres de la Compagnie et de la Société Nationale de Ballet, hier, on remarquait MM. Benjamin Luxemburg, Herbert Agnew, et W. B. Macdonald de Toronto qui assisteront aussi au gala de la soirée d'ouverture au théâtre Her Majesty's, ce soir, 19 novembre.

L'Union des latins

Les membres de l'Union des Latins d'Amérique sont invités à assister au concert de l'orchestre de 106 musiciens dirigé par Louis Herrera de la Fuente, au Plateau, jeudi, le 20 novembre.

Information: UNIVERSITY 1-9051
A la vente de charité des Petites Soeurs de l'Assomption qui se tiendra au Gymnase du Mont-Saint-Louis le 22 novembre, le comptoir de Noël sera présidé par Mmes J. Edouard Bertrand et Gérard Lafontaine qui seront assistées de Mmes Cadieux, Léopold Fortier, L. Gendreau, Clarence Hogue, André Hogue, Elie Beauregard, R. Lavoie, Eugène Monette, M. Pagnon, Berthe Paquette, R. Tassé, W. Watson, de Mmes Morgan, Mary Boivin, Alice Chartré, Pauline Désy.

Le coin des aubaines sera présidé par Mme Walter Goyeau assistée de Mmes Aurore Brin, Omer Bureau, Jean Delage, Almé Julien, Jean Ménard, Marie Giroux, de Mlle Alice Laurendeau et Berthe Léveillé.

Au comptoir des jouets, Mmes Albert Dupuis et Edouard Brin, Mmes Henri Auger, Félix Côté, Lucie Gouneau, P. E. Grenon, René Hébert, Guy Lamontagne, O. Vallières, Paul Paquette, de Mlle Fernande Lapierre, Denise et Louise Monette.

Au comptoir des fleurs, Mlle Micheline Grenon sera aidée de Mmes Marcel Pinet, Blanche Gagnon, de Mlle Odette Lapointe, Geneviève Lépine, Hé-

Démonstration culinaire sur un menu de fête

Il y aura démonstration culinaire à l'Institut familial et social 1215 est boul. St-Joseph le 19 novembre à 2 h. et à 7 h. 30 du soir.

A l'occasion de la traditionnelle Ste Catherine, un délicieux goûter froid sera présenté.

Le buffet dressé pour la circonstance apportera maintes suggestions qui agrémenteront la fête.

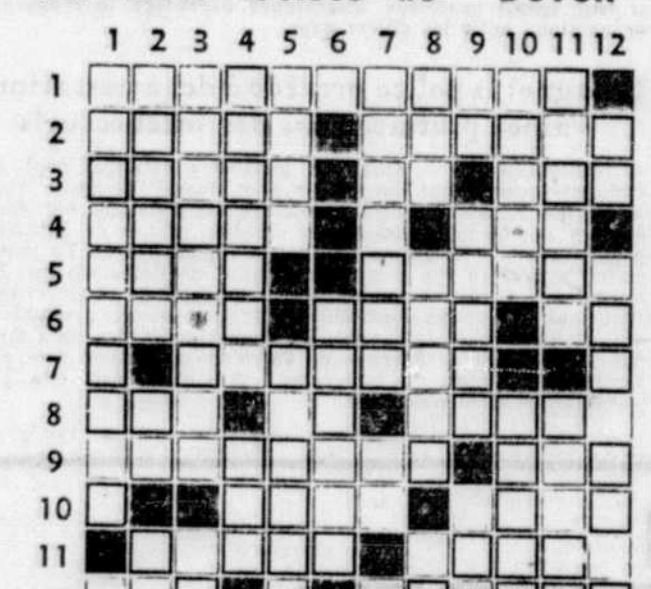
N. B. Il est à noter que l'inscription pour les trois cours spéciaux des fêtes se fera mercredi le 19 novembre et le 26 novembre.

Iène Boulais, Louise Gariépy et des petites bouquetières Ghislaine et Francine Durivage, Christiane Beaupré, José et Joanne Depatie, Manon et Louise Lépine, José Morin, Ginette Léonard.

Soirée de folklore

Au Cercle Santa Maria, No 219, des Filles d'Isabelle, 1371 est, rue Laurier, avec l'équipe des Rigodons, il y aura soirée de folklore organisée par les demoiselles du Cercle. Une cordiale invitation à tous les amis et amis. Cette soirée est au profit des œuvres du cercle.

Les mots croisés du "Devoir"



HORIZONTALEMENT
1—Epuisantes
2—Grossit à vue d'œil — Désirée
3—Ville du Midi de la France — En matière de : — Couché
4—Frère du fondateur de Rome — Ville du Maroc
5—Ministre actuel de l'Etat d'Israël — Commence un rhume
6—Prénom de reine — Buts — Dans
7—Légume apprécié
8—Hauteur de la voix — Préposition — Portai en l'air
9—Faire fonctionner ses oreilles — Habitant
10—Foyer — Risquer
11—Vantée — Boisson alcoolisée
12—Patrie du roi Henri IV — Qui ont du ventre

VERTICALEMENT
1—Qui inquiètent fortement
2—Il est maintenant du Nord ou du Sud — Impersonnel — Article
3—Le plus haut — Indique un choix
4—Efrayer — Liquide vital
5—Dans le titre d'un opéra de Gershwin — Inclinaisons

Solution d'hier
Horizontalement:—
HAWAIIENNES; AM — NOUVEAU; RAS — TI — EDIT; EPHEMERE — ID: TRITONS — AMOS; IENA — EBENE; GUESSONS; ME; ECOLE — FERS; SANITAIRE — ES; ESPERANCE; LEON — IRE — SUR.

Verticalement:—
HERETIQUES; APRE — GAGE; WASHINGTON; AM — ETAT — LIEN; MO — ENET; ENTENDRE — API; NOIRS — FIER; NU — ES — ERRE; EVE — ABO — REA; SEDIMENTS — NS; AIDONS — ECU; LUT — SE — POSER

Petites annonces du "Devoir"

APPARTEMENT A PARTAGER Jeune fille 25 ans, partagerait appartement 3^e étage, 1^{er} décembre, quartier St-Jacques, avec Européenne cultivée. Piano. Tél. RE. 3-0467. 21-11-58 A VENDRE Rideaux, draps, cotons, draperies, 25% jusqu'à 50% réduction, 3817 St-Laurent, au nord de Roy, Victor 5-9998. 13-12-58 A VENDRE OU A ECHANGER Suis ouvert à toutes sortes d'échanges, propriétés ou commerces, achats ou prêts, Case postale 114, Station 7, Montréal. 29-11-58 BUREAUX A LOUER 2 bureaux à louer, S'adresser à 1251 Parc Lafontaine. 19-11-58 CAMP A VENDRE Sainte-Rose-Est, plage des Erables. Site idéal. Cause maladie. CR. 4-9719. J.N.O. CHAMBRES A LOUER 2 chambres à louer meublées et chauffées. S'adresser à 1251 Parc Lafontaine. 22-11-58 DEMANDE D'EMPLOI Comptable d'expérience, fera comptabilité pour professionnels ou commerce, temps partiel. DU. 8-1763. 26-11-58 DIVERS ASSURANCE - AUTO 12 versements, sans intérêt. Tél.: LA. 6-5553, soir DU. 7-2327. J.N.O. LOGEMENTS A LOUER MAISON NEUVE. LOGEMENTS PRÊTS POUR LE 1^{er} DÉCEMBRE. CHAUFFÉS 4 GRANDS APPARTEMENTS. PLANCHER DE CUISINE EN TUILE DE VINYL. CIRCUIT "220". CHAMBRE DE BAIN EN TUILE. RESERVOIR D'EAU CHAUDE. ÉLECTRICITÉ. GARAGE COUR EN ASPHALTE. S'ADRESSER À 668 RUE DOLLARD, MONTREAL-SUD, M. LEPINE. — Tél. OR. 4-1602. J.N.O. Greenfield Park, 4^e grands appartements chauffés; lavage et sèche-linge fournis, toutes commodités possibles. Construction neuve. — Informations: CR. 6-5422. J.N.O. Logement neuf, 5 pièces, nord Jarry, 12^e étage, St-Hilaire, 875, 1-8401, et 6^e étage grad. LA. 1-8401. 24-11-58 Côte Saint-Paul, 5 chambres séparées, 220, 575 par mois, 1742 de Maricourt, — PO. 8-2781, tel. après 6 h. 22-11-58	OFFRE D'EMPLOI EMPLOYER URBANISTE ou ARCHITECTE ayant expérience académique ou pratique, sachant écrire et parler français. — Salaire établi selon qualifications et expérience. S'adresser: Agence des Emplois, Benoît J. Bégin, 1101 rue de l'Évêché, Trois-Rivières. Tél. FRONtenc 4-7791. 20-11-58 PROPRIÉTÉ A VENDRE Joli duplex, 2-5, neuf, moderne, garage, système, BAS LIBRE, hypothèque gérée pour 3 ans, renouvelable. Nord Jarry, près boul. Saint-Michel. Comptant environ \$5.000. — LA. 1-8407. 24-11-58 PROPRIÉTÉ DEMANDÉE Directement du propriétaire, particulier acheteur, tout comptant, \$19.000 environ, 3 étages en bon état, cave, bon site. Détails immédiats: Station B, C.P. 171. 20-11-58 TRANSPORT-CAMIONNAGE ROUSSELLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, réfrigérateurs. DU. 7-5766 J.N.O. T-3529 Montréal. VOYAGE En vue d'une expédition en canot, aurais besoin jeunes hommes, 20 à 25 ans, à partir 5 à 6 p.m., Jacques Elbert, DU. 1-6714. 21-11-58 TARIF Annonces classées 434 Notre-Dame est "Le Devoir" - VI. 4-3361 (Commandes prises jusqu'à 4 h. de la veille de la publication.) ANNONCES ORDINAIRES Tarif minimum de 75c. pour 3 lignes (15 mots). Compter les mots à la ligne. Une partie de ligne comprise pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots comptent pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 10c. CIRCS CARACTÈRES. Une ligne de caractères graphiques, 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes. Nominations, services, remerciements, gratitudes, services, mariages pour commémorations, etc. 3 cents le mot, minimum \$1.00.
--	--

Formes et Couleurs

par René CHICOINE

Charade pour Chemin de la croix

J'allais m'asseoir dans un des confortables fauteuils de la mezzanine, au Centre social des étudiants. Je voulais prendre des notes et surtout clarifier mes impressions. Tâche parfois difficile que le devint singulièrement ce matin-là. Percant victorieusement ma faible matière grise me parvenaient les voix aiguës de jeunes enfants qui répétaient une pièce. Je pourrais, à mon tour, me voir répéter un bout du bout qu'ils répétaient!

Le Ciel entendit ma prière. Il ne fit pas taire les Voix, mais fit surgir à point nommé une charade mimée. Ce fut un religieux qui la joua pour le bénéfice de son compagnon et le mien. Il regardait depuis un moment le Chemin de croix exposé par Virginia de Vera; l'expérience qu'il tenta vint concrétiser la réserve très sérieuse que l'essai de formuler. Il cherchait à confirmer par le geste l'hypothèse que lui suggérait le schéma plastique d'un des tableaux. Ainsi faisant, il situait toute l'œuvre d'un des tableaux. Ainsi faisant, il situait toute l'œuvre, travail sur son plan véritable: la solution plus ou moins ingénieuse d'un problème posé plutôt que l'expression d'une sensibilité.

Tous les partis pris peuvent se défendre. Pierre de Grandpré faisait justement remarquer dans son bilan littéraire de samedi dernier qu'une œuvre ne vaut pas d'abord parce qu'elle est optimiste, pessimiste ou autre chose. Entre la figuration et l'abstraction pure, il y a certes place pour la semi et la quasi-abstraction. Cependant, quand une œuvre est conçue en fonction d'une destination religieuse, la quasi-abstraction devient pour le moins discutable si la solution trouvée distrait de l'essentiel. L'essentiel, c'est un symbole traduit plastiquement: il perd sa singularité de sa dignité s'il est enfoncé dans une dévotion. Peu nous importe que telle forme représente vraiment un mouvement précis, une tête, un manteau. Qu'elle le suggère et qu'on n'en parle plus, qu'on ne se pose pas la question. Si on se la pose, c'est qu'il eût été préférable que l'artiste opte carrément pour une forme plus abstraite. Le symbole eût pu subsister sans les inconvénients. Ce compromis entre les tendances de l'art contemporain et les exigences de l'illustration nécessaire à la compréhension de l'œuvre, sinon par le gros public, du moins par un curé et un public à la page, ne me paraît pas heureux. Je le dis avec d'autant plus de conviction que ma réaction ne correspond pas à un goût exclusif pour l'abstraction. Mes lecteurs savent que j'ai gardé pour la figuration une tendresse persistante (et bien qu'elle réponde souvent mal à mon attente).

Voyons maintenant ce Chemin de croix d'un strict point de vue plastique. Il s'impose par une grande unité. Unité obtenue par le moyen le plus facile il est vrai, a) Répétition exacte des mêmes couleurs: trois ou quatre tons de rouge et autant de gris. b) Répétition du même rythme à l'aide des mêmes courbes. Il faut préciser que cette répétition engendre la monotonie parce que les tableaux sont exposés en frise, les uns à côté des autres. Placés à distance convenable, ils gagneraient. Les motifs sont bien organisés en général. Quelques-uns abusent vraiment trop de formes courbes, disposées sans rigueur, ce qui crée une molesse incompatible avec le parti pris volontaire jusqu'à la dureté. Les stations III, IV, VI, VII et X offrent plus d'intérêt que les autres à cause d'une plus grande harmonie entre la discipline des compositions, le caractère formel de chacune d'elles et, d'autre part, la conception systématique de l'ensemble.

Les quelques autres tableaux que Virginia de Vera expose (jusqu'au 22) sont de formes simples aux vifs contrastes. À eux va ma sympathie. Comme le Chemin de la croix, ils sont construits selon le principe ovoïde qui semble hanter l'artiste. Mais le principe est employé plus librement, il prête son concours aux motifs plutôt qu'il ne les plie à ses lois. De ces ovales se détachent de mystérieuses virgules blanches, virgules qui posent plutôt des points d'interrogation au spectateur, l'attire en tout cas et le stimule. "Araracuero" et "Sensemaya" claquent comme des lunes blanches sur le brun de la nuit.

Horaire de la radio

CBF

8.15—CBF—Midweek Medley
10.00—Fimma
10.05—"Quoi de nouveau?", avec André Lap-
randeau
10.15—Psychologie de la vie quotidienne
10.30—Le Réveil rural
10.45—Arc-en-ciel
11.00—Radio-Journal
11.15—Une demi-heure avec
Aurore/Hubert: Beyrouth, le Paris du Li-
ban
11.30—Ouvverture de la Session
provinciale
Commentaires: Roland LeBlond, Pier-
re Savary, Denise Paradis
11.45—Radio-Journal
12.00—Revue de l'actualité

Nouvelles sportives
6.35—Reportage
7.00—Les Virtueuses
7.15—La Vie économique
7.30—Lectures de chevet
7.45—Commentaires: Roland Parenteau et Claude Morin
7.55—Psychologie de la vie quotidienne
8.00—Festival du mercredi
Emission 100e anniversaire de Puccini
10.00—Radio-Journal
10.15—Commentaire
10.30—Lectures de chevet
10.45—"La Sonate à Kreutzer" (Tolstoï)
11.00—Adagio
11.15—Nouvelles sportives
11.30—Le Fin du jour
11.45—Radio-Journal

ST-DENIS et BIJOU

A L'AFFICHE

BRIGITTE BARDOT
la Mariée est trop belle
avec LOUIS JOURDAN
MICHELIN PRESLE

Aussi à l'affiche
PAUL MEURISSE — NICOLE COURCEL dans
L'Inspecteur aime la Bagarre
PARTICIPEZ AU CONCOURS "BARDOT"
MILLE DOLLARS (\$1,000.00) EN PRIX

Mohammed Miville
tous les
matins
8h.30 —
9h.30
cbf/690
et le réseau français de Radio-Canada

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts



ANNIE GIRARDOT et ROBERT LAMOUREUX dans une scène du film "L'Amour est en jeu", gardé en deuxième semaine au Cinéma de Paris.

Opéra filmé, au Musée

Ce soir à 8 heures, le comité féminin du Musée des Beaux-Arts présentera un opéra chinois filmé.

"Liang Shan-Po et Chu Ying Tai" est un opéra basé sur une vieille légende chinoise et est très populaire en Chine depuis plusieurs centaines d'années. C'est une production de l'organisation dramatique de la Chine populaire, avec la participation de l'opéra Yangchow. Ce film a gagné un prix lors d'un récent festival de Cannes. Entrée libre. On distribuera des résu-
més à l'entrée.

Phénomène curieux, cependant, ce n'est pas dans la Métropole, ni même à Québec où dans d'autres villes de la Province que ce spectacle a été joué le plus souvent. En effet, Montréal n'en avait vu au total, avant la présente reprise,



Barbara Nichols et Cliff Robertson, dans une scène du dramatique film de guerre "The Naked and the Dead", en deuxième semaine, au Capitol.

DE RETOUR EN FRANCAIS!

LA DEMANDE GENERALE
AUJOURD'HUI
à 2 h. et
8 h. 40 p.m.

La production de
LOWELL THOMAS
**SEVEN
WONDERS
OF THE WORLD**
"LES SEPT MERVEILLES
DU MONDE"
présentée dans la splendeur du
CINERAMA

POUR TOUTE LA FAMILLE!
Billets en vente au guichet
ou par ordres postaux.
RESERVATIONS: AV. 8-5603

IMPERIAL
130 BUEY
MONTREAL
AV. 8-7102

Théâtre du Rideau Vert

présente
LA REINE MORTE
HENRY & MONTHERLANI
Mise en scène:
L. LeGouliadec
Décor et costumes:
Robert Prévoist
Avec
François Rozet
Janine Sutto
Yvette Brind'Amour
Gérard Poirier

et une distribution de choix
AVANT-PREMIERE:
DEMAIN, 9 heures
sous les auspices du Conseil de
Femmes membres de la Chambre de
Commerce de Montréal au bénéfice
de ses œuvres. Rés.: UN. 1-9051

PREMIERE:
Vendredi, 21 nov., 9 heures
AU GESU - UN. 1-0213

MATINEE: SAMEDI 22, 29 et
DIMANCHES 23, 30 nov., 2h.30

À LA
Salle Bonaventure
LE SUPPER CLUB DE L'HOTEL
Reine Elizabeth
PRESENTE
MONIQUE VAN VOOREN
Deux spectacles chaque soir
(excepté le dimanche) 9h.30 et minuit
DENNY VAUGHAN
et son orchestre, Danse de 8h. p.m. jusqu'à la fermeture.
AUSSI "LES 3 BARS", VEDETTES DES DISQUES RCA VICTOR.

Pour réservations jusqu'à
5h. p.m. appelez "Raymond"
UN. 1-3511, extension 2227 ou 2228.
Après 5h. p.m. demandez
l'extension 2334 ou 2335.

Vaste parc de stationnement
Tarif raisonnable
Confiez votre voiture
aux portiers

LE REINE ELIZABETH - THE QUEEN ELIZABETH

COMEDIE CANADIENNE
GRATIN GELINAS présente
CE SOIR A 9H.
une création
LE GIBET
comédie de
JACQUES LANGUIRAND
Réserver par
téléphone
UN. 1-3339
Rideau à 9 h. max. à 7.30
Relâche dim et lundi

26 films de l'ONF
à la télévision

Sous le titre général: Temps présent, l'Office national du film vient de réaliser une série de vingt-six films d'une demi-heure chacun et qui passeront à la télévision tous les dimanches, à 7 heures, à compter du 16 novembre. Plusieurs de ces films ont été faits selon des formules de cinéma tout à fait nouvelles qui donnent des résultats surprenants. Cette série se recommande par l'attention des téléspectateurs par le choix et la variété des sujets, qu'elle aborde.

Cette série comportera par exemple un groupe de films sur d'éminentes personnalités canadiennes dans les domaines de la science, des arts, de l'industrie; ainsi, on dessinera le portrait d'un artiste comme John Lyman qui a influencé considérablement la peinture canadienne; on fera connaître la sympathique romancière du Chénal du Moine, Madame Germaine Guèvremont; on fera le profil du comédien Fred Barry, dont la carrière est liée à toute une époque du théâtre au Canada français; le profil d'un homme d'affaires qui a marqué son milieu. On étudie présentement la possibilité de faire d'autres films sur des Canadiens éminents.

Une partie de la série est consacrée à des reportages sur des lieux privilégiés et des événements qui ont une signification particulière au Canada français. Ainsi, suivant une technique neuve, on a réalisé un film d'une demi-heure sur l'Oratoire Saint-Joseph, un autre film sur le défilé de la Saint-Jean-Baptiste, un troisième sur les préparatifs de Noël dans une grande ville comme Montréal. Il y aura des films d'un autre type et qui ne visent qu'à faire voir des choses généralement peu accessibles au public: la construction d'un avion à Canadair, un village de pêche du Ghana, ce nouveau pays indépendant du Commonwealth, etc. Enfin, il y aura des études en profondeur sur des thèmes importants comme le rôle de la femme au vingtième siècle.

Horaires de cinéma

SAINT-DENIS — La mariée est trop belle: 12.20 - 3.44 - 6.48 - 10.12.
L'inspecteur aime la bagarre: 1.42 - 5.06 - 8.30.
BIJOU — L'inspecteur aime la bagarre: 12.10 - 3.34 - 6.58 - 10.10.
La mariée est trop belle: 1.52 - 5.10 - 8.40.
CINEMA DE PARIS — L'Amour est en jeu: 11.00 - 1.05 - 3.10 - 5.15 - 7.35 - 10.00.

"COPPELIA", CE SOIR

La représentation de ce soir du ballet classique en trois actes "Coppelia" ouvre la saison de dix jours de la célèbre compagnie du Ballet National du Canada à Montréal. Cette représentation est un gala au bénéfice de l'hôpital Notre-Dame, au théâtre Her Majesty's. Lois Smith, dans le rôle de Swanilda, et David Adams, dans le rôle de Frantz, seront en vedette dans le chef-d'œuvre de Delibes. La dessinatrice Kay Ambrose a créé de nouveaux décors et de nouveaux costumes pour cette production exceptionnelle.

On représentera aussi durant la saison, des favoris tels que "Le Lac des Cygnes" (4 actes), "Casse-Noisette" (4 actes), "Giselle" (2 actes), "Les Sylphides", "Les Rendez-Vous", "Gala Performance", "Offenbach aux Bas-Fonds", "Jardin aux Lilas", et l'œuvre originale canadienne "Ballad".

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL

Deuxième concert hors série ouvert au grand public
AU PLATEAU,
MARDI, 25 NOV.
à 8 h. 30
Au pupitre
Arthur
FIEDLER
Boston "Pops" Orch.
soliste:
Ronald Turini, pianiste
gagnant de concours
internationaux à Genève
et Bolzano.

Programme: Strauss, Chopin,
Rocini, Bizet, suite
"My Fair Lady", etc.
Il reste un bon choix de
billets à \$4, \$3, \$2, en vente à
1476, ouest, rue Sherbrooke.
Renseignements: WE. 3-7156.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE NATIONAL DE MEXICO

SALLE LE PLATEAU
Ce soir - 8.30
LUIS HERRERA DE LA FUENTE
directeur
Programme: MOZARTO (Mozart),
SENSEIAYA (Ravellati), SYMPHONIE
INDIENNE (Chavari), 3e SYM-
PHONIE Shostakovich
Billets \$3, \$2, \$1, face incl. chas
Willie & Co., Archambault, 1511 de la
Montagne et rue Ste-Catherine est et
au guichet le 20 novembre à compter
de 4.30 p.m.
Commandes postales: 4233 Montrose,
Tél: WE. 5-4876. Chèques à l'ordre
de McGill Chamber Music Society.

2e SEMAINE

Cinéma de Paris
CRISES DES PARENTS
MALHEUR DE L'ENFANT
Robert LAMOUREUX
Enfant prodige
YVES NOEL
Annie GIRARDOT
l'amour est en jeu

Cat on a Hot Tin Roof
2e Semaine
LOEW'S

THE BEST-SELLER THAT ELECTRIFIED
7 MILLION READERS!
2e Semaine
TECHNICOLOR
THE NAKED AND THE DEAD
ALDO RAY - CLIFF ROBERTSON - BERNARD MASON
CAPITOL

RADIO-TV

par Jean HAMELIN

ANNOTATIONS

"JOINDRE LES DEUX BOUTS" — Voici une émission utilitaire, d'ordre familial et social qui s'adresse principalement aux gens soucieux de "joindre les deux bouts", c'est-à-dire la très grande majorité des téléspectateurs. Tous les sujets sont abordés, pourvu qu'ils intéressent la famille et la société. Des cas concrets sont présentés, disséqués, analysés. Il faut attendre d'une émission beaucoup plus de bonne volonté et de sincérité qu'autre chose. De sincérité aussi. Est-ce assez, cependant? On dirait que non. Il faut savoir tenir davantage l'attention, surtout en évitant le bavardage et les répétitions toujours oiseuses. Un excellent animateur, pourtant, M. Jean-Paul Lefebvre, qui sait où il va, qui s'exprime bien et qui a des idées derrière la tête.

"ENTRETIEN" — M. Jules Léger, délégué du Canada à l'ONU, ancien sous-secrétaire aux affaires extérieures, s'entretient avec Gérard Pelletier. On connaît le diplomate, on savait peu de chose de l'homme, sauf qu'il est le frère de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger. Un diplomate de carrière n'a rien d'un vedette. On le sent tout de suite dès le début de ces entretiens qui ne sont pas pour autant dépourvus d'intérêt. Lein de là. Excellent parallèle, lundi, entre la personnalité et les méthodes de travail des trois premiers ministres à l'ombre desquels a travaillé M. Léger, MM. King, Saint-Laurent et Diefenbaker. Il a su faire sentir, sans trop insister, qu'il s'agissait, à des titres divers, de trois grands hommes d'Etat, et aussi de grands travailleurs.

"JE VOUS AI TANT AIME" — Un téléroman qui ressemble, par pas mal de points, à son prédécesseur, "Cap-Sorcières". Même atmosphère marine, mêmes préoccupations dictées par la présence toute proche du grand fleuve, qui n'est déjà plus un fleuve. A regarder jouer Monique Miller par exemple, en l'impression qu'elle a transporté son personnage de Fabienne d'un téléroman à l'autre. Impression, cependant, qui se révèle probablement fautive, à l'usage. A la réalisation, de la bonne besogne, accomplie par Claude Désorcy.

"QUAND PARIS REÇOIT PARIS" — Est-ce par erreur que l'on a repassé lundi une émission déjà vue? Surtout qu'il n'était pas très bonne, dans une série qui l'est habituellement. Plaisir, sans doute, de réentendre Line Renaud et Félix Marten. Mais Varel et Bailly et leur petit couple? Improbable de les juger honnêtement! Tout ce qu'ils font, le regrette, m'horripile et me crispe. Que voulez-vous, c'est comme ça!

"LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT" — Habile diversion avec une petite incursion au Colorado, à la fin du siècle dernier. Rues dans les costumes et le décor, ce dernier signé Jac Pell. Des images précises, éloquentes, bien cadrées de Fernand Quirion, dans un "salon" à la mode du Far-West. Une atmosphère très contrastée, donc, avec les lieux habituels où se déroule l'intrigue.

Ce soir à CBF

7h.45 — "Les Collégiens-Troubadours" — A Ste-Thérèse-de-Blainville.
9h. — "Pays et merveilles" — Henri Quéffelec parle de l'île de Sein.
10h.45 — "A Communiquer" — Début d'une nouvelle série (aucuns détails).

CHAMPLAIN et CREMAZIE: L'Odyssée de Charles Lindbergh

4.14 - 8.08
Pique-nique en pyjama: 2.45 - 5.35 - 10.28
PIGALLE
"Les Enfants de la violence" — 12.30
"Après vous, duchesse" — 1.50 - 6.35
"Des Ruses pour Béatrice" — 3.35 - 8.20
FRANÇAIS: Attila, fils de Dieu: 12.05 - 2.30 - 6.35 - 9.30
La Général du diable: 1.30 - 4.45 - 8.05.

PALACE

A L'AFFICHE

TONY CURTIS
SIDNEY POITIER
THE DEFIANT ONES
with Theodore Bikel, Charles McGinn, Lee Remick, Fred Seward, Peter Cushing and Gene Wilder

CE SOIR A 9H.

le théâtre du nouveau monde
PRESENTE
trois forces de molière

Un triomphe de rire en Europe, à New-York et au Canada
A L'ORPHEUM
525 ouest, rue Ste-Catherine
Ainsi que tous les soirs (sauf dimanche)
Matinées: sam.: 2 h. 30
Ce soi.
Billets d'étudiants

A L'ORPHEUM

525 ouest, rue Ste-Catherine
Ainsi que tous les soirs (sauf dimanche)
Matinées: sam.: 2 h. 30
Ce soi.
Billets d'étudiants

Ce soi.

Billets d'étudiants

Billets d'étudiants

Billets d'étudiants

Billets d'étudiants

Billets d'étudiants

Billets d'étudiants

Billets d'étudiants

Billets d'étudiants

Billets d'étudiants

Billets d'étudiants

Billets d'étudiants

Billets d'étudiants

Billets d'étudiants

Billets d'étudiants

Billets d'étudiants

Billets d'étudiants

Billets d'étudiants

Télévision

Le 19 novembre

CBOT OTTAWA — Canal 9

CBFT MONTREAL — Canal 5

3.00—Bonjour madame

3.30—Musique

4.30—La Soirée à surprises

4.30—Pilot le cowboy

4.50—Sur place

Avec Jacques Fathoux, Madeleine Arbour, Lorraine R. Boudet

A l'institut Nazareth: reportage sur les évènements de la région

4.55—Nouvelles sportives

5.30—CBOT—Hédo-Sports

4.45—Carrefour

CBOT—Plains feux

7.15—Téléjournal

7.25—CBOT—Bulletin

7.30—Indépendance Troubadours

Visite à Ste-Thérèse de Blainville

8.00—Le Point d'interrogation

Animatrice: Geneviève Gauthier

8.30—La famille Plouffe

Téléfilm de Roger Lemelin

8.50—Pays et merveilles

Avec André Laurendeau

9.30—Pays et merveilles

Téléfilm de Robert Choquette

10.00—Téléjournal

11.10—Nouvelles sportives

11.30—Téléjournal

"Rayé des vivants"

Auj. 2.30 et 8.30

RUEBARS & HAWKSPRINGS

SOUTH PACIFIC

Réserver maintenant par le poste ou téléphone

UN. 1-2807

ALOUETTE

114 CATHEDRAL & BUEY — ON 1277

BALLET NATIONAL DU CANADA

CELA FRANCA

DAVID ADAMS

LOIS SMITH

Troupe de 75 avec orchestre complet

CE SOIR A 8 H. 30

Smith Adams

"COPPELIA"

● JEUDI SOIR, 30 NOV.

"LES RENDEZ-VOUS"

"GISELLE"

● VENDREDI SOIR, 31 NOV.

"LES RENDEZ-VOUS"

"BALLADE"

"OFFENBACH"

● SAMEDI MAT., 22 NOV.

"CASSE-NOISETTE"

● SAMEDI SOIR, 23 NOV.

"LAC DES CYGNES"

● DIMANCHE MAT., 23 NOV.

"LAC DES CYGNES"

● LUNDI SOIR, 24 NOV.

"CASSE-NOISETTE"

● MARDI SOIR, 25 NOV.

"LES RENDEZ-VOUS"

"BALLADE"

"OFFENBACH"

● MERCREDI MAT., 26 NOV.

"COPPELIA"

● MERCREDI SOIR, 26 NOV.

"LES SYLPHIDES"

"GALA PERFORMANCE"

● JEUDI SOIR, 27 NOV.

"LES SYLPHIDES"

"LE JARDIN DES LILAS"

"GALA PERFORMANCE"

● VENDREDI SOIR, 28 NOV.

"GISELLE"

"OFFENBACH"

● SAMEDI MAT., 29 NOV.

"COPPELIA"

● SAMEDI SOIR, 29 NOV.

"COPPELIA"

SOIRS

\$2.75 - \$3.25 - \$2.25 - \$1.50

MATINEES

Mercredi

\$2.75 - \$3.25 - \$1.50 - \$1.00

Samedi

\$3.25 - \$2.75 - \$2.25 - \$1.50

HER MAJESTY'S

Westburne Oil Co avait un portefeuille de \$3,836,725.00, au 30 septembre

POTINS FINANCIERS

L'allure paraissait irrégulière, hier, sur la Bourse de Londres. Les prix étaient, aussi, mixtes sur les Bourses de Montréal et de Toronto. A Wall Street, les industriels souffraient de prises de profits.

Babson's prétend que si les institutions peuvent acheter les valeurs à leurs hauts niveaux actuels, vu leur capacité d'achat davantage advenant leur mouvement descendant, bien des individus ne seraient pas dans la même position, à moins qu'ils soient bien fortunés.

Canadian Cannery Ltd considère l'ère d'or d'une usine à Burlington, Ont. Au dire de son président, M. W. Drynan, elle sera terminée en mars 1959 et elle représente la poursuite du programme de consolidation, de modernisation et de construction, adopté par la direction, dans l'intérêt des producteurs comme des consommateurs. Cette nouvelle usine sera une source d'emplois pour bien des gens de la région.

Selon le président du Federated Council of Sales Finance Companies, il peut en coûter de 13 à 23 p.c. à une personne pour financer l'achat d'une auto, mais ce coût ne comprend pas seulement celui de l'argent emprunté, car il comprend les frais d'administration, les dépenses d'enquête et de recouvrement, les taxes, les réserves contre tout non paiement, l'assurance, certaine compensation pour les risques encourus, etc.

La Banque Canadienne Nationale tiendra son assemblée annuelle le 13 janvier.

Copper-Man Mines Limited vient d'aviser la Bourse Canadienne à l'effet que la compagnie avait laissé tomber toutes les options en cours se rapportant aux capital-actions de Porcupine Prime Mines Limited.

Une forte tempête de neige a retardé l'ouverture de la Bourse des Grains de Winnipeg de 2 heures et 15 minutes, hier. Les hauts fonctionnaires ne purent arriver sur le parquet à temps pour l'ouverture, qui eut lieu à 11.45 am, au lieu de 9.30 comme de coutume.

C'est demain soir que l'Institut des Assurances de la province de Québec donnera son dîner annuel. Il sera présidé par M. J. T. Buttery, gérant pour le Canada de The Royal Exchange Assurance. M. N. Dowd sera le conférencier invité à ce dîner qui réunira notre monde de l'assurance ainsi que maints représentants de l'étranger.

La Brasserie Molson Limitée a donné avis à la Bourse de Montréal que 150 actions de la classe A et 150 actions de la classe B des capital-actions de l'entreprise (avant le fractionnement) viennent d'être émises, en faveur d'un détenteur d'une option qui lui fut consentie en vertu de l'option du 18 novembre 1957.

Le nouveau vice-président



M. D. EDWIN READ dont la nomination comme vice-président et directeur-gérant de Steel Foundries Limited, vient d'être annoncée par M. A. Ludger Simard, président de la compagnie.

Franklin Mines et ses activités

Anomalie magnétique révélée
Franklin Mines Limited vient de terminer un programme de travaux préliminaires, à sa propriété du lac Rat, canton de la Gouche, district de Matagami. Ces travaux ont révélé entre autres la présence d'une anomalie magnétique intéressante qui sera vérifiée, sous peu, par des relevés électromagnétiques et magnétiques de la propriété tout entière, selon le rapport fourni par M. M.-G.-E. Lachelle, Ing. P. La propriété est favorablement située par rapport aux récentes découvertes du canton ainsi bien que du district et les fonds nécessaires aux travaux projetés sont en caisse.

La compagnie détient une charte du Québec, est capitalisée à 5,000,000 d'actions, 250,000 émises, dont 900,000 entières.

Bourse de Montréal

Baisse des industriels à Wall Street

MONTREAL. — Les prix étaient irréguliers hier à l'issue d'une séance passablement active à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne.

Dans le secteur des banques, Montréal, Provinciale et Royal ont atteint de nouveaux sommets. Les papeteries présentaient une allure irrégulière.

Régie générale, les mines et les pétroliers ont flechi. Les affaires ont porté sur 108,700 valeurs industrielles et sur 600,500 actions minières et pétrolières.

Des 283 valeurs transigées, 74 ont progressé, 101 ont flechi et 108 sont demeurées stationnaires. Vingt et un stocks ont enregistré leur meilleure cote de l'année et cinq autres, leur plus basse.

Les moyennes étaient les suivantes à la fermeture des cours: banques, 57.36, un nouveau sommet et un gain de .43; services publics, 151.4; un nouveau sommet et un gain de .2; industriels, 294.4, un recul de .8; papeteries, 445.9, un recul de .27 et aurifères, 83.72, un gain de 2.06.

The Montreal Bond Trader's Association donnera son 31e dîner annuel le 5 décembre à l'hôtel Ritz-Carlton. Ce dîner sera sous la présidence de M. Rolf W. MacKenzie, et l'on s'attend à ce que maintes firmes de Québec, New-York et Toronto y soient représentées.

C'est demain qu'une quarantaine de membres de l'I.D.A.C., junior, section locale, partiront pour New-York. Ils seront reçus par la Bourse de New-York.

Porcupine Prime Mines Limited a fait savoir à la Bourse Canadienne que Federal Trading & Agency Company Limited, le 25 octobre 1958, payé et pris livraison de 200,000 actions de la compagnie, à 15 cts l'action, conformément aux clauses d'un accord de souscription et d'option en date du 25 septembre 1958. Sous réserve d'accroissement du capital, une option sur 200,000 actions à 20 cts a été adjugée et elle devra être exercée le 25 mars 1959.

Il y a donc 2,930,005 actions en circulation et 69,995 dans le trésor.

Dominion Dairies Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'une assemblée spéciale générale de ses actionnaires aura lieu à l'hôtel Ritz-Carlton, à midi, aux fins de considérer et, si jugé acceptable, sanctionner le règlement "F" de la compagnie modifiant le capital-actions de la compagnie, au moyen de la création de 350,000 actions ordinaires additionnelles sans valeur au pair et fractionnant chacune de dites 350,000 actions autorisées en 3 actions ordinaires.

Comme Wall Street n'avait cessé de toucher des sommets durant 5 des 6 séances précédentes, la réaction d'hier est donc logique. Les stocks ne peuvent pas monter indéfiniment, sans être exposés à des prises de profits. On regrette toujours de ne pas les encaisser au moment opportun.

Progrès de 24.2%

Westburne Oil Company Limited vient de faire parvenir à ses actionnaires son rapport intermédiaire. Dans son message à ces derniers, M. Joseph Beaubien, président, déclare en partie ce qui suit:

La tendance légèrement à la hausse enregistrée pendant le premier semestre par le marché des valeurs pétrolières s'est maintenue au cours du troisième trimestre de 1958, ainsi qu'en témoigne le gain général de 12.2% de l'indice des actions pétrolières pour les neuf premiers mois de l'année (contre 8.7% au 30 juin 1958). Cette amélioration s'est de nouveau reflétée de façon plus accentuée dans la valeur boursière du portefeuille de votre Société, qui au 30 septembre 1958 s'établit à \$3,836,725 (125% du prix coûtant). Ce montant représente un progrès de 24.2% par rapport au 31 décembre 1957 et se compare au gain de 15% enregistré au 30 juin dernier.

8 NOUVEAUX PUITS

Au troisième trimestre notre filiale et ses associés ont continué la mise en valeur de leurs propriétés communes et mis 8 nouveaux puits en production. De nouveaux intérêts dans les champs de Glen Ewen, en Saskatchewan, et de Pembina, Keystone et Wimbome, en Alberta ont été acquis. Notre programme actuel de mise en valeur comporte le forage de 9 autres puits.

INTERETS VARIES

Au 30 septembre 1958, Westburne Oil Development Limited avait une participation dans 302 puits, soit 34.9 puits nets. Notre production moyenne pour les neuf premiers mois de 1958 ressort à 980 barils par jour, avant redevances à la Couronne, en comparaison d'une moyenne quotidienne de 666 barils en 1957.

Dans la Turner Valley des progrès considérables ont été accomplis vers l'unification des intérêts depuis l'approbation au printemps dernier par le parlement de la province d'Alberta d'un "bill" la concernant. Le 14 octobre 1958, la Commission de conservation de l'Alberta a tenu une séance publique pour considérer deux demandes que nous avions présentées avec nos associés. La première a trait à l'unification effective de la partie du champ, et la seconde concerne l'approbation d'exécuter un plan de récupération secondaire par voie d'injection d'eau dans un certain nombre de puits. Nous espérons qu'une ordonnance favorable nous sera accordée prochainement par la Commission.

RAPPORT BORDEN

La Commission royale d'enquête sur l'énergie a terminé son étude sur l'industrie du pétrole, du gaz et des pipe-lines au troisième trimestre et a publié son premier rapport. Les recommandations sur les problèmes des débouchés du pétrole de l'Ouest canadien feront l'objet du second rapport. Le premier rapport traite principalement de l'exportation du gaz naturel et de la réglementation d'un Conseil national de l'énergie pour de larges prérogatives en matière de licences et de contrôle des exportations et des importations de pétrole et de gaz. Elle recommande que la Commission des transports dispose de pouvoirs accrus et réglemente les pipe-lines soumis à la juridiction fédérale afin de maintenir leurs tarifs à un niveau équitable.

Plus de pétrole durant novembre

Dans l'ouest canadien

Calgary. — Les demandes reçues par l'Office de la conservation du pétrole et du gaz naturel de l'Alberta indiquent que les producteurs de pétrole brut de cette province voudraient porter la production quotidienne moyenne de novembre à 303,086 barils, soit 13,929 barils de plus que pendant le mois d'octobre.

Les producteurs de la Colombie-Britannique ont demandé beaucoup plus ainsi que ceux de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario, les besoins des raffineries de l'Alberta seraient toutefois moins en novembre.

Quant aux exportations aux Etats-Unis, elles seraient limitées à 20,500 barils par jour pendant novembre soit 100 de moins que pendant octobre.

Le Yukon aura une raffinerie d'huile

L'hon. Alvin Hamilton, ministre du nord canadien et des ressources nationales, annonce que la société Alaska-Yukon Refining and Distributors Limited, compagnie de nomade du bureau principal est situé à Edmonton, établira une raffinerie d'un million de dollars à Haines Junction, au Yukon. Les plans et la construction de cette usine seront exécutés par Fluor Corporation of Canada, société d'ingénieurs de Toronto.

La raffinerie représente un autre progrès dans le programme d'aménagement territorial. Il s'agit d'une usine de purification et de fractionnement d'une capacité de 3,000 barils de pétrole par jour, qui produira de l'asphalte de diverses catégories, ainsi que du mazout domestique, de l'huile à diesel et du combustible de soude qui seront distribués au Yukon et en Alaska.

Fusion de Golden et Barvue Mines

Les actionnaires de Golden Mines et de Barvue Mines ont accepté la proposition de réunir les deux compagnies sous la raison sociale de Manitou Consolidated Mines.

La proposition comporte l'échange d'une action nouvelle pour dix actions de Barvue et la vente de l'actif de Golden Manitou à Barvue en retour de 700,000 actions, les actionnaires de Golden Manitou à raison d'une pour cinq qu'ils détient.

Le fusionnement proposé doit recevoir l'approbation des obligataires et des créanciers de Barvue Mines. Environ 5,500,000 actions nouvelles seront émises, sur un montant autorisé de 6,500,000 pour mettre le projet à exécution.

Lake of the Woods Milling gagne plus

Pour l'exercice terminé le 31 août dernier, les bénéfices nets de Lake of the Woods Milling Co., sont de \$355,572 ou \$87.04 par action privilégiée en comparaison de \$455,630 ou \$30.37 par action pour l'exercice précédent; la totalité des 147,889 actions ordinaires appartient à Ogilvie Flour Mills Co. Le fonds de roulement accuse une augmentation de \$540,000 et s'établit à \$7,002,000.



GORDON J. STAPLES

L'Université McGill a choisi Gordon J. Staples comme boursier d'une bourse post-scolaire lui permettant de poursuivre des études avancées en vue de l'obtention d'une maîtrise en sciences (M.Sc.) en génie chimique. M. Staples est l'un des huit étudiants d'universités canadiennes qui ont gagné une bourse semblable grâce à un programme d'aide à l'éducation offert par la Shell Oil Company of Canada, Limited.

Les bourses, décernées chaque année par la compagnie, ont chacune une valeur maximum de \$2,300, y compris une allocation de \$500 à l'université pour aider à payer les frais d'administration et d'enseignement.

Progrès marqués de la Banque Toronto-Dominion

Actif global de \$1,744,000,000.00
Les bénéfices, l'actif et les dépôts de la Banque Toronto-Dominion ont augmenté à un rythme sans précédent au cours de l'exercice terminé le 31 octobre dernier; ces trois postes et les prêts ont établi de nouveaux records.

Avant déduction de l'impôt sur le revenu, les bénéfices se chiffrent à près de \$9,800,000 et ils accusent une augmentation de \$1,600,000 ou de presque 20% sur ceux de l'exercice précédent; la provision pour l'impôt sur le revenu s'est accrue de \$850,000 pour dépasser \$5,000,000, ce qui laisse des bénéfices nets de \$4,700,000 ou \$2.37 par action en comparaison de \$4,081,000 ou \$2.04 par action dans l'exercice précédent.

Le bilan fait ressortir progrès dans toutes les sphères d'activité de la banque. L'actif global est en augmentation de \$361 millions ou 26% pour s'établir à \$1,744,000,000; les dépôts sont en hausse de \$358 millions ou 28% au total de \$1,654,000,000; les dépôts d'épargne accusent un accroissement de plus de \$101 millions.

Comme d'habitude, la banque est en forte situation financière; les disponibilités de caisse équivalent à 16.7% de tous les dépôts et l'actif rapidement réalisable, à 60%.

Les dépôts se sont accrus plus rapidement que la demande de prêts; en conséquence, un peu plus de la moitié de l'augmentation des dépôts a été engagée dans des valeurs, ce qui a fait monter le portefeuille-titres de \$182 millions au montant de \$557 millions.

Associated Developments Ltd. aurait trouvé du pétrole à Causapscal

Le puits Causapscal no 1, que la compagnie Associated Developments Limited est en train de forer depuis neuf mois près de Matapédia, en Gaspésie, atteignait une profondeur de 4,625 pieds lorsqu'il est sorti une eau brune et des indications de pétrole; le forage s'est continué jusqu'à 4,715 pieds avant que la chose fut portée à la connaissance des autorités de la compagnie; qui ont alors donné ordre de suspendre les travaux en attendant la visite des ingénieurs conseils en pétrole.

La compagnie Associated Developments détient des concessions d'une étendue de 1,500,000 acres en Gaspésie.

Mid Chibougamau Mines

Les travaux d'exploration de "Mid Chibougamau Mines" en 1957 se sont concentrés sur la zone nickelifère de l'Ungava, note le rapport annuel; dans la région de Chibougamau, trois groupes de terrains ont fait l'objet de prospection ou de travail géophysique et plusieurs ont été abandonnés.

Dans l'Ungava, la compagnie poursuit les droits d'exploration minière sur une étendue de 251 milles carrés; elle a acquis des terrains dans la région de Matapédia, où se fait de l'exploration.

Le bilan au 30 avril 1958 fait voir un actif disponible de \$955,000 et un passif exigible de \$15,000.

Cours du dollar

MONTREAL. — Le dollar américain a fermé en perte de 3.32 p.c. au regard de la devise canadienne, en baisse de 1.16. La livre sterling vaut \$2.71-13, une baisse de 3-16. Le dollar américain offert à 96 13-16, demandé, 96 7-8.

La Holland Life termine sa 4e année au Canada elle affiche \$22,000,000.00 d'assurances en vigueur

Au 15 novembre 1958, le montant des affaires en vigueur au Canada dépassait \$22,000,000, ce qui représente une augmentation nette, en un an, de \$8,000,000. Cet accroissement de 57 pour cent du chiffre des affaires en vigueur de la Compagnie au cours des douze derniers mois fournit d'excellents motifs d'envies l'avenir avec confiance.

Pendant cette même période, le revenu de primes s'est élevé à \$308,000, une augmentation de 44 pour cent.

La compagnie a son siège social pour le Canada au 1130 rue Bay, Toronto, dans l'immeuble de cinq étages qu'elle a acquis au début de cette année. Elle a des succursales à Toronto, Hamilton, Montréal, Vancouver et Edmonton.

Assemblée de la Baraca Mines Ltd

Nouveau bureau de direction élu

L'assemblée annuelle des actionnaires de Baraca Mines Ltd a eu lieu à l'hôtel Windsor ces jours-ci.

Il y avait 834,774 actions représentées sur 1,375,005 actions émises.

Le rapport annuel et le bilan de la compagnie ont été approuvés à l'unanimité.

Le président de l'assemblée a expliqué que la compagnie s'attend de recevoir des nouvelles de Québec-Manitou concernant la propriété du Canton Le Tardif, district de Matagami. On sait que Québec-Manitou détient une option sur cette propriété et que récemment des relevés électromagnétiques et magnétiques ont été complétés, lesquels ont dévoilé plusieurs fortes anomalies et que les ingénieurs ont fortement recommandé de faire du forage au diamant. L'on s'attend que ce forage au diamant sera entrepris sous peu, selon la compagnie.

Un nouveau bureau de direction a été élu comprenant Albert Provost, Roger Provost, Guy Chartrand, Paul-Emile Provost et Roland Provost. M. Albert Provost est le président et M. Roland Provost est le secrétaire.

Bourse de Toronto

Allure mixte sur le marché minier

TORONTO. — Le marché a perdu du terrain hier à la Bourse de Toronto, mais les industriels ont progressé au milieu d'une activité modérée.

Les métaux communs et les pétroliers ont flechi, mais les aurifères ont enregistré un gain fractionnaire.

Le virement a été de 4,404,000 actions au regard de 5,152,000 lundi. Il s'agit du plus faible volume d'affaires enregistré au cours des cinq dernières séances.

Dans le compartiment des industrielles, les gains étaient généralement fractionnaires.

Voici où en sont les indices: industriels, 508.9, un recul de .66; aurifères, 86.34, un gain de .06; métaux communs, 177.35, un fléchissement de 1.46 et pétroliers de l'Ouest, 134.34, un recul de 1.10.

NEW-YORK. — Le dollar canadien était en hausse de 1-16 à 1.03 au regard de la devise américaine; il valait 1.03 5-32 la semaine dernière. Le livre sterling valait \$2.80 23-32, soit une hausse de 1-32.

COMPTABLES AGREES

Henri L. Bélanger et Lucien Dahmé, C.A. Comptable agréé

3826, rue Saint-Hubert 152 est, rue Notre-Dame

VI. 4-3475 UN. 6-2681

Jacqueline Paradis, C.A. Comptable agréé

152 est, rue Notre-Dame

UN. 6-2681 DU. 1-0111

Provost, Holte & Associés Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A. SYNDIC LIQUIDE

ROLAND PROVOST, C.A. GEORGES H. HOTTE, C.A.

533, rue Cherrier AV. 8-8607

VIAU & ROBIN Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A. LIONEL ROBIN, C.A.

JACQUES R. CHADILLON, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A.

J. SERGE GERVAIS, C.A. PO. 9-3871

4926, av. Verdun - VERDUN

Chartré, Samson, Beauvais, Bélair, Côté, Marceau et Associés

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

MAURICE CHARTRE, C.A. AL. SAMSON, O.B.E., C.A. & F. BERNARD, D.S.C., C.A.

LUCIEN D. VIAU, C.A. L. H. KNIGHT, C.A. LÉON CÔTÉ, C.A.

COILLARD, C.A. LIONEL ROBIN, C.A. GILBERT HODG, C.A.

RAYMOND PORTIER, C.A. PIERRE AUGER, C.A. JEAN LACROIX, C.A.

ALBERT GONTEAU, C.A. H. ROUSSEAU, C.A. J. ROUSSEAU, C.A.

PIERRE BARRY, C.A. PAUL GUTHRIE, C.A. J. LÉON LEPINAY, C.A.

PIERRE BARRY, C.A. PAUL GUTHRIE, C.A. J. LÉON LEPINAY, C.A.

DIVIDENDES

Toronto Savings & Loan

onnaires
 bre.
 ers Canada
 s par act
 décembre
 rits le 20
 y Mills, 8 c
 payable l
 onnaires ins
 30 cents
 2 janvier
 rits le 16
 ingtonhouse
 on, payabl
 onnaires
 bre.
 ada, 15 c
 de la 2 fév
 inscrits l
 Assurance
 payable
 onnaires ins
 Mine
 payable l
 onnaires
 bre.
 cents pay
 1er déc
 inscrits l
 n Gold et
 ombre au
 s le 12 dé
 ment Mort
 s aux actio
 5 décemb
 -Seagrams
 ini de 50 c
 leur paym
 onnaires
 vembre.
 naires Can
 on béli du
 "A" 25 c
 13 cents
 payables l
 onnaires
 bre.
 s. Gold M
 on de deux
 paym
 on actionn
 1er déc
 Mines, 15
 le 10 dé
 rits inscri
 ing Corp.
 payable l
 onnaires
 bre.
 géologique
 strict de
 gamau
 J. Cottin
 nes de l
 vient d'ac
 on du rap
 G. 81) in
 "ret", Chi
 ectorats d
 observat
 L. en a été
 e du dog
 bases aie
 ce de la
 ministre
 de deux
 rade imm
 lac Chic
 illes au N
 . Saint-Je
 falement
 e, s'agit d
 -Félicien
 si par can
 recambrie
 on schistes
 e et sédi
 onsthosité
 affleurem
 oute la ré
 ropection
 e découvert
 la magnét
 onsthosité
 leurs ana
 des traces
 ir ce que
 urs à l'écl
 uce qui
 dressant au
 s, édifices
 ec (P.Q.)
 le ministè
 s la provin

IS
 proprié
 497,738
 e Mario, E
 mbre 1935,
 AUTOMOB
 des licences
 e l'occup
 tention
 der ses
 gnements,
 I. N. MAR
 rue d
 23, P.Q.

bebec
 réal
 PERIEUX
 (sommaire)
 TUBMAN,
 ILL et LU
 biers des
 Montréal
 ensemble
 raison so
 nregistré
 SH & CO
 St-Mathie
 istrict de
 Demand
 AW COME
 (1934) l
 ion légale
 on siège
 place d'aff
 istrict de
 Défender
 DE LA CO
 à la dé
 raire dan
 e 14 nove
 CARBONNE
 protonat
 U, DUPRE
 LETTE
 NEAU
 demande

"COMPTES DE LA NATIONALE"

Don McKenney, de Boston, se hisse au 3e rang

Cavalcade
SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

On rapporte que Yvon Durelle s'entraîne sérieusement pour son combat de championnat contre Archie Moore. C'est du nouveau, car Durelle n'est pas fort sur l'entraînement. Boxeur peu orthodoxe, il n'a jamais voulu s'astreindre trop sévèrement à une discipline avant ses rencontres. Mais cette fois, il s'agit "du" combat de sa carrière et il veut la peine d'y apporter une meilleure préparation. Cela ne peut lui nuire assurément. Durelle, on le sait, fait de la boxe comme passe-temps. Il est avant tout un pêcheur. Il possède une belle petite famille et il n'aime pas sortir de son patelin. Il est son propre patron et il n'a pas l'habitude de prendre des ordres de qui que ce soit. On se rappelle qu'il se rapporta, pesant 176 livres pour un combat où il ne devait en peser que 175. Invité à aller perdre ce surpoids, par un bain turc ou autrement, il se rendit plutôt dans un restaurant où il emporta un gros bifteck, avec résultat qu'au retour pour la pesée, il pesait trois livres et demie de trop. Heureusement, l'adversaire, Mike Holt, ne voulant pas perdre les bénéfices du combat préparé de longue main, ne s'objecta pas à ce que son adversaire montât dans l'arène avec un fort avantage sur lui. . . . Même dans les discussions, on a l'impression que son gérant n'est qu'un homme de paille et que c'est bien Durelle lui-même qui décide en dernier ressort.

Les Kinsmen de Montréal ont ces jours derniers remercié le président Emile Bouchard et René Lemyre, des Royaux, pour leur aide aux enfants arriérés. Les Royaux avaient en effet prêté le Stadium pour une joute hebdomadaire entre les joueurs du Canadien et une agglomération de vedettes. Les recettes ont été de l'ordre de \$8,000 et cet argent est utilisé à la construction d'un camp d'été qui sera prêt au printemps. . . . Gerry Glaude a finalement accepté les offres des Saguenéens de Chicoutimi et il sera le joueur-gérant de cette équipe. Glaude jouait pour ce club depuis 10 ans. Il est le pivot et l'inspiration. Il inspirera sans doute les Saguenéens à se stabiliser. En effet, Chicoutimi a l'équipe la plus imprévisible cette saison dans la Ligue du Québec. N'ayant gagné que deux fois en 13 essais, les Saguenéens ont pourtant écrasé dimanche les meneurs de Montréal, par le fort pointage de 9-3. Des hauts et des bas. En 13 parties, Chicoutimi n'a compté que cinq buts de moins que le Royal et quatre de moins que Québec. Par contre on a réussi pas moins de 55 buts contre Gilles Boisvert. La faiblesse paraît donc à la ligne bleue. Chicoutimi est en dernière position, trois points derrière Trois-Rivières, mais a joué trois parties de moins que les Lions. Deux victoires sur trois parties les feraient passer devant le club trifluvien.

Après un voyage fructueux à l'étranger, le Canadien revient cette semaine sur sa patinoire pour deux rencontres contre les Red Wings de Détroit et les Black Hawks de Chicago. Ces deux clubs sont sur un pied d'égalité avec un total de 16 points, quatre de moins que le Tricolore. Les joueurs de Blake ont toutefois compté 11 fois de plus que Chicago et 23 fois de plus que Détroit. Par contre si Glenn Hall a laissé passer le plus de rondelles derrière lui depuis le début de la saison, Terry Sawchuk, avec Détroit, est le gardien de buts le moins déjoué. On a compté six points de moins contre lui que contre Jacques Plante. . . . Les joueurs de Blake parleront longtemps de la partie de Montréal, le dernier à New-York. Ils ne cachent pas que seule la tenue exceptionnelle de Lorne Worsley a valu la victoire aux Rangers. Jean Béliveau, pour sa part, a tiré une dizaine de fois sans succès contre Worsley. Et avec un peu de chance, Maurice Richard aurait compté trois ou quatre buts. . . . Certains prétendent que Henri Richard ne passe pas assez la rondelle. Comment expliquer alors que sur son total de 18 points, il n'ait compté que trois fois et fourni 15 assistances.

Les amateurs de baseball prennent leur sport au tragique au Nicaragua. Au cours d'une partie hors concours, les partisans du club Leon, irrités d'une glissade agressive d'un joueur, s'armèrent de pierres et en criblèrent les joueurs du club des Boers. Earl Torgeson, le gérant des Boers, protesta et obtint des promesses de meilleure protection pour les joueurs américains. Steve Demeter, un ancien de l'organisation des Dodgers et appartenant maintenant à Détroit, régla le cas en bouclant ses valises et en retournant chez lui. "Je n'ai pas l'intention de risquer des accidents graves quand j'ai la chance de jouer dans les majeures, la saison prochaine", dit-il. . . . Les Royaux de Montréal ont établi un nouveau record quand ils ont blanchi leurs adversaires 22 fois au cours de la dernière saison. L'ancien record, datant de 1947, était de 21. Tommy Lasorda, Bob Giallombardo et Billy Harris ont réussi chacun cinq blanchissages. Babe Birrer en a obtenu quatre, Charley Rabe deux et Bob Darnell, un. . . . En 1947, Jack Banta avait lancé sept; Ed Heusser, six; Al Gerrehauser, quatre; Irv Palica, deux; Johnny Van Cuyk et Joe Smolko, chacun un.

Les Dodgers de Los Angeles approcheront la clôture de droite pour donner une chance à leur coéquipier de circuits Duke Snider. Au coin du champ droit, la clôture sera à 330 pieds du marbre. . . . Pour la 11ème saison consécutive, ce sont des lanceurs des Dodgers qui ont obtenu le plus grand nombre de retraits au bâton, 855. Johnny Podres, Don Drysdale et Sany Koufax en ont réussi plus de 100 chacun. . . . Solly Drake, joueur cet hiver pour Mariano, à Cuba; Bob Giallombardo lance pour l'Escogido, dans la République dominicaine. Tom Lasorda est toujours avec Almadenas; Jim Koranda évolue pour San Juan. . . . Le nouveau stade des Giants à San Francisco serait prêt en juillet prochain. Il coûtera 15 millions de dollars. Il aura des terrains de stationnement pour 8,000 automobiles et 300 autobus. Il pourra accommoder 43,000 spectateurs.

Etat grave

GULFPORT, Miss. — L'état de santé de Mel Ott, ancienne vedette des Giants de New-York et de son épouse, tous deux âgés de 49 ans, est toujours le même à l'hôpital de Gulfport, au Mississippi. Ott et son épouse ont subi de sérieuses blessures lors d'un accident de la route survenu dans la soirée de vendredi à Bay St-Louis. Un homme a perdu la vie dans cette collision. Mel Ott, qui domine la Ligue Nationale pour les coups de circuit avec 511, a subi une intervention chirurgicale en fin de semaine.

Bonin à Rochester

ROCHESTER — Marcel Bonin, une figure populaire auprès des amateurs de hockey de la province de Québec, a fait ses débuts dimanche soir avec le Rochester de la Ligue Américaine. Marcel n'a pas compté, mais les Américains ont mis fin à une série de cinq défaites consécutives en battant Hershey 5-1. Le Rochester, dirigé par Sam Pollock depuis la démission de Bucky MacDonald, vendredi dernier, était renforcé par la présence de Marcel Bonin, du Canadien et Gary Aldeon, du Toronto.



L'éducation physique est à l'honneur au Pensionnat Ste-Catherine. Pour répondre aux besoins grandissants des élèves, les autorités de l'institution ont complètement renoué la salle des exercices, la rendant conforme aux exigences modernes. On voit ici un groupe d'étudiantes se livrant à des exercices, sous la direction de l'Institut Yvan Coutu.

Litzenberger et Bathgate restent en première position — McKenney est passé du 18e au 3e rang — Boston est le club le plus puni — Terry Sawchuk a la meilleure moyenne chez les gardiens de buts.

MONTREAL. — Le classement des compteurs de la Ligue Nationale, qui réserve des surprises en tout temps, a été l'objet, la semaine dernière, d'un violent chambardement, qui a tout renversé si ce n'est des occupants des deux premières places.

En effet, Andy Bathgate, des Rangers de New-York et Eddie Litzenberger, des Black Hawks de Chicago, ont su conserver la tête et détiennent maintenant 20 points chacun. A cette seule exception près, les changements ont été tels que le joueur qui occupait la 18e place la semaine précédente a fait un saut prodigieux pour s'emparer de la troisième place et que celui qui occupait cette position est tombé en huitième place.

Don McKenney en vedette Bathgate a marqué trois buts et fourni une assistance pendant que Eddie Litzenberger était tout aussi heureux en récoltant quatre francs buts. Le New-Yorkais vient cependant en tête de la liste en raison des 11 francs buts qu'il a accumulés au regard de huit seulement pour Litzenberger.

Don McKenney, des Bruins de Boston, a cependant été le joueur qui s'est mis le plus en évidence en amassant neuf points, répartis en six buts et trois assistances.

Les statistiques officielles démontrent que McKenney, qui, la semaine précédente, piétait sur place en 18e position, n'est plus qu'à deux points des meneurs en troisième position, qu'il partage avec Henri Richard, du Canadien de Montréal. Richard, qui n'a réussi aucun but, a cependant fourni quatre assistances. McKenney est de plus sur un pied d'égalité avec Bathgate pour ce qui est de la production.

Gerry Glaude accepte de gérer Chicoutimi

CHICOUTIMI — Les Saguenéens, de la Ligue de hockey du Québec, annoncent la nomination du joueur de défense Gerry Glaude au poste d'instructeur de l'équipe. On sait que Glaude n'avait pu s'entendre avec la direction de l'équipe, la semaine dernière, mais après d'autres entretiens, les deux parties sont finalement tombées d'accord.

Gerry Glaude est avec les Saguenéens depuis l'entrée de ces derniers dans la Ligue du Québec, il y a dix ans cette année. Il avait officiellement agi comme instructeur dans au moins quatre parties depuis le début de la présente saison et, coïncidence heureuse pour lui, chaque fois les Saguenéens avaient connu la victoire.

C'est le gérant-général de l'équipe, Roland Hébert qui agitait jusqu'ici comme instructeur de l'équipe, à l'exception des quatre parties où Glaude joua ce rôle. C'est donc la première fois dans leur histoire que les Saguenéens ont un joueur-instructeur. Aucun commentaire n'a cependant été fait sur les conditions du contrat offert à Glaude et accepté par lui.

Nouveau joueur

En faisant part de cette nomination, le gérant-général Hébert a aussi annoncé que le jeune Jacques Allard, un athlète de St-Jérôme, au Lac-St-Jean, qui évoluait avec les Saguenéens juniors de Chicoutimi, avait signé un contrat professionnel. Il terminera donc la saison avec les Saguenéens, de la Ligue de hockey du Québec. Allard est âgé de 19 ans et il faisait l'objet d'une dispute entre l'Alma-Jonquière et Chicoutimi, qui réclamaient tous deux ses services dans le hockey junior.

Changements souhaités

MONTREAL — Gorman Kennedy, directeur gérant des Alouettes de Montréal, a déclaré que l'équipe montréalaise tente depuis trois ans d'obtenir les changements proposés par Jim McCaffrey, des Rough Riders d'Ottawa, en ce qui a trait aux éliminatoires.

"Nous réclamons depuis trois ans des modifications en ce sens en basant notre demande tant sur le bien-être des joueurs que sur la vente des billets", a déclaré Kennedy.

"Actuellement, il nous est pratiquement impossible de donner pleine satisfaction aux abonnés. Nous sommes forcés de faire la vente des billets en misant sur la victoire des nôtres. Si nous perdons, nous devons rembourser l'argent."

Les activités à la Palestre

Le récent concours de levées olympiques et de gymnastique sur appareils présenté par les athlètes de la Palestre nationale sous la direction des instructeurs Lionel St-Jean et Désiré Kiefer a remporté un franc succès.

La section des poids lourds a fourni une lutte contestée. Bill Swaluk, un nouvel élève de la Palestre, a été nommé champion et représenté le National en terminant sur un pied d'égalité avec Roger Charbonneau. Ces deux haltérophiles ont réussi chacun un total de 860 livres contre 855 livres pour R. Bertrand de Québec.

Chez les mi-lourds, Richard Lemoine, de la Palestre, a défait R. Lacroix de Québec par 725 livres à 705 livres. Dans la classe des moyens, Y. Chouinard de Québec a eu raison de M. Peron du National par 700 livres à 665 livres, tandis que chez les poids légers, P. St-Jean du National et M. Hennequin des Panthers ont terminé sur un pied d'égalité avec chacun 515 livres.

Ballon-volant. — La nouvelle Ligue de ballon-volant inter-sections fera l'ouverture de sa saison, ce soir. L'escrime renouvellera les Levées olympiques à dix heures au gymnase de la Palestre.

L'équipe féminine senior de la Palestre, championne de la province l'an dernier, aura la visite des Latviennes, jeudi soir à six heures et trente.

Danse. — Charles Dubost, moniteur des organisations sociales, invite les membres de la Palestre à se joindre à son groupe léger. Les mercredis soir à compter de 9.00 p.m. au salon Bleu et Or pour participer à une soirée dansante et récréative. L'entrée est libre.

Ballon au panier. — Dans la Ligue Saint-Laurent-Kiwaniis, le Dollard a défait le Champlain 10 à 8. Claude Huot a brillé pour les gagnants avec 7 points. Chevalier, 2 pts, et Laverrière furent les autres compteurs des gagnants. Claude Granger a été le meilleur des perdants avec 6 points.

Dans une autre joute, le Faoutenc a défait le Maisonneuve 22 à 13. Demers a dirigé l'attaque des gagnants avec 14 points. Labelle a été le meilleur des vaincus avec 13 points.

Balle au mur. — Un tournoi "round-robin" est en cours. Dans la classe "A", les rencontres opposent Baby Coallier à Charles Dubost; France Moquin à Fernand Savard; Normand Prescott à Camille Lajoie; Jean



ESCRIME — Robert Desjarlais, maître d'armes à la Palestre Nationale, entouré de quelques-uns de ses meilleurs escrimeurs: 1ère rangée, Darcy Ouimet, Jacques Charron, Louise Huot, Jacqueline St-Onge, Gerry Nébel. 2ème rangée: Marcel Girard, Carl Shwende, Robert Desjarlais, Marcel Lévesque. 3ème rangée: Robert Van Den Steen, Monique Desnoyers, Richard Ducharme, Freddy Kaspar, et Albert Brousseau.

Détroit déclassé Boston et monte en 2ème place

DETROIT — Les Red Wings de Détroit ont donné une leçon de hockey aux Bruins de Boston, hier soir, les écrasant au compte de 6-0 au stade Olympia. Ils ont ainsi monté en deuxième position, ex-aequo avec les Bruins à deux points seulement du Canadien.

Johnny Wilson a réussi le

tour du chapeau pour Détroit, tandis que Nick Mickoski comptait un but et obtenait quatre assistances.

Un seul but fut compté, à la première période, soit par Johnny Wilson, assisté de Burns et Mickoski. Détroit déjoua Don Simmons, trois fois, au cours du deuxième engage-

Le hockey

HIÉR
Ligue Nationale : Boston 0, Détroit 6
Ligue du Québec : Québec 1, Royal 4
Chicoutimi 3, T-Riv. 4
ALOUETTE
Ligue Nationale : Toronto 0, New-York
Boston 4, Chicago
Ligue du Québec : Chicoutimi 1, Québec

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE
P. G. P. N. Bp. Bc. Pts
Canadien 16 9 3 2 39 42 20
Detroit 17 9 8 0 42 36 18
Boston 19 7 9 4 37 38 18
Rangers 17 6 6 5 49 48 17
Chicago 16 7 7 2 48 38 16
Providence 15 5 6 4 40 41 12
Toronto 15 5 6 4 43 61 10

LIGUE DU QUEBEC
P. G. P. N. Bp. Bc. Pts
Royal 14 9 4 1 30 37 19
Québec 13 8 7 0 47 40 16
Riv. 12 7 9 4 34 38 12
Chicoutimi 14 5 9 0 43 61 10

LIGUE AMERICAINE
P. G. P. N. Bp. Bc. Pts
Buffalo 13 13 2 0 66 34 26
Hershey 16 11 3 0 52 42 21
Springfield 18 8 10 0 77 87 16
Cleveland 17 6 10 0 57 73 13
Providence 18 6 10 0 40 61 12
Rochester 16 4 11 1 45 58 9

Royal bat les As et conserve la tête

Le Royal de la Ligue du Québec a consolidé son emprise sur la première position du classement en triomphant, hier soir, des As de Québec, au compte de 4-1, dans une joute très rapide et dénuée de ruse.

Le Royal a maintenant une avance de trois points sur les As, qui jouent ce soir au Colisée de Québec.

La première période a donné lieu à du jeu très rapide. Après un début plutôt lent, le Royal s'est porté à l'attaque et a paré jusqu'à la fin, il a nettement dominé. Al Millar a sauvé la situation à plusieurs reprises, surtout contre Terry Gray, Skipper Burchell et John Kowalechuk. Il faut dire aussi que les joueurs de Floyd Curry ont souvent péché par enervement — manque de précision autour des filets des As.

Le Royal, menacé de perdre la première position aux mains des visiteurs, ont bourdonné autour de Millar et ce dernier vit arriver la fin de la période avec soulagement. Il bloqua 13 arrêts contre seulement 5 pour Charlie Hodge. Il n'y eut aucune punition au cours de ces premières vingt minutes.

C'est qu'à 15.57 minutes de la seconde période que le Royal compta le premier but de la partie. Jacques Deslauriers déjoua Millar sur des passes de Moe Mantha et Jean-Paul Denis.

Trois minutes plus tard, Nelson Bullock égalisait le pointage, sur des passes de Jean-Marie Cossette et Skip Teal, sur un dur lancer à bout portant que Hodge n'eut aucune chance de bloquer.

Un commencement de dispute éclata près des filets des As et Fernand Perreault réussit à subtiliser la rondelle qu'il nous a derrière Millar. La période

prit fin alors que Pete Panabazko était au banc des punitions.

Terry Gray réussit le troisième but de son club à 8.12 minutes de la dernière reprise sur une belle pièce de jeu préparé par Walter Clune et Skipper Burchell. Gray fut puni quelques secondes plus tard et pendant son absence, non seulement les As n'ont pu lancer sur Charlie Hodge, mais Irwin Spencer, profitant d'une échappée, vint à un cheveu de déjouer Millar.

Ken Mosdell, vers la fin, enleva une rondelle à Ian Anderson pour venir déjouer Millar avec le quatrième but du Royal.

Avec le compte de 4-1, sur un hors-jeu près des filets du Royal, Phil Renaud retira son gardien de buts, mais sans succès.

SOMMAIRE
Première période
Aucun point.
Aucune punition.
Deuxième période
1-Royal: Deslauriers (Mantha, Perreault) 15.57
2-Québec: Bullock (Teal, Cossette) 18.16
3-Royal: Perreault (Mosdell) 19.17
Troisième période
4-Royal: Gray (Clune, Burchell) 8.12
5-Royal: Mosdell (Bullock) 13.06
Punitions: Gray (9.53); Kowalechuk (17.40); Deslauriers (18.45)

FORUM
CE SOIR
LIGUE DE HOCKEY
METROPOLITAINE
à 7 h. 30
ST-JEROME
vs
N. D. G.
à 9 h. p.m.
NATIONAL
vs
SNOWDON
Prix: Admission générale 50, enfants 25. Billets en vente ce soir à 7 h.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS DES ALOUETTES
billets pour la joute de LA COUPE GREY
Les détenteurs de billets de saison qui ont reçu un accusé de réception jusqu'au 15 novembre inclusivement sont éligibles pour des billets de la Coupe Grey.
DATE LIMITE: Vous avez jusqu'à vendredi, le 21 novembre, 6.00 P.M., pour prendre possession de vos billets à notre guichet, 4356 Ste-Catherine ouest.
Ouvert:
10.00 A.M. - 6.00 P.M.
S.V.P. Présenter: 1) votre accusé de réception; 2) votre carte de saison.
Montreal Alouette Football Club Inc.

Savez-vous faire un 'floater' Hennessy?

Versez dans un verre trois mesures d'eau de Vichy, puis laissez descendre (le long d'une cuiller) une mesure de cognac Hennessy. Le cognac flotte! Dégustez, à petites gorgées, votre 'floater' Hennessy — c'est délicieux!

COGNAC HENNESSY

L'instructeur des Tiger-Cats pense déjà à la coupe Grey

Hamilton — L'instructeur Jim Trimble, des Tiger-Cats de Hamilton, est d'avis qu'il a décelé un point faible chez les Blue Bombers de Winnipeg. A tout événement, il projette, pour la deuxième fois cette saison, de faire analyser leur partie de ce soir, contre Edmonton, par un de ses écoliers.

Trimble a révélé hier qu'il avait fait une visite secrète à Winnipeg le 29 septembre dernier, alors que les puissants Bombers avaient écrasé Edmonton 43-13. Les Bombers et les Eskimos se rencontreront ce soir dans la deuxième joute de leur série de 2 de 7, pour le championnat de la Conférence de l'Ouest et le droit de représenter leur partie du pays dans la joute pour la coupe Grey. Les Bombers ont déjà gagné la première partie de cette série.

Pour ce qui est des Tiger-Cats, on compte les voir dans la partie de la coupe Grey pour la seconde année consécutive après leur partie de samedi prochain, contre les Rough Riders d'Ottawa. La série entre Hamilton et Ottawa est de 2 joutes au total des points et les Cats ont gagné la première partie par 35-7, samedi dernier.

Trimble a déclaré hier qu'il a fait son voyage de septembre

dernier à Winnipeg sous le nom de Deacon. Il s'est acheté un billet de \$2, lui donnant droit à une place dans les bords d'affluence et a regardé la partie avec des lunettes d'approche.

"Je crois que j'ai découvert quelque chose lors de ce voyage à Winnipeg, a déclaré Trimble, et je compte bien mettre ces informations à profit si jamais nous avons à rencontrer les Blue Bombers dans la partie pour la coupe Grey. J'ai remarqué "ce même quelque chose" à la télévision, samedi dernier, lors de la première joute de la série Winnipeg-Edmonton.

Un spectateur à cette joute entre Winnipeg et Edmonton, en septembre dernier, a également rendu de fiers services à Trimble, a déclaré l'instructeur des Tiger-Cats.

"J'avais le nez dans mon programme, d'ajouter Trimble et il se produisit un empiétement sur le terrain. Mon voisin me demanda ce qui se passait et je lui répondis que je n'en savais rien, que je ne m'y connaissais pas trop en football. Mon bon voisin passa le reste de la partie à m'expliquer ce qui se passait sur le terrain et à me donner toutes sortes de renseignements sur le compte des joueurs de Winnipeg."

Nouveaux jeux

Les Cats ont eu congé lundi mais ils ont repris leur entraînement derrière des portes closes hier soir. Trimble a déclaré que son équipe aura "quelque chose de très intéressant" pour les amateurs de football de Hamilton, samedi prochain. Il n'a pas précisé si ses hommes auront recours à de nouveaux jeux mais il est bien probable que tel sera le cas. Samedi dernier, à Ottawa, ils eurent recours à une variante de la formation du botté court avec écartement des ailiers et insertion de deux demis entre les ailes et les bloquers.

Les réactions à l'usage de ce jeu ont été diverses. Certains ont dit que c'était une heureuse "innovation", d'autres que c'était "un jeu d'enfant". Mais le fait demeure que les Tiger-Cats ont compté un touché sur ce jeu et personne ne peut dire qu'il n'a pas été efficace.



Jerry Toppazzini, qui a la meilleure moyenne de buts réussis, en comparaison avec ses lancers sur les filets adversaires. Il a réussi neuf buts sur 34 lancers.

Les Blue Bombers de Winnipeg ont du talent à revendre

WINNIPEG. — Il y a un an, les Blue Bombers de Winnipeg, fourbus, fatigués et leurs rangs décimés par les blessures, arrivaient à Toronto pour la joute de la coupe Grey, contre les Tiger-Cats de Hamilton. Cette liste d'éclatés et de blessés ambulants était assez imposante mais le pire était encore à venir.

Les Bombers encaissèrent une rafale de 327 aux mains des champions du Big Four. Ce n'est pas tout. Gerry James se fit fracturer les jointures de la main droite dans le premier quart. Cette blessure fut la cause de nombreux échecs au cours de la joute les Bombers en souffrirent terriblement. Dans le troisième quart, Kenny Ploen, le quart-arrière de Winnipeg, abîma la partie avec une blessure à une jambe. C'était la fin des Bombers, du moins pour ce jour-là.

Des malchanceux

La guigne continua de s'acharner aux Bombers cette année. James, le brillant centre-arrière canadien, se fit fracturer une jambe au début de la saison et les Bombers durent refaire leurs plans sans compter sur lui. Ploen fut blessé à une épaule vers la mi-septembre et rejoignit James sur la liste des éclatés.

Mais, heureusement pour eux, les Bombers avaient des joueurs de talent à revendre. Ils conservèrent l'imposante fiche de 13 victoires contre trois défaites dans leur calendrier de 16 parties. A la fin de la saison régulière, ils se trouvaient en première place dans le classement de la Conférence de l'Ouest et passèrent automatiquement à la finale de deux de trois pour le droit de rencontrer les champions de l'est dans la partie de la coupe Grey.

Après une absence de six parties, Ploen, un diplômé de l'université de l'Iowa, revint dans l'alignement des Bombers, mais cette fois au poste de demi-arrière. Ses succès à cette nouvelle position furent retentissants.

Nouveau quart

Les Bombers avaient perdu deux parties — aux mains des Roughriders de la Saskatchewan et desStampeders de Calgary — lorsque Van Pelt s'amena dans le part pour jouer au quart, à Calgary le 13 septembre. Les Bombers gagnèrent cette partie par 20-7 et remportèrent cinq autres victoires d'affilée avant de subir une défaite de 10-8 aux mains des Lions de la Colombie-Britannique, derniers dans le classement du circuit, le 11 octobre. Toujours avec Van Pelt au quart, les Bombers gagnèrent leurs trois parties suivantes.

Les porte-couleurs de Winnipeg comptèrent un total de 361 points au cours de la saison, soit plus que n'importe laquelle des quatre autres équipes de l'Ouest. Ils n'allouèrent à l'adversaire que 182 points, soit une moyenne de 11,3 par partie.

Le fait saillant de leur marche vers le sommet fut leur série de quatre victoires d'affilée aux dépens des Eskimos d'Edmonton. C'était la première depuis 1949, alors que Calgary réussit l'exploit, qu'une équipe réussissait à balayer les hon-

neurs de toutes parties avec les Eskimos. Il y avait quatre ans que les Eskimos finissaient en tête dans le classement mais cette saison, ils tombèrent en deuxième position, sept points derrière les Bombers.

Substitutions heureuses

Grant, un ancien ailier des Bombers, qui devint instructeur de l'équipe il y a un an, a non-glé avec son personnel américain après que Ploen et James eurent été envoyés au rancart par les blessures. A la fin, il décida de garder Ploen comme son 12e importé américain et lui donna l'assurance qu'il finirait la saison à Winnipeg.

La formation du T est à la base de tous les jeux des Blue Bombers. Ces derniers, toute la saison durant, ont eu recours à une attaque bien équilibrée. Les demis et les quarts eurent la tâche de conduire une bonne part de cette attaque, courant et lançant dans des proportions bien équilibrées.

Le transfert de Ploen au poste de demi donna plus de force aux Bombers. Le demi Leo

Les potins de la L.H.N.

Jerry Toppazzini, du Boston, a la meilleure moyenne pour les buts comptés grâce à ses lancers, dans les joutes faites jusqu'ici avec 9 buts sur 34 lancers et une moyenne de .265. Andy Bathgate est le joueur qui a réussi le plus de lancers, soit 68 en 15 joutes. Il a compté 8 buts pour une moyenne de .118. Gordie Howe, des Red Wings, n'a pu se faire justice encore avec 80 lancers en 13 joutes et tout juste 5 buts pour une moyenne de .083. Par contre, Larry Cahan, arrière-garde des Rangers, n'a eu que 4 lancers mais il a compté un but pour une excellente moyenne de .250. Danny Marshall, des Canadiens, a aussi très bien fait avec ses 4 buts en 19 lancers pour une moyenne de .211. Trois clubs, Chicago, Detroit et Toronto comptent des joueurs qui ont conservé une moyenne de .200 ou plus. Danny Lewicki a compté 4 fois en 20 lancers; Marcel Pronovost a compté 2 fois en 10 lancers et Billy Harris a compté 3 fois en 15 lancers.

Les Canadiens ont la meilleure moyenne comme équipe. Ces moyennes s'appliquent jusqu'aux joutes disputées le 9 novembre.

CANADIENS			
Joueur	Lancers	B	Moy.
M. Richard	44	8	.182
D. Moore	39	8	.205
J. Belliveau	32	6	.188
B. Geoffrion	27	6	.222
D. Marshall	19	4	.211
H. Richard	41	3	.073
R. Backstrom	20	3	.150
A. Pronovost	19	3	.158
A. McDonald	24	2	.083
C. Pronovost	27	2	.074
T. Johnson	20	2	.100
R. Turner	20	1	.050
M. Bonin	9	1	.111
D. Harvey	5	1	.200
J. G. Tabet	15	1	.067
P. Goyette	16	0	—
I. Cushman	6	0	—
Totaux	433	51	.118
Moyenne	33.31	3.92	

BOSTON			
Joueur	Lancers	B	Moy.
J. Toppazzini	34	9	.265
J. Bucyk	25	5	.200
D. McKenney	29	3	.103
V. Stasiuk	26	4	.154
J. Morrison	40	3	.075
F. Mackell	23	2	.087
L. Regan	21	2	.095
L. LaBine	30	2	.067
L. Boivin	30	2	.067
D. Mohs	13	2	.154
B. Horvath	14	2	.143
G. Gendron	16	2	.125
R. Chevrefils	18	1	.056
L. Hillman	5	1	.200
N. Johnson	15	0	—
F. Flaman	15	0	—
R. Armstrong	17	0	—
E. Reibel	12	0	—
Totaux	408	42	.103
Moyenne	29.14	3.06	

CHICAGO			
Joueur	Lancers	B	Moy.
T. Sloan	48	9	.188
B. Hull	48	6	.125
E. Litzberger	49	4	.082
E. Nesterenko	39	4	.103
D. Lewicki	29	4	.138
R. Murphy	46	2	.043
L. Ferguson	31	2	.065
D. St-Laurent	17	2	.118
K. Wharram	18	2	.111
T. Lindsay	17	1	.059
P. Pilote	14	1	.071
E. Vasko	8	1	.125
A. Arbour	12	1	.083
J. Balfour	8	1	.125
J. Evans	16	0	—
J. McKenzie	9	0	—
H. Glover	4	0	—
G. Skov	14	0	—
Totaux	429	40	.093
Moyenne	31.46	3.06	

RANGERS			
Joueurs	Lancers	B	Moy.
A. Bathgate	68	8	.118
C. Henry	35	6	.171
A. Heberton	39	6	.154
D. Prentice	43	4	.093
E. Shack	20	3	.150
L. Fontaine	21	3	.143
W. Hergesheimer	16	3	.188
B. Gadsby	24	2	.083
L. Popeln	25	2	.077
J. Bartlett	32	2	.063
G. Sullivan	43	1	.023
H. Ciesla	21	1	.048
L. Cahan	4	1	.250
H. Howell	19	1	.053
J. Hanna	13	0	—
E. Ingarfield	3	0	—
L. Colwill	9	0	—
Totaux	442	43	.097
Moyenne	29.47	2.87	

DETROIT			
Joueur	Lancers	B	Moy.
G. Howe	60	5	.083
A. Delvecchio	33	5	.152
N. Ullman	44	4	.091
J. Wilson	44	4	.091
C. Burns	23	3	.130
M. Pronovost	10	2	.200
L. Lunde	17	1	.059
W. McNeill	14	1	.071
T. McCarthy	6	1	.167
L. Kelly	16	1	.063
N. Mickoski	24	0	—
C. Laforge	20	0	—
C. Holmes	5	0	—
G. Ehmman	9	0	—
P. Goegan	2	0	—
J. McIntyre	1	0	—
J. Hendrickson	1	0	—
D. Fisher	4	0	—
F. Kennedy	2	0	—
G. Morton	7	0	—
W. Godfrey	23	0	—
Totaux	375	27	.072
Moyenne	28.85	2.08	

TORONTO			
Joueur	Lancers	B	Moy.
R. Stewart	40	5	.125
B. Pulford	37	5	.135
D. Duff	23	3	.130
W. Harris	15	3	.200
G. Armstrong	37	3	.081
B. Cullen	15	2	.133
B. Olmstead	39	1	.026
C. Creighton	26	1	.038
C. Brewer	12	1	.083
T. Horton	21	1	.048
S. Kraftcheck	16	1	.063
A. Stanley	16	0	—
F. Mahovlich	29	0	—
B. Cullen	1	0	—
W. Marshall	4	0	—
R. Migay	10	0	—
G. Aldcorn	1	0	—
B. Baun	1	0	—
N. Price	0	0	—
B. Nevin	3	0	—
M. Reaume	9	0	—
Totaux	357	26	.073
Moyenne	29.75	2.17	

On demande la suspension de J. Bailey, de Chatam

CHATHAM, Ont. — On a demandé hier à la Canadian Amateur Hockey Association de suspendre du hockey pour le reste de ses jours le joueur d'avant John Bailey, des Maroons de Chatham, pour avoir attaqué l'instructeur John Horeck au cours d'une joute de l'OHAAJOHA, contre Sault-Ste-Marie, lundi soir.

Horeck a déclaré qu'il a communiqué hier avec George Dudley, secrétaire-gérant de la Canadian Amateur Hockey Association et lui a demandé d'imposer à Bailey une suspension à vie. Il a déjà été suspendu du hockey partout dans la région de Chatham.

"Il est malheureux, a déclaré Horeck, que nous ayons à prendre une telle décision, mais il n'y a pas de place dans le

sport pour des types du caractère de Bailey.

L'incident s'est produit dans la deuxième période de la joute de lundi soir, que les Maroons ont gagnée au compte de 3-0. Horeck a déclaré que Bailey proférait des paroles obscènes sur la glace. Il lui demanda de mettre fin à ses propos et lui donna ordre de faire plus de "backchecking". Bailey riposta par d'autres propos injurieux. Lorsque Bailey revint au banc des joueurs, Horeck lui intima l'ordre de regagner la chambre des joueurs. Bailey s'attaqua alors à son instructeur à coups de poing et lui fit une entaille à l'oeil droit.

Bailey est marié et père de deux enfants. En 11 parties cette saison, il a compté quatre buts et fourni deux assists.

Gain facile pour Supple

LONDRES — Le Montréalais Pat Supple, champion poids coq du Canada, a remporté hier soir une victoire facile aux dépens d'Eddie O'Connor, d'Irlande, dans un combat de huit rounds.

Le jeune boxeur canadien a épuisé son adversaire avec des barrages de durs coups au corps. Vers la fin de la rencontre, O'Connor évitait soigneusement les échanges à courte portée et s'évertuait à se tenir éloigné de Supple.

Léger profit

BALTIMORE — Les Orioles de Baltimore pourront déclarer un léger profit pour les opérations de 1958, selon le trésorier du club, Zanyul Krieger. Ce profit serait d'environ \$35,000. Les Orioles ont perdu 200,000 spectateurs à leurs joutes au cours de la dernière saison. La coutume de payer de forts bonis a aussi entamé considérablement les profits. Le club a dépensé plus de \$700,000 pour ses clubs-fermes et en bonis.

Près de 600 jeunes athlètes au 13ième banquet des champions

Tous les champions des ligues des parcs au cours de l'année 1958, de même que les meilleurs nageurs et nageuses des piscines municipales aussi bien que les champions des centres récréatifs de la Ville seront honorés le 9 décembre prochain au chalet du Mont-Royal lors du treizième banquet annuel des champions.

Il s'agit d'un grandiose souper en l'honneur de tous les athlètes champions des parcs de Montréal au cours de l'année. On présentera quelque 50 trophées aux équipes championnes et tous les invités recevront également un écusson-souvenir, rappelant leur participation avec un club champion.

De plus, plusieurs prix de présence seront tirés au hasard parmi les champions qui seront au nombre d'environ 600. Encore cette année, les organisateurs de ce grand événement inviteront plusieurs personnalités dont une vedette sportive, dont le nom n'a pas encore été divulgué. Au cours des années précédentes, les vedettes sportives qui ont agi en qualité d'invités d'honneur furent Jean Béliveau, Tom Hugo et Doug Harvey.

Voici la liste des équipes championnes qui seront honorées lors du banquet: Balle-molle: mosquito; Trenholme; pee-wee; loyola; bantam; Trenholme; midget; St-Jean-de-Matha; juvénile.

Oxford; intermédiaire; Taverne Beaubien; commercial; Concordia; Sénior; Steinberg.

Base-ball: mosquito; Indiens de Pointe-St-Charles; pee-wee; Ste-Marguerite-Marie; bantam; Rosemont; midget; Victoria-town; juvénile; St-Eusèbe; junior; Rosemont; intermédiaire; Forestville; sénior; Ville Mont-Royal. Les équipes bantam, midget et juvénile de Ville Mont-Royal seront également représentées pour avoir remporté le championnat de l'île de Montréal.

SOCCER: bantam; East End Boys Club; juvénile; Ukraina; junior; Fils d'Italie; intermédiaire; Fils d'Italie.

Football: mosquito; Oxford; pee-wee; Alouettes; bantam; Bombers; juvénile; les Rams de Ville-Emard; intermédiaire; Ailes Bleues.

Hockey: mosquito; Loyola; pee-wee; Parc Extension; bantam; Comité des Jeunes de Rosemont; midget; Laval; juvénile; Biltmores; intermédiaire; St-Aloysius.

Ballon-balai: Intermédiaire; Taverne Meunier; commercial; Northern Electric.

Ballon au panier: bantam; Unity Boys Club; midget; Académie Richard; juvénile; Unity Boys Club.

Seront aussi présents tous les clubs champions des centres récréatifs municipaux au ballon-volant, hockey intérieur, ping-pong et badminton, de même que les champions nageurs et nageuses des différentes catégories des piscines municipales.

Tom Hugo remporte le trophée Calvert

Tom Hugo, joueur de centre des Alouettes de Montréal, a remporté hier le trophée Calvert, accordé annuellement par les amateurs de football de Montréal au joueur le plus utile à son club dans le Big Four.

Le scrutin de cette année fut le plus serré dans toute l'histoire, vieille de 10 ans, de cette institution.

Trois fois dans le passé, Tom Hugo figura parmi les premiers choix des partisans mais à chaque fois il fut devancé par un de ses coéquipiers. Hugo a été

déclaré détenteur du trophée après trois recomptages des bulletins. Le brillant hawaïen avait terminé second, derrière Sam Etcheverry, en 1953. L'année suivante, il fut devancé par Alex Webster et en 1956, par Hal Patterson. Ce dernier se vit attribuer cette distinction une deuxième fois en 1957.

Hugo a terminé avec 16,040 votes, suivi de Red O'Quinn, avec 15,687. Puis suivirent Joel Wells, 15,544, Jackie Simpson, 15,506 et Sam Etcheverry, 15,136.



TOM HUGO, excellent joueur de ligne des Alouettes, s'est vu attribuer le trophée Calvert pour la dernière saison. On le voit ici acceptant le trophée de Jack Clifford, qui a organisé et vérifié le vote populaire. Au centre, Red O'Quinn, qui a fini au deuxième rang dans le scrutin.

PLAISIR GARANTI

La promesse qui se réalise à chaque verre de Dow!

Il suffit d'y goûter... et déjà vous découvrez que la Dow est la meilleure des bières! Cette saveur douce et moelleuse, c'est le résultat du brassage, de la "climatisation" et du vieillissement soigneusement contrôlés qui font de la Dow une bière incomparable.

C'EST "LA MEILLEURE BIÈRE QUE VOUS AYEZ JAMAIS BUE" — VOUS LE GARANTITI

Le but de l'école n'est pas de préparer les élèves pour l'université ou l'industrie

Selon M. Trefflé Boulanger, son rôle est de préparer à une vie humaine, la plus fructueuse et la plus heureuse possible

"Il faudra, en certains milieux, reviser la philosophie de l'éducation. Le but de l'école n'est pas de préparer des étudiants pour l'université, ni des employés pour l'industrie, ni, encore moins, des gens dont l'unique ambition sera de faire de l'argent, mais plutôt de préparer les élèves pour la vie, une vie humaine, aussi fructueuse et aussi heureuse que possible". C'est ce que déclarait, hier midi, M. Trefflé Boulanger, directeur des études à la Commission des écoles catholiques de Montréal, devant les membres du club Rotary.

Le rôle de l'école n'est pas de préparer les jeunes à accomplir immédiatement les innombrables tâches que la société actuelle leur offre mais d'assurer "à ses élèves les éléments fondamentaux du savoir et de former en eux les habitudes de caractère et les vertus qui feront d'eux des hommes avant tout, ensuite seulement des travailleurs, mais des travailleurs qui seront ponctuels, actifs, loyaux envers leur entreprise, qu'elle soit publique ou privée. Quant à la compétence technique et à l'expérience requise pour l'un ou l'autre emploi il faudra, encore longtemps, compter sur l'entraînement acquis dans l'exercice même de cet emploi".

Pour que l'école remplisse mieux ce rôle, M. Boulanger a fait plusieurs recommandations à ses auditeurs, des industriels et des hommes d'affaires. Il leur a particulièrement demandé de voir à ce que leurs représentants au sein d'organisations éducatives ne soient pas avant tout préoccupés de préparer un budget équilibré mais d'abord soucieux du bien des enfants et prêts à prendre les mesures voulues pour trouver les fonds nécessaires pour le réaliser. Au début de sa causerie, le conférencier a brièvement passé en revue les transformations



M. TREFFLÉ BOULANGER

de la société qu'entraînent le développement de l'industrie et les facilités de plus en plus grande de communication. Les genres d'emplois se multiplient de plus en plus. Les journaux, les revues les livres atteignent les endroits les plus reculés et apportent quantité de faits et d'idées qu'il faut sans cesse juger suivant nos convictions propres et nos idées de vie sous peine d'être emportés dans un courant de vie et d'habitudes qui ne répondent pas à notre personnalité.

Tous ces facteurs, a déclaré M. Boulanger, rendent de plus en plus impérieuse la nécessité de l'éducation.

De plus, l'expansion rapide de l'industrie, augmente la concurrence et crée une atmosphère d'urgence et de fièvre qui laisse bien peu de loisir aux employeurs — contrairement aux habitudes d'autrefois — pour s'occuper de l'entraînement de leurs employés. Aussi les hommes d'affaires s'adressent-ils à l'école pour lui demander de procurer cet entraînement à ses élèves et,

si elle ne le fait pas à leur satisfaction, ils la critiquent parfois violemment.

Leur critique de l'école devient, du mépris pour les professeurs qui ne peuvent d'ailleurs pas y répondre car leur revenu ne leur permet pas un niveau de vie au diapason de celui de l'homme d'affaires. "Et c'est ainsi que bien peu d'instituteurs et de professeurs ont voix au chapitre de la nation à quelque niveau que ce soit. On leur permet à peine de s'occuper de leurs propres affaires et souvent on les traite en mineurs..."

Il ne faut pourtant pas demander à l'école plus qu'elle ne peut donner. Les emplois sont maintenant trop diversifiés pour qu'on puisse raisonnablement s'attendre à ce que ceux qui en sortent puissent accomplir n'importe laquelle des quelque 40,023 tâches possibles actuellement.

C'est ici que M. Boulanger déclara que le but primordial de l'école, tenant compte de ses moyens actuels est de former des hommes possédant les fondements de la science et les traits de caractère qui leur permettront de bien servir les entreprises qui les emploieront et surtout de mener une vie heureuse.

En terminant, M. Boulanger déclara que l'école pourrait encore mieux remplir ce rôle si les vieux cessions de dire que l'école était mieux "dans leur temps", ce qui est faux. Les écoles sont matériellement mieux conçues, les livres sont plus intéressants, les professeurs sont en général mieux entraînés et plus cultivés, la discipline est en meilleure conformité avec une saine psychologie.

Il faudrait aussi avoir plus de considération et d'estime pour les professeurs et être prêts à payer décemment les immenses services qu'ils rendent.



(Photo de la défense nationale)

EN ATTENDANT L'HEURE — Après avoir terminé une année de service à l'UNU en Moyen-Orient, des militaires canadiens causent en attendant l'heure de monter dans l'avion qui les ramènera au pays. De gauche à droite: le soldat Benoît Boisvert, de Montréal, le caporal James McLaughlin, de Montréal, portant un turban qui lui a été donné par un Indien, le soldat S. Bouchard, de Loggieville (N.-B.) et le soldat Harold Betts, de Minto, Nouveau-Brunswick.

Cours de personnalité à Montréal

Les cours de personnalité donnés par l'Institut Le Royer depuis juillet 1957 à travers la province, sont définitivement lancés à Montréal. En effet, M. Claude Bournival, président, l'annonce, le semaine dernière, lors d'une soirée explicative à laquelle participaient plus de 70 personnes venues de tous les coins de la métropole dans le but de prendre un premier contact avec une méthode UNIQUE, pratique et accessible à tous, dont le but est de développer les facultés intellectuelles et morales. Le premier objectif de l'Institut Le Royer en promouvant ces cours de personnalité est d'apporter aux Canadiens français de tous les milieux et de toutes les conditions, une culture intellectuelle intense, basée sur le développement complet de la personnalité. D'ailleurs la méthode a déjà été éprouvée. Dans 60 localités plus de 3,000 élèves de tous âges et de toutes conditions sociales ont suivi avec avantages et suc-

cès le cours de personnalité le plus complet qui se donne en français actuellement dans la province de Québec.

Comme toute entreprise qui débute, l'Institut a rencontré des obstacles quelques fois difficiles à surmonter. Mais grâce à son dynamique bureau de direction rien n'a pu enrayer la marche de cette école de formation intellectuelle. En plus de M. Claude Bournival, président, ancien principal d'école et nanti d'une expérience de plus de six ans dans le domaine de la psychologie appliquée, la direction comprend M. Gaston Taillon vice-président, apportant avec lui une vaste expérience des affaires, ayant été gérant de succursales et de départements pour deux compagnies d'assurance; M. Louis Mathieu, administrateur, journaliste en relations économiques et spécialiste en étude des marchés et publicité, et enfin le conseil d'administration comprend aussi M. David Deshaies, architecte.

L'Hydro-Ontario, libre de toute ingérence politique

TORONTO. — M. James S. Duncan, président de la Commission hydroélectrique de l'Ontario, a affirmé hier que l'Hydro ontarienne doit une bonne partie de son succès au fait qu'elle est libre de toute ingérence politique. Il a fait cette déclaration à l'ouverture de l'enquête sur cette entreprise gouvernementale par une commission spéciale, nommée par le premier ministre Frost en mai dernier.

M. Duncan a signalé que l'Hydro agit comme entreprise indépendante sous l'empire d'une loi datant de 1907, bien qu'elle doive faire rapport directement au premier ministre et ne puisse entreprendre ou effectuer des travaux importants sans le consentement préalable du cabinet.

Décès de M. Alphonse Bessette

A Marieville, le 16 novembre, est décédé, à l'âge de 85 ans, 11 mois, M. Alphonse Bessette, époux de Rose-Azilda Dubuc.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil, ses enfants: Sr Marie-Bernard, m.d.a. (Blanche), Raoul, Armand, René, Romuald, le père Roger Bessette, c.s.c., directeur du Séminaire Moreau (Saint-Laurent), Léon, le père Émile Bessette, c.s.c., directeur du Collège de Plessisville, Bernard et Raymond, ainsi qu'un frère et plusieurs sœurs.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Monast, 124, rue de Ramezay, Marieville. Les funérailles auront lieu à 10h, le 19 novembre, en l'église de Marieville.

te, mandaté des actionnaires, M. Fernand Therrien, organisateur général, M. Laureat Martin, organisateur technique et M. Solva Bergeron, professeur de Montréal. Le public est cordialement invité à assister aux soirées explicatives gratuites qui sont données régulièrement aux dates annoncées dans votre journal. L'Institut sera honoré de votre présence et vous promet une soirée agréable.

(Communiqué)

Réclamations contre six fabriques de caoutchouc

M. Victor Trudeau, organisateur du Congrès du travail du Canada, a révélé hier que les syndicats chargés de négocier au nom des 3,500 employés de six fabriques de produits de caoutchouc de la province de Québec, réclameront lors de la discussion de nouveaux contrats de travail une hausse de salaire de 10 cents l'heure et d'autres avantages sociaux. Les ententes en cours expirent le 31 décembre et prévoient des salaires de \$1.75 l'heure pour les hommes et \$1.50 pour les femmes, bien que la plupart soient rémunérées à la pièce. Les syndicats tentent aussi d'obtenir la réduction de la semaine de travail de 45 à 40 heures sans perte de salaire. Les six usines concernées sont situées à St-Jérôme, Granby, Lachine, Acton Vale et Farnham, ou à y en a deux.

sentement préalable du cabinet. "Notre indépendance a été récemment mise en doute en ce qui touche l'observance des buts de la loi qui a créé la commission hydro-électrique", dit-il. Le succès de l'Hydro résulte, a-t-il affirmé, de son administration fondée sur de bons principes économiques et de son affranchissement de toute pression politique indue.

Bonnes relations

M. Duncan a révélé que l'Hydro, qui procure de l'emploi à 18,500 personnes et a un actif de \$2,260,000,000, coopère mais ne se confond pas pour autant avec le gouvernement provincial.

Elle est l'objet de vérification de la part des municipalités qu'elle dessert et rend des comptes aux détenteurs de ses obligations. Les relations de l'entreprise avec ces divers groupes ont toujours été bonnes.

M. Duncan, accompagné de 6 des principaux directeurs de l'Hydro, a été le premier témoin à comparaître devant les trois membres de la commission d'enquête. Leur tâche consistait à dire de quelle façon la volonté de la population sera le mieux respectée tout en maintenant l'efficacité des services gouvernementaux.

On prévoit que plus d'une cinquantaine d'autres bureaux et commissions établis au cours des années par le gouvernement ontarien soumettront également des mémoires.

Le premier ministre Frost a constitué la commission d'enquête après que le vérificateur provincial, M. Harvey Cotnam, se fut déclaré inquiet du nombre grandissant des bureaux et

commissions du gouvernement. La commission est présidée par M. Walter L. Gordon, ex-président de la commission royale sur les perspectives économiques du Canada. Les autres membres sont M. C. R. Magone, ex-procureur général adjoint, et le Dr W. A. Mackintosh, principal de l'Université Queen, de Kingston.

Hausse de prix

Au cours de son témoignage, M. Duncan a prédit une hausse de dix pour cent des prix de l'électricité en 1961.

Il a signalé qu'en dépit de l'augmentation des coûts des matériaux et de la main-d'œuvre, l'Hydro a pu consentir une réduction du prix de l'électricité depuis 1953. Il a ajouté que les circonstances sont toutefois devenues telles qu'il faudra vraisemblablement le hausser de 10 pour cent en 1961.

L'hon. Hamilton et l'Arctique oriental

Le ministre du nord canadien et des ressources nationales, M. A. Hamilton, prendra la parole au cours d'un déjeuner-causerie organisé par la Chambre de commerce belge-luxembourgeoise au Canada, le 24 novembre à 12 h. 30, au Ritz Carlton. Il a intitulé sa conférence: "Les possibilités de l'Arctique oriental".

Les amis de la Chambre de commerce belge-luxembourgeoise au Canada sont cordialement invités à assister à ce déjeuner. Les places pourront être réservées d'ici le vendredi 21 novembre, au prix de \$4.20, au Secrétaire de la Chambre, 1176, rue Sherbrooke ouest, soit par téléphone à VI. 4-9752.

Café-Thé Confiture

ADOPTEZ LES PRODUITS DESY RECONNUS LES MEILLEURS J.A. DESY L^{re} MONTREAL

Faites votre choix parmi cette liste complète

DISQUES "PLYMOUTH"

LONG JEU 33 1/3 R. P. M.

Enregistrement de qualité de musique classique, semi-classique et populaire. Interprétation par des orchestres et musiciens de réputation internationale

Le divertissement de choix pour vos heures de détente

commandes téléphoniques acceptées
dès 9h. du matin
VI 2-5151
local 300



CHACUN

1.09

3

DISQUES

2.82

OPERAS COMPLETS

COMPRENANT LIBRETTO

P-41 VERDI "La Traviata" (3 disques)
P-42 PUCINI "La Bohème" (3 disques)
P-43 DONIZETTI "Don Pasquale" (3 disques)
P-44 VERDI "A Masked Ball" (3 disques)

3.82

P-142/2 CAVALLERIA RUSTICANA
2 disques complets avec Libretto

2.82

- P-1 TCHAIKOVSKY Symphony No 4
- P-2 TCHAIKOVSKY Symphony No 5
- P-3 TCHAIKOVSKY Symphony No 6
- P-4 FRANCK Symphony in D Minor
- P-5 BEETHOVEN "Pastorale" Symphony
- P-6 BEETHOVEN Symphony No 7
- P-7 BRAHMS Symphony No 1
- P-8 BRAHMS Symphony No 2
- P-9 BRAHMS Symphony No 4
- P-10 GRIEG Piano Concerto, No 1
- P-11 BEETHOVEN "Emperor" Concerto
- P-12 RACHMANINOFF Second Piano Concerto
- P-13 MOZART Piano Concerto No 20
- P-14 DVORAK "New World" Symphony
- P-15 RIMSKY - KORSAKOFF "Scheherazade"
- P-16 BEETHOVEN "Pathétique" & "Moonlight" Sonatas
- P-17 SCHUBERT Symphony No 9
- P-18 SCHUBERT Symphony No 4
- P-19 RIZET Symphony in C
- P-20 CHOPIN Polonaises, etc.
- P-21 BEETHOVEN "Kreutzer" Sonata
- P-22 GRIEG Peer Gynt Suite No 1
- P-23 BEETHOVEN Symphony No 4
- P-24 J. STRAUSS "Fledermaus" Highlights
- P-25 BEETHOVEN Piano Concerto No 1
- P-26 MENDELSSOHN "Midsummer Night's Dream"
- P-27 TCHAIKOVSKY "Sleeping Beauty"
- P-28 SCHUMANN Fantaisie & BRAHMS Variations
- P-29 BERLIOZ "Roman Carnival" & "Butterfly Highlights"
- P-30 SCHUBERT "Rosamunde" and Overtures
- P-31 RIZET "L'Arlesienne"
- P-32 "Tales of Hoffman", etc.
- P-33 WEBER Best Loved Overtures
- P-34 MUSIC OF THE ROCOCO
- P-35 LISZT Hungarian Fantasia, etc.
- P-36 LISZT Piano Concerto No 1, etc.
- P-37 "The King and I" Highlights
- P-38 "SOUTH PACIFIC" Highlights
- P-39 TCHAIKOVSKY Piano Concerto No 1
- P-40 DVORAK Slavonic Dances 1-4
- P-41 MOZART Piano Concerto No 20
- P-42 RACHMANINOFF Second Piano Concerto
- P-43 MOZART Piano Concerto No 20
- P-44 DVORAK "New World" Symphony
- P-45 RIMSKY - KORSAKOFF "Scheherazade"
- P-46 BEETHOVEN "Pathétique" & "Moonlight" Sonatas
- P-47 SCHUBERT Symphony No 9
- P-48 SCHUBERT Symphony No 4
- P-49 RIZET Symphony in C
- P-50 CHOPIN Polonaises, etc.
- P-51 BEETHOVEN "Kreutzer" Sonata
- P-52 GRIEG Peer Gynt Suite No 1
- P-53 BEETHOVEN Symphony No 4
- P-54 J. STRAUSS "Fledermaus" Highlights
- P-55 BEETHOVEN Piano Concerto No 1
- P-56 MENDELSSOHN "Midsummer Night's Dream"
- P-57 TCHAIKOVSKY "Sleeping Beauty"
- P-58 SCHUMANN Fantaisie & BRAHMS Variations
- P-59 BERLIOZ "Roman Carnival" & "Butterfly Highlights"
- P-60 SCHUBERT "Rosamunde" and Overtures
- P-61 RIZET "L'Arlesienne"
- P-62 "Tales of Hoffman", etc.
- P-63 WEBER Best Loved Overtures
- P-64 MUSIC OF THE ROCOCO
- P-65 LISZT Hungarian Fantasia, etc.
- P-66 LISZT Piano Concerto No 1, etc.
- P-67 "The King and I" Highlights
- P-68 "SOUTH PACIFIC" Highlights
- P-69 TCHAIKOVSKY Piano Concerto No 1
- P-70 DVORAK Slavonic Dances 1-4
- P-71 MOZART Piano Concerto No 20
- P-72 RACHMANINOFF Second Piano Concerto
- P-73 MOZART Piano Concerto No 20
- P-74 DVORAK "New World" Symphony
- P-75 RIMSKY - KORSAKOFF "Scheherazade"
- P-76 BEETHOVEN "Pathétique" & "Moonlight" Sonatas
- P-77 SCHUBERT Symphony No 9
- P-78 SCHUBERT Symphony No 4
- P-79 RIZET Symphony in C
- P-80 CHOPIN Polonaises, etc.
- P-81 BEETHOVEN "Kreutzer" Sonata
- P-82 GRIEG Peer Gynt Suite No 1
- P-83 BEETHOVEN Symphony No 4
- P-84 J. STRAUSS "Fledermaus" Highlights
- P-85 BEETHOVEN Piano Concerto No 1
- P-86 MENDELSSOHN "Midsummer Night's Dream"
- P-87 TCHAIKOVSKY "Sleeping Beauty"
- P-88 SCHUMANN Fantaisie & BRAHMS Variations
- P-89 BERLIOZ "Roman Carnival" & "Butterfly Highlights"
- P-90 SCHUBERT "Rosamunde" and Overtures
- P-91 RIZET "L'Arlesienne"
- P-92 "Tales of Hoffman", etc.
- P-93 WEBER Best Loved Overtures
- P-94 MUSIC OF THE ROCOCO
- P-95 LISZT Hungarian Fantasia, etc.
- P-96 LISZT Piano Concerto No 1, etc.
- P-97 "The King and I" Highlights
- P-98 "SOUTH PACIFIC" Highlights
- P-99 TCHAIKOVSKY Piano Concerto No 1
- P-100 DVORAK Slavonic Dances 1-4
- P-101 MOZART Piano Concerto No 20
- P-102 RACHMANINOFF Second Piano Concerto
- P-103 MOZART Piano Concerto No 20
- P-104 DVORAK "New World" Symphony
- P-105 RIMSKY - KORSAKOFF "Scheherazade"
- P-106 BEETHOVEN "Pathétique" & "Moonlight" Sonatas
- P-107 SCHUBERT Symphony No 9
- P-108 SCHUBERT Symphony No 4
- P-109 RIZET Symphony in C
- P-110 CHOPIN Polonaises, etc.
- P-111 BEETHOVEN "Kreutzer" Sonata
- P-112 GRIEG Peer Gynt Suite No 1
- P-113 BEETHOVEN Symphony No 4
- P-114 J. STRAUSS "Fledermaus" Highlights
- P-115 BEETHOVEN Piano Concerto No 1
- P-116 MENDELSSOHN "Midsummer Night's Dream"
- P-117 TCHAIKOVSKY "Sleeping Beauty"
- P-118 SCHUMANN Fantaisie & BRAHMS Variations
- P-119 BERLIOZ "Roman Carnival" & "Butterfly Highlights"
- P-120 SCHUBERT "Rosamunde" and Overtures
- P-121 RIZET "L'Arlesienne"
- P-122 "Tales of Hoffman", etc.
- P-123 WEBER Best Loved Overtures
- P-124 MUSIC OF THE ROCOCO
- P-125 LISZT Hungarian Fantasia, etc.
- P-126 LISZT Piano Concerto No 1, etc.
- P-127 "The King and I" Highlights
- P-128 "SOUTH PACIFIC" Highlights
- P-129 TCHAIKOVSKY Piano Concerto No 1
- P-130 DVORAK Slavonic Dances 1-4
- P-131 MOZART Piano Concerto No 20
- P-132 RACHMANINOFF Second Piano Concerto
- P-133 MOZART Piano Concerto No 20
- P-134 DVORAK "New World" Symphony
- P-135 RIMSKY - KORSAKOFF "Scheherazade"
- P-136 BEETHOVEN "Pathétique" & "Moonlight" Sonatas
- P-137 SCHUBERT Symphony No 9
- P-138 SCHUBERT Symphony No 4
- P-139 RIZET Symphony in C
- P-140 CHOPIN Polonaises, etc.
- P-141 BEETHOVEN "Kreutzer" Sonata
- P-142 GRIEG Peer Gynt Suite No 1
- P-143 BEETHOVEN Symphony No 4
- P-144 J. STRAUSS "Fledermaus" Highlights
- P-145 BEETHOVEN Piano Concerto No 1
- P-146 MENDELSSOHN "Midsummer Night's Dream"
- P-147 TCHAIKOVSKY "Sleeping Beauty"
- P-148 SCHUMANN Fantaisie & BRAHMS Variations
- P-149 BERLIOZ "Roman Carnival" & "Butterfly Highlights"
- P-150 SCHUBERT "Rosamunde" and Overtures
- P-151 RIZET "L'Arlesienne"
- P-152 "Tales of Hoffman", etc.
- P-153 WEBER Best Loved Overtures
- P-154 MUSIC OF THE ROCOCO
- P-155 LISZT Hungarian Fantasia, etc.
- P-156 LISZT Piano Concerto No 1, etc.
- P-157 "The King and I" Highlights
- P-158 "SOUTH PACIFIC" Highlights
- P-159 TCHAIKOVSKY Piano Concerto No 1
- P-160 DVORAK Slavonic Dances 1-4
- P-161 MOZART Piano Concerto No 20
- P-162 RACHMANINOFF Second Piano Concerto
- P-163 MOZART Piano Concerto No 20
- P-164 DVORAK "New World" Symphony
- P-165 RIMSKY - KORSAKOFF "Scheherazade"
- P-166 BEETHOVEN "Pathétique" & "Moonlight" Sonatas
- P-167 SCHUBERT Symphony No 9
- P-168 SCHUBERT Symphony No 4
- P-169 RIZET Symphony in C
- P-170 CHOPIN Polonaises, etc.
- P-171 BEETHOVEN "Kreutzer" Sonata
- P-172 GRIEG Peer Gynt Suite No 1
- P-173 BEETHOVEN Symphony No 4
- P-174 J. STRAUSS "Fledermaus" Highlights
- P-175 BEETHOVEN Piano Concerto No 1
- P-176 MENDELSSOHN "Midsummer Night's Dream"
- P-177 TCHAIKOVSKY "Sleeping Beauty"
- P-178 SCHUMANN Fantaisie & BRAHMS Variations
- P-179 BERLIOZ "Roman Carnival" & "Butterfly Highlights"
- P-180 SCHUBERT "Rosamunde" and Overtures
- P-181 RIZET "L'Arlesienne"
- P-182 "Tales of Hoffman", etc.
- P-183 WEBER Best Loved Overtures
- P-184 MUSIC OF THE ROCOCO
- P-185 LISZT Hungarian Fantasia, etc.
- P-186 LISZT Piano Concerto No 1, etc.
- P-187 "The King and I" Highlights
- P-188 "SOUTH PACIFIC" Highlights
- P-189 TCHAIKOVSKY Piano Concerto No 1
- P-190 DVORAK Slavonic Dances 1-4
- P-191 MOZART Piano Concerto No 20
- P-192 RACHMANINOFF Second Piano Concerto
- P-193 MOZART Piano Concerto No 20
- P-194 DVORAK "New World" Symphony
- P-195 RIMSKY - KORSAKOFF "Scheherazade"
- P-196 BEETHOVEN "Pathétique" & "Moonlight" Sonatas
- P-197 SCHUBERT Symphony No 9
- P-198 SCHUBERT Symphony No 4
- P-199 RIZET Symphony in C
- P-200 CHOPIN Polonaises, etc.
- P-201 BEETHOVEN "Kreutzer" Sonata
- P-202 GRIEG Peer Gynt Suite No 1
- P-203 BEETHOVEN Symphony No 4
- P-204 J. STRAUSS "Fledermaus" Highlights
- P-205 BEETHOVEN Piano Concerto No 1
- P-206 MENDELSSOHN "Midsummer Night's Dream"
- P-207 TCHAIKOVSKY "Sleeping Beauty"
- P-208 SCHUMANN Fantaisie & BRAHMS Variations
- P-209 BERLIOZ "Roman Carnival" & "Butterfly Highlights"
- P-210 SCHUBERT "Rosamunde" and Overtures
- P-211 RIZET "L'Arlesienne"
- P-212 "Tales of Hoffman", etc.
- P-213 WEBER Best Loved Overtures
- P-214 MUSIC OF THE ROCOCO
- P-215 LISZT Hungarian Fantasia, etc.
- P-216 LISZT Piano Concerto No 1, etc.
- P-217 "The King and I" Highlights
- P-218 "SOUTH PACIFIC" Highlights
- P-219 TCHAIKOVSKY Piano Concerto No 1
- P-220 DVORAK Slavonic Dances 1-4
- P-221 MOZART Piano Concerto No 20
- P-222 RACHMANINOFF Second Piano Concerto
- P-223 MOZART Piano Concerto No 20
- P-224 DVORAK "New World" Symphony
- P-225 RIMSKY - KORSAKOFF "Scheherazade"
- P-226 BEETHOVEN "Pathétique" & "Moonlight" Sonatas
- P-227 SCHUBERT Symphony No 9
- P-228 SCHUBERT Symphony No 4
- P-229 RIZET Symphony in C
- P-230 CHOPIN Polonaises, etc.
- P-231 BEETHOVEN "Kreutzer" Sonata
- P-232 GRIEG Peer Gynt Suite No 1
- P-233 BEETHOVEN Symphony No 4
- P-234 J. STRAUSS "Fledermaus" Highlights
- P-235 BEETHOVEN Piano Concerto No 1
- P-236 MENDELSSOHN "Midsummer Night's Dream"
- P-237 TCHAIKOVSKY "Sleeping Beauty"
- P-238 SCHUMANN Fantaisie & BRAHMS Variations
- P-239 BERLIOZ "Roman Carnival" & "Butterfly Highlights"
- P-240 SCHUBERT "Rosamunde" and Overtures
- P-241 RIZET "L'Arlesienne"
- P-242 "Tales of Hoffman", etc.
- P-243 WEBER Best Loved Overtures
- P-244 MUSIC OF THE ROCOCO
- P-245 LISZT Hungarian Fantasia, etc.
- P-246 LISZT Piano Concerto No 1, etc.
- P-247 "The King and I" Highlights
- P-248 "SOUTH PACIFIC" Highlights
- P-249 TCHAIKOVSKY Piano Concerto No 1
- P-250 DVORAK Slavonic Dances 1-4
- P-251 MOZART Piano Concerto No 20
- P-252 RACHMANINOFF Second Piano Concerto
- P-253 MOZART Piano Concerto No 20
- P-254 DVORAK "New World" Symphony
- P-255 RIMSKY - KORSAKOFF "Scheherazade"
- P-256 BEETHOVEN "Pathétique" & "Moonlight" Sonatas
- P-257 SCHUBERT Symphony No 9
- P-258 SCHUBERT Symphony No 4
- P-259 RIZET Symphony in C
- P-260 CHOPIN Polonaises, etc.
- P-261 BEETHOVEN "Kreutzer" Sonata
- P-262 GRIEG Peer Gynt Suite No 1
- P-263 BEETHOVEN Symphony No 4
- P-264 J. STRAUSS "Fledermaus" Highlights
- P-265 BEETHOVEN Piano Concerto No 1
- P-266 MENDELSSOHN "Midsummer Night's Dream"
- P-267 TCHAIKOVSKY "Sleeping Beauty"
- P-268 SCHUMANN Fantaisie & BRAHMS Variations
- P-269 BERLIOZ "Roman Carnival" & "Butterfly Highlights"
- P-270 SCHUBERT "Rosamunde" and Overtures
- P-271 RIZET "L'Arlesienne"
- P-272 "Tales of Hoffman", etc.
- P-273 WEBER Best Loved Overtures
- P-274 MUSIC OF THE ROCOCO
- P-275 LISZT Hungarian Fantasia, etc.
- P-276 LISZT Piano Concerto No 1, etc.
- P-277 "The King and I" Highlights
- P-278 "SOUTH PACIFIC" Highlights
- P-279 TCHAIKOVSKY Piano Concerto No 1
- P-280 DVORAK Slavonic Dances 1-4
- P-281 MOZART Piano Concerto No 20
- P-282 RACHMANINOFF Second Piano Concerto
- P-283 MOZART Piano Concerto No 20
- P-284 DVORAK "New World" Symphony
- P-285 RIMSKY - KORSAKOFF "Scheherazade"
- P-286 BEETHOVEN "Pathétique" & "Moonlight" Sonatas
- P-287 SCHUBERT Symphony No 9
- P-288 SCHUBERT Symphony No 4
- P-289 RIZET Symphony in C
- P-290 CHOPIN Polonaises, etc.
- P-291 BEETHOVEN "Kreutzer" Sonata
- P-292 GRIEG Peer Gynt Suite No 1
- P-293 BEETHOVEN Symphony No 4
- P-294 J. STRAUSS "Fledermaus" Highlights
- P-295 BEETHOVEN Piano Concerto No 1
- P-296 MENDELSSOHN "Midsummer Night's Dream"
- P-297 TCHAIKOVSKY "Sleeping Beauty"
- P-298 SCHUMANN Fantaisie & BRAHMS Variations
- P-299 BERLIOZ "Roman Carnival" & "Butterfly Highlights"
- P-300 SCHUBERT "Rosamunde" and Overtures

DUPUIS - REZ-DE-CHAUSSEE - RAYON 861

HI-FI SAMPLER



HEURES D'AFFAIRES:
9 h. 30 à 5 h. 30

Ouverts le vendredi soir
jusqu'à 9 h. 30

Le samedi 5 h. 30

Pour les amateurs du "HIT PARADE"

choix de disques 10 pouces long jeu 33 1/3
R.P.M. présentant 8 succès de la semaine

CHACUN

.99

Commandes postales acceptées
et remplies avec soin

- P-115 SARAH VAUGHAN, Dottie Gillespie & Others